



Zelensky face à l'ultimatum imposé par Trump

► « L'Amérique est de retour » : devant le Congrès, mardi, le président américain a célébré les premières semaines de sa présidence

► Il s'est longuement attardé sur les sujets intérieurs, félicitant Elon Musk et réitérant ses attaques contre les étrangers et les transgenres

► Ne consacrant que quelques minutes à la situation internationale, il a révélé avoir reçu une lettre du président ukrainien se disant prêt à signer à sa convenance l'accord sur les minéraux rares reporté, vendredi, en catastrophe

PAGE 6



Le vice-président, J. D. Vance, le président, Donald Trump, et le speaker de la Chambre des représentants, Mike Johnson, au Congrès, le 4 mars, à Washington. WIN MCNAMEE/REUTERS

Que peut faire le président ukrainien ?

Après la décision américaine de geler l'aide militaire, Volodymyr Zelensky cherche à apaiser ses relations avec le locataire de la Maison Blanche. Les Ukrainiens oscillent entre stupeur et résignation

PAGES 2-3

DÉFENSE

Ursula von der Leyen a dévoilé de premières solutions pour financer le réarmement de l'Europe. Bercy voudrait muscler les dépenses militaires

PAGES 4 ET 12

CHRONIQUE

Et si Trump était finalement le meilleur ennemi de l'Europe ? s'interroge Sylvie Kauffmann

PAGE 33 ET IDÉES P. 30 ET 31

Reportage En Cisjordanie, les colons galvanisés par Donald Trump

A l'ombre de leur puissant allié américain, les colonies juives se multiplient sur tout le territoire palestinien occupé, dans l'espoir d'une future annexion. « Nous sommes chez nous », résume Avichai Melat, un juif orthodoxe qui gère une ferme

PAGE 8

VU PAR ADENE (FRANCE)



Droits de douane : les premières répliques

Visés par Trump, la Chine, le Canada et le Mexique réagissent chacun à leur manière

A Pékin, les apparences sont sauves : « L'immense navire de l'économie chinoise continuera de fendre les flots et d'avancer avec détermination vers le futur », a déclaré, mercredi, le premier ministre, Li Qiang. Derrière les mots se cache une réelle inquiétude, après la décision américaine d'imposer deux hausses successives des droits de douane.

Sans compter le fait que les ports de Panama, exploités jusqu'à présent par le conglomérat chinois de Hongkong CK Hutchison, vont passer sous le contrôle du fonds américain BlackRock. A Ottawa, l'heure est à la contre-at-

taque, avec la mise en place immédiate de droits de douane de 25 % sur plusieurs marchandises américaines. Doug Ford, le premier ministre de l'Ontario, propose de frapper plus fort en suspendant les exportations de nickel vers les Etats-Unis et en coupant le courant aux Américains dépendant de l'électricité canadienne.

Au Mexique, qui pourrait être très gravement affecté par les mesures décidées par Trump, la présidente, Claudia Sheinbaum, préfère temporiser. Elle se donne jusqu'à dimanche pour répliquer.

PAGES 15-16 ET CHRONIQUE P. 17

Enquête
Révélations
sur un réseau
d'arnaque aux
faux placements

PAGES 24-25

Bonnes feuilles
Une enquête
sur le groupe
d'enseignement
privé Galileo

PAGES 20-21

Banques
Restructuration
massive en vue au
CCF pour renouer
avec la rentabilité

PAGE 18

Architecture
Le Chinois Liu
Jiakun remporte
le prix Pritzker

PAGE 27

M
ÉDITORIAL
LA MAIN TENDUE
DES KURDES
DOIT ÊTRE SAISIE

PAGE 33

La relation avec Alger suscite des tensions au sommet de l'Etat

LA FRANCE VA-T-ELLE, oui ou non, procéder à la dénonciation de l'accord bilatéral de 1968 qui encadre les échanges migratoires avec l'Algérie ? Après le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, le premier ministre, François Bayrou, l'avait laissé entendre le

26 février. Deux jours plus tard, réplique d'Emmanuel Macron : « On ne va pas dénoncer l'accord, ça n'a aucun sens. » Au Quai d'Orsay, où l'on préfère agir en coulisses plutôt qu'à coups de gesticulations, la discréetion est de mise.

PAGE 11



Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Le Monde

GUERRE EN UKRAINE



Sergueï,
anesthésiste
du corps
médical de la
59^e brigade,
dans un point
de stabilisation
établi dans
un conteneur,
dans la région
de Dnipro
(Ukraine)
le 3 mars.

RAFAEL YAGHOBZADEH

POUR « LE MONDE »

« On entre dans une période effrayante »

Après l'annonce de la fin de l'aide militaire américaine, les Ukrainiens oscillent entre stupeur et résignation

REPORTAGE

MEJOVA, MYKOLAÏV, ODESSA (UKRAINE) - envoyés spéciaux

Le village est gris et déserté par la plupart de ses habitants, partis devant l'avancée des forces russes dans la région de Dnipro. Les maisons font désormais office de base arrière pour les militaires ukrainiens. Depuis quelques semaines, l'une d'elles, aménagée en « point de stabilisation », abrite une équipe de médecins, chargés de traiter en urgence les soldats gravement blessés avant qu'ils soient envoyés dans des hôpitaux loin des premières lignes. La nouvelle de la suspension de l'aide militaire américaine, mardi 4 mars, s'est très rapidement propagée.

Au « point de stabilisation », l'équipe l'a comprise aux aurores. Les médecins ne se disent pas surpris. Ces derniers jours, eux aussi ont suivi le spectaculaire rapprochement des Etats-Unis avec la Russie, les demandes de Washington concernant les minerais ukrainiens et l'altercation entre Volodymyr Zelensky et Donald Trump, vendredi 28 février, dans le bureau Oval. « En humiliant Volodymyr Zelensky, ils ont humilié tout le pays, tous les Ukrainiens, même ceux qui sont morts, lance Nadya, 40 ans. C'est pour ça que cette décision ne me surprend pas. »

« C'est de la folie, ce qu'il s'est passé ce jour-là, on a bien compris que Trump n'est pas de notre côté, renchérit Rostyslav, « Kit » de son nom de guerre, infirmier de 22 ans qui a passé trois ans dans l'infanterie. Zelensky dit que nous voulons la paix, et c'est vrai. On veut arrêter la guerre, on est épuisés, on manque de moyens humains. » Pour autant, « on n'a pas d'autre choix que de combattre pour empêcher les Russes de prendre nos territoires », dit-il, sceptique quant à la volonté du Kremlin de mettre un terme au conflit. A ses yeux, le soutien militaire américain reste crucial pour permettre à l'Ukraine de négocier une « paix juste ».

A Mejova, petite ville de la région de Dnipro située à une quinzaine de kilomètres du front, l'officier Sergueï, nom de guerre « Virus », partage une cigarette avec une soldate. « Il est désormais clair pour tout le monde que nous ne pouvons plus compter sur les Etats-Unis », affirme-t-il. Selon lui, l'impact de la suspension de l'aide ne se fera sentir

que dans un ou deux mois : « On commencera alors à manquer de munitions... » A l'instar de Kit, il n'entrevoit pas la fin des combats avant que la Russie ne prenne le contrôle de l'ensemble de la région voisine de Donetsk, dont le Kremlin a revendiqué l'annexion, à l'automne 2022, avec trois autres régions de l'Ukraine.

A Odessa, dans le sud-ouest de l'Ukraine, les habitants ont découvert le gel de l'aide militaire américaine au petit matin, après une nuit agitée, marquée par une nouvelle attaque massive de drones russes – des infrastructures énergétiques, plusieurs maisons et des bureaux d'entreprise ont été touchés, faisant quatre blessés et plongeant des milliers de personnes dans le noir. Attablé devant un café au marché aux livres, dans le centre-ville, Yaroslav Trofimov, entrepreneur de 43 ans, dénonce le « chantage de Trump ». « C'est un égoïste qui veut le prix Nobel de la paix et pense pouvoir manipuler Poutine. Il n'a pas supporté l'altercation [avec le président ukrainien] dans le bureau Oval. Ça l'a rendu encore plus agressif. Il essaie de détruire Zelensky. »

« DIPLOMATIE INADAPTÉE »

Ce propriétaire d'un club, qui lève des fonds pour l'armée depuis trois ans en organisant des concerts et représentations théâtrales, regrette que le président ukrainien n'ait pas « joué le jeu et flatté l'ego » de son homologue américain. « Notre diplomatie, inadaptée, n'a pas su éviter le piège, et on en paye les conséquences », estime Yaroslav Trofimov, convaincu que la suspension de l'aide militaire américaine va engendrer « encore plus de dégâts et de victimes ». Le gel des livraisons de missiles américains pour les systèmes de défense antiaérienne fait craindre une brutale augmentation des victimes civiles.

Cette inquiétude est palpable partout dans le pays. « D'innombrables civils vont être tués, s'alarme la responsable d'une ONG de défense des droits humains, qui préfère garder l'anonymat. L'Ukraine sera affaiblie, ce qui aura des répercussions dans tous les domaines : la sécurité, la diplomatie, les institutions et les droits humains. » Comme de nombreux Ukrainiens, elle s'attend à ce que la Russie, encouragée par le retrait américain, multiplie les attaques. « On entre dans une période effrayante, pas seulement pour l'Ukraine

mais pour le monde entier, s'émeut-elle. Ça me rend très nerveuse. »

Après avoir été torturé par les Russes pendant les huit mois de l'occupation russe, en 2022, Oleksi Sivak, 41 ans, en a déjà trop vu pour éprouver encore de la peur. « Ce n'est pas la première fois qu'un allié nous laisse tomber, lâche cet habitant de Kherson, rencontré dans la ville voisine de Mykolaïv. Tant que le monde fermera les yeux sur ce que fait la Russie, il sera en proie au chaos. Les Etats-Unis essaient de mener une espèce de diplomatie avec elle, mais personne ne peut négocier avec ces monstres. » Que les Américains cessent d'aider l'Ukraine ou pas, « de toute façon, il faut continuer à se battre pour survivre ».

Ce qui l'agace particulièrement, dans ces grandes tractations, c'est de voir « à quel point le sort des gens est complètement oublié ». « On parle de se partager des minerais et des territoires, mais où est passée la question des droits humains ? On revient à un monde gouverné par l'argent et la brutalité, et où la vie humaine ne vaut plus rien », lâche-t-il, dépité.

Lui qui a été soumis aux sévices des Russes pour avoir résisté sous l'occupation met en garde les Européens : « Il est temps de se réveiller. L'Europe a construit un espace sûr pendant soixante-dix ans. Les gens ne veulent pas quitter cette zone de confort. Nous aussi on était comme ça. Mais pendant qu'on créait cette bulle idéale, des pays malades comme la Russie se préparaient à la guerre. » Tout peut changer très vite, avertit-il. Il suffit d'une étincelle pour qu'éclate la troisième guerre mondiale. L'histoire se répète souvent. La paix n'arrive pas toute seule, il faut se battre pour elle. »

Le député Oleksandr Merezhko, membre du parti de Volodymyr Zelensky, Serviteur du peuple, et président de la commission des affaires étrangères de la Rada, le Parlement ukrainien, compte lui aussi sur le soutien de l'Europe, même s'il espère que les discussions avec Washington pourront se poursuivre. « L'enjeu, c'est notre propre survie. S'il faut signer un accord sur les minerais ou un cessez-le-feu pour cela, alors faisons-le. Mais cela doit s'accompagner de garanties de sécurité. Et la meilleure d'entre elles, c'est l'intégration dans l'OTAN. » Et si l'Alliance atlantique était vidée de sa substance, comme le laissent craindre les déclarations du président américain ? « Si les Etats-Unis s'en retirent, il restera encore

trente et un pays dans l'Alliance. Mais je ne peux pas croire à ce scénario. »

Le député reconnaît qu'il ne pensait pas que les Etats-Unis suspendraient leur aide militaire à l'Ukraine. « Je suis sous le choc, admet-il. Je n'aurais jamais cru que Trump irait jusqu'à là. Il joue à un jeu très dangereux. Cela va faire plus de victimes en Ukraine, et affecter la crédibilité des Etats-Unis. A titre personnel, je me sens trahi par notre plus proche allié. » Il pèse chaque mot, de crainte d'attiser le courroux du chef de la Maison Blanche. « Je ne veux pas utiliser de mots durs, car Trump y est très sensible... » Oleksandr Merezhko refuse ainsi de parler de « chantage », même si « cela y ressemble beaucoup ».

« LE SYMBOLE DE NOTRE RÉSISTANCE »

Pour lui, le grand gagnant de la suspension de l'aide militaire américaine ne fait aucun doute : « Pour Vladimir Poutine, c'est une victoire. » Pas question, en revanche, que les Ukrainiens cèdent aux pressions russes – et désormais américaines – pour forcer Volodymyr Zelensky à quitter le pouvoir. « Pour nous il est plus qu'un président : il est le symbole de notre résistance, et le haut commandant de l'armée », explique le député. Il espère désormais que les dirigeants français, britannique et allemand – le président Emmanuel Macron, le premier ministre Keir Starmer et le probable futur chancelier Friedrich Merz – deviendront « les leaders de l'Europe » pour aider l'Ukraine à surmonter l'abandon américain.

De son côté, Mykhailo Samus, directeur adjoint du Center for Army, Conversion and Disarmament Studies, un groupe de réflexion spécialisé dans les questions de défense, ne décolère pas. « De quelle paix parle-t-on si l'administration américaine décide simplement de supprimer l'aide au pays qui est victime d'une agression ? » Trump avait deux options, poursuit l'expert militaire : « Il pouvait faire pression sur la Russie pour forcer Poutine à signer un accord de paix, mais il a préféré la seconde option, la plus facile, qui consiste à mettre la pression sur l'Ukraine parce qu'elle est dépendante de l'aide américaine. » Sa crainte, désormais : que « les Etats-Unis se coordonnent avec la Russie pour exiger la capitulation de l'Ukraine ». ■

THOMAS D'ISTRIA
ET FAUSTINE VINCENT

Zelensky entend renouer le contact avec Trump

Le président ukrainien se dit prêt à signer «à n'importe quel moment» l'accord sur les minéraux avec Washington

KIEV - correspondant

Face aux dangers que représente la suspension de l'aide militaire américaine, le président ukrainien a estimé n'avoir d'autre choix, mardi 4 mars, que d'envoyer des signaux d'apaisement à Donald Trump. Dans un texte, publié en fin d'après-midi sur le réseau social X, Volodymyr Zelensky a évoqué de «premières étapes» pour «rapidement mettre fin à la guerre». Celles-ci consisteraient en l'instauration d'une trêve dans la mer Noire et dans le ciel avec «interdiction des missiles, des drones à longue portée et des bombardements sur les infrastructures énergétiques et civiles», à condition que la Fédération de Russie fasse de même. L'accord devrait également inclure la libération des prisonniers de guerre russes et ukrainiens. Tout cela dans l'espérance de «travailler avec les Etats-Unis pour parvenir à un accord final solide».

La proposition du président ukrainien, inédite depuis le début de l'invasion à grande échelle du pays, en février 2022, vise à répondre aux critiques de l'administration américaine, qui l'accuse de ne pas vouloir trouver une issue à la guerre. M. Zelensky s'était jusque-là refusé à proposer une trêve avant l'obtention de sérieuses garanties de sécurité protégeant son pays d'une éventuelle nouvelle agression russe. Mais il ne peut désormais plus compter sur le soutien des Etats-Unis. Dans son message de mardi, Volodymyr Zelensky a redit «l'engagement de l'Ukraine en faveur de la paix», assurant être prêt à travailler «sous le leadership fort du président Trump pour obtenir une paix durable», qu'il a remercié pour son soutien.

Donald Trump a confirmé avoir reçu la lettre lors de son premier discours devant le Congrès, mardi soir, à Washington. «J'apprécie qu'il ait envoyé cette lettre, je l'ai reçue il y a peu, a déclaré le président américain. Simultanément, nous avons eu des discussions sérieuses avec la Russie et avons reçu des signaux forts indiquant quelle était prête pour la paix. Ne serait-ce pas magnifique?»



Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, lors d'une conférence de presse, à Kiev, le 23 février. RAFAEL YAGHOBZADEH POUR « LE MONDE »

a martelé que la meilleure garantie de sécurité pour le pays en guerre «est de donner aux Américains un intérêt économique dans l'avenir de l'Ukraine».

«Minimiser les dégâts»

Cette tentative de réconciliation auprix d'importants compromis, poussée par les alliés européens de Kiev, a été accueillie avec un soupir de soulagement par une partie de la classe politique et des experts ukrainiens. Passé l'émotion des jours qui ont suivi l'altercation dans le bureau Oval, de nombreuses personnalités s'étaient en effet publiquement inquiétées d'un risque de rupture avec Washington, appelant à un apaisement. La décision américaine de suspendre son aide militaire, mardi, a mis un coup de pression supplémentaire.

«La situation est très compliquée, elle est même critique», admet au téléphone l'ancien ambassadeur d'Ukraine aux Etats-Unis, Oleh Chamchour, joint par Le Monde. «Il faut absolument minimiser les dégâts dans nos relations avec l'administration Trump», estime le diplomate, pour qui la lettre de Volodymyr Zelensky contient des «éléments nécessaires». «Seront-ils suffisants?», interroge-t-il. A voir.»

«Nous devons mettre toutes nos émotions de côté, relève également le député Volodymyr Ariev, du parti d'opposition Solidarité européenne. Nous ne sommes pas dans une série télévisée et nous devons rétablir notre relation avec les Etats-Unis par tous les moyens possibles. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous aliéner les Américains à un moment pareil.» Le parlementaire plaide pour une

plus grande inclusion des partis politiques ukrainiens dans les prises de décision. «Nous devons changer notre équipe de négociation et y ajouter des personnes très professionnelles et qui ont la confiance de l'administration Trump», affirme M. Ariev. Même constat pour Oleh Chamchour, qui, en plus de mettre en avant l'importance d'un renforcement de la coopération avec les partenaires européens, appelle à «la création d'une véritable économie de guerre et à la mobilisation de toutes les capacités de la société pour atteindre les buts militaires».

En attendant, l'Ukraine fait bloc derrière son président. Les attaques de Donald Trump contre Volodymyr Zelensky, à qui il a reproché de ne pas vouloir organiser d'élections et qu'il a qualifié de «dictateur», ont provoqué une

vague d'indignation dans le pays. Le report des élections à la fin de la guerre en raison de la loi martiale est accepté par la majorité de la population, consciente des risques de divisions internes et de l'impossibilité d'organiser un scrutin dans un pays ravagé par les bombardements. A l'instar de Mykola Kniajytsky, député du parti de l'ancien président Petro Porochenko (2014-2019), qui a publié ce commentaire sur Facebook: «L'erreur de Poutine, d'Elon Musk et de ceux qui espèrent que la démission de Zelensky ou les élections résoudront le problème de la résistance de l'Ukraine est que ce n'est pas l'armée et le peuple qui écouteront Zelensky, mais Zelensky qui doit écouter l'armée et le peuple, et agir conformément à leur volonté.» ■

THOMAS D'ISTRIA

Sans aide américaine, les civils plus exposés aux frappes russes

Seuls les Etats-Unis peuvent fournir à Kiev les systèmes antiaériens Patriot permettant d'intercepter les missiles balistiques tirés par Moscou

Le gel brutal de l'aide militaire américaine à l'Ukraine, annoncé mardi 4 mars, pour forcer Kiev à se rallier au «plan de paix» imposé par Donald Trump ne devrait pas avoir de conséquences immédiates sur le théâtre des combats. Le premier ministre ukrainien, Denys Chmyhal, a assuré que l'armée disposait des «moyens et des outils nécessaires pour tenir la ligne de front» face à la poussée des forces russes, tout en se disant plus inquiet pour l'avenir des systèmes de défense antimissiles Patriot, fournis à Kiev par Washington.

La Maison Blanche n'a pas annoncé de conditions claires pour le redémarrage de l'aide militaire à l'Ukraine. La décision a été prise personnellement par Donald Trump, qui a confié l'exécution au secrétaire à la Défense, Pete Hegseth, indique l'agence Bloomberg. Washington fournit actuellement environ 30 % des armes utilisées par les forces armées ukrainiennes, une quantité équivalente à ce qui est livré par les autres alliés de Kiev, principalement européens. Environ 40 %

des armes utilisées sont produites ou assemblées en Ukraine.

L'aspect le plus problématique du gel de l'aide américaine concerne les capacités militaires que les Etats-Unis sont actuellement les seuls à pouvoir fournir à l'Ukraine. Il s'agit des systèmes antiaériens Patriot et Nasams, mais aussi des missiles pour les avions de combat F-16 et des missiles sol-sol conçus pour le système de tir HIMARS.

Les experts ukrainiens s'accordent à dire que le système Patriot est le seul à pouvoir intercepter efficacement les missiles balistiques de type Iskander-M et Kinjal, tirés depuis 2022 sur le territoire ukrainien. Plus d'un millier de ces missiles, dont la charge explosive varie entre 500 et 800 kilos, ont été tirés par l'armée russe au cours des trois dernières années. Ils frappent les aérodromes, les centres de commandement, les usines d'armement, mais aussi des infrastructures civiles (installations électriques, hôpitaux, hôtels, immeubles d'habitation) à travers tout le territoire ukrainien. La Russie serait capa-

ble de produire entre quarante et cinquante Iskander-M et une dizaine de Kinjal par mois.

«L'épuisement du stock de missiles Patriot est ce qui nous poserait le plus de problèmes, estime l'analyste militaire ukrainien Oleksandr Kovalenko. La seule alternative permettant d'intercepter des missiles balistiques, c'est le SAMP-T Mamba franco-italien. Mais très peu de systèmes ont été produits et le même problème se pose pour les missiles du Mamba. Je doute qu'il soit possible d'en produire rapidement.»

En Ukraine, beaucoup craignent que les attaques russes s'intensifient, précisément pour épouser les réserves de missiles destinés aux systèmes Patriot. La défense antiaérienne pourrait être contrainte de faire des arbitrages difficiles entre la protection de certaines villes, aérodromes, centrales nucléaires, etc.

L'impact négatif sur la ligne de front devrait mettre plus de temps à se faire sentir. Comme le fait remarquer l'expert militaire Serhiy Zgurets, «environ 60 % des cibles ennemis sont détruites au

moyen de drones de fabrication ukrainienne, ce qui réduit la dépendance à l'égard des approvisionnements en munitions américaines».

La quasi-totalité des drones de combat sont fabriqués ou assemblés dans le pays. «L'Ukraine est beaucoup moins dépendante des Etats-Unis pour ses besoins quotidiens sur le champ de bataille qu'elle ne l'était dans les périodes antérieures de la guerre», estime l'expert américain Michael Kofman. Pour ce dernier, les frappes de précision au-delà de 30 kilomètres «seront plus problématiques» à cause du déficit de missiles pour les systèmes HIMARS.

Risque d'«aveuglement»

En 2024, l'industrie de défense ukrainienne a fait un bond en avant, produisant par exemple 154 canons automoteurs 2S22 Bohdana contre 30 en 2023 et un seul en 2022. La production d'obus pour l'artillerie reste en revanche un point noir, que les alliés européens de l'Ukraine pourraient partiellement compenser. Environ deux millions d'obus d'artillerie devraient être pro-

duits dans les pays de l'Union européenne cette année, indiquait, en décembre 2024, le commissaire européen à la défense et à l'espace, Andrius Kubilius.

«Nous sommes déjà passés par là», note Oleksandr Kovalenko, faisant allusion au premier semestre 2024, durant lequel les républiques du Congrès avaient bloqué l'envoi d'aide militaire en mettant leur veto. «Le front a tenu bon malgré la pénurie d'obus et l'offensive opportuniste massive lancée par les Russes», souligne M. Kovalenko. Pour ce dernier, l'armée russe n'est plus aujourd'hui en mesure de produire une offensive de la même ampleur.

De nombreuses questions continuent de se poser au sujet du gel de l'aide américaine, dont les contours sont flous. «[Il] risque de toucher la maintenance, l'accès aux pièces détachées et le soutien technique», souligne l'analyste militaire ukrainien Serhiy Hrabsky. La suspension entraînera une dégradation de l'état de préparation opérationnelle au fil du temps.»

Mais ce qui inquiète tout particulièrement M. Hrabsky, c'est le

potentiel gel du renseignement en imagerie satellite et du renseignement d'origine électromagnétique, susceptible d'«aveugler», au moins temporairement, l'armée ukrainienne.

«Jusqu'à présent, nous recevons des renseignements en temps réel sur les concentrations d'équipements et de ressources de l'ennemi, tant sur la ligne de front que loin dans la profondeur, note M. Hrabsky. Si nous perdons ces renseignements ou si nous recevons ces données avec un certain retard, ce qui me paraît assez probable, l'efficacité de nos frappes sera réduite à court terme. Et si nous cessons de recevoir des informations en temps réel sur le décollage de bombardiers russes, cela affectera aussi nos capacités d'alerter à temps la population civile. Il faudra du temps pour compenser cette perte.» ■

Renseignement, défense antiaérienne... La décision de Donald Trump est donc, dans un premier temps, surtout susceptible de rallonger la liste des victimes civiles de l'attaque russe. ■

EMMANUEL GRYNSZPAN

GUERRE EN UKRAINE

Un plan de financement de la défense européenne

La présidente de la Commission a proposé 150 milliards d'euros de prêts bonifiés aux Etats membres

BRUXELLES - bureau européen

Les 27 chefs d'Etat et de gouvernement la réclamaient depuis début 2024. Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, a fini par dévoiler, mardi 4 mars, deux jours avant un sommet extraordinaire consacré au sujet, sa proposition de «réarmer l'Europe». Ce plan doit permettre aux Etats de dépenser jusqu'à 800 milliards d'euros de plus pour leur défense dans les cinq années à venir, selon les calculs très optimistes de la Commission.

Ces moyens devront aider à accélérer le réinvestissement de l'Europe dans ses moyens militaires, mais également à soutenir l'Ukraine dans sa lutte contre la Russie de Vladimir Poutine, et ce, alors que Donald Trump a annoncé le gel de l'aide militaire américaine à Kiev et tourne désormais clairement et délibérément le dos à l'Europe.

«Un danger clair»

«L'Europe fait face à un danger clair et immédiat d'une ampleur qu'aucun d'entre nous n'a connue dans sa vie d'adulte», assure Ursula von der Leyen dans une lettre envoyée aux dirigeants du continent. Désormais, «l'Europe doit être chargée de sa propre dissuasion et de sa défense», déclare-t-elle. Pour cela, il faudra beaucoup de moyens, comme ne cessent de le clamer les dirigeants européens. Alors que les Vingt-Sept ont déjà augmenté de 30 % leurs dépenses militaires depuis 2021, en consignant 320 milliards d'euros à leur défense en 2024, la Commission leur propose une aide de 150 milliards d'euros supplémentaires ces prochaines années.

L'ancienne ministre allemande de la défense propose la création, par le biais d'une procédure d'urgence prévue par les traités, d'un nouveau fonds, Rerarm, afin de prêter jusqu'à 150 milliards d'euros aux Etats pour leurs dépenses militaires. Le budget communautaire va permettre de lever sur les marchés les sommes nécessaires, de les garantir, et de les prêter aux Etats à très long terme. Ces derniers devront ensuite les rembourser.

La Pologne aurait préféré la mise en place de subventions, mais l'es-



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à Bruxelles, le 4 mars. NICOLAS TUCAT/AFP

LA COMMISSION AUTORISE LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE À DÉROGER AU PACTE DE STABILITÉ POUR LEURS DÉPENSES DE DÉFENSE

prêts nationaux, il faut aller vers une dette commune.» «Nous ne devons pas (...) encourager la fragmentation ou acheter des armes américaines. L'argent européen doit aller à une stratégie de défense véritablement européenne», prévient l'eurodéputé allemand (Verts) Daniel Freund.

Alors que l'Agence européenne de défense – tout comme l'alliance atlantique – a identifié les «lacunes capacitives» des armées européennes, la Commission propose de s'appuyer sur ces diagnostics pour orienter l'utilisa-

tion de ces 150 milliards d'euros vers une dizaine de domaines prioritaires comme les missiles, les munitions, les drones, la mobilité militaire ou le cyber. «L'impact sera accru, précise Ursula von der Leyen, si les Etats mènent des achats communs, ce qui assurera l'interopérabilité et la prévisibilité des matériels, réduira les coûts et créera des effets d'échelle pour renforcer la base industrielle européenne de défense.»

Mais des questions se posent déjà. Ce nouvel instrument sera-t-il réservé à l'achat des seuls matériels européens ou pourra-t-il financer des matériels hors UE? «Ursula von der Leyen n'en a pas parlé», s'inquiète l'eurodéputée française (Renew Europe) Nathalie Loiseau, soucieuse de défendre la préférence européenne. La Commission assure que les prêts seront accordés à ceux qui entendent acheter conjointement – à au moins trois pays de l'UE, ou deux de l'UE et l'Ukraine – des équipements.

En revanche, elle n'a pas encore arrêté les critères exacts d'éligibilité, un sujet qui divise depuis plus d'un an les Français, les Allemands, les Néerlandais ou les Polonais dans la négociation d'un autre programme européen consacré à la défense.

Au-delà des prêts, la Commission autorise les Etats membres de l'UE à déroger au pacte de stabilité pour leurs dépenses de défense. Aujourd'hui, en cas de dépassement de la limite de 3 % du produit intérieur brut de déficit, les Etats font face à des procédures de déficit excessif. Demain, les capitales pourront soustraire leurs investissements et dépenses courantes en matière de défense du calcul de leur déficit budgétaire. Cette annonce était particulièrement attendue par les pays les plus en retard, comme l'Italie ou l'Espagne.

«Si les Etats membres augmentent leurs dépenses de défense de 1,5 point du PIB en moyenne, cela

pourrait créer une marge budgétaire de près de 650 milliards d'euros sur une période de quatre ans», précise la présidente de la Commission. Entre les 150 milliards d'euros de prêts et ces 650 milliards d'euros de flexibilité budgétaire, l'Europe pourrait théoriquement investir 800 milliards d'euros de plus dans sa défense. Reste que pour atteindre ces chiffres, tout dépendra donc de la capacité des Etats à dégager des moyens pour se défendre.

Utiliser l'épargne des Européens

Dans son plan Rerarm, Ursula von der Leyen propose aussi aux Etats membres de l'UE de réorienter, s'ils le souhaitent, une partie de leur fonds de cohésion ou d'utiliser d'autres instruments lancés récemment pour investir dans la défense. De même, Bruxelles appelle la Banque européenne d'investissement à prendre une part plus importante dans le soutien de la base industrielle de défense, en élargissant ses prêts aux acteurs du secteur, et demande aux Etats de parfaire l'union de l'épargne et des capitaux, afin d'utiliser l'épargne des Européens pour financer l'effort de défense.

En avançant ces options consensuelles, la Commission a joué la sécurité, et a délibérément laissé de côté d'autres idées plus disruptives. Outre l'emprunt commun européen, pas encore mûr pour nombreux de capitales, la Commission a également évité d'évoquer l'idée de la confiscation des quelque 210 milliards d'euros d'avoirs russes gelés, qui fait l'objet d'un débat intense tant à Bruxelles que dans les capitales. Ce débat progresse dans la bonne direction, juge d'ailleurs un diplomate qui défend cette confiscation.

De même, la Commission ne s'est pas positionnée vis-à-vis du projet de banque du réarmement, promu par la Pologne, que plusieurs chercheurs soutiennent pour accompagner la relance des investissements militaires au niveau de l'UE et de l'Europe élargie au Royaume-Uni. «Dans l'immédiat, la Commission voulait proposer des solutions rapides à mettre en œuvre, juge un diplomate. Les questions de financements de plus long terme pourront être abordées dans un second temps.» ■

PHILIPPE JACQUÉ

Le «quoi qu'il en coûte» allemand en matière de dépenses militaires

Le probable futur chancelier propose que les dépenses de défense supérieures à 1 % du PIB soient exemptées du frein à l'endettement

BERLIN - correspondance

Friedrich Merz, chef de l'Union chrétien-démocrate (CDU) et vainqueur des élections législatives du 23 février en Allemagne, n'est pas encore chancelier. Mais il a annoncé, mardi 4 mars, une décision d'une portée historique. Avec ses futurs partenaires de coalition, les chrétiens-sociaux de la CSU bavaroise et les sociaux-démocrates du SPD, il s'est entendu sur un paquet législatif visant à augmenter fortement les dépenses de défense, à investir massivement dans les infrastructures et à soulager les finances des Länder. Le projet sera présenté au Bundestag dans la semaine du 10 mars, afin d'être adopté avant la constitution de la nouvelle Assemblée, prévue le 25 mars.

L'accord prévoit que toutes les dépenses de défense supérieures à 1 % du produit intérieur brut (PIB) pourront être adoptées sans tenir compte du «frein à l'endettement».

Le «frein à l'endettement» est une règle constitutionnelle qui limite à 0,35 % du PIB le déficit de l'Etat fédéral. Il projette également que les Länder puissent s'endetter, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il prévoit, enfin, la création d'un «fonds spécial» de 500 milliards d'euros pour financer les infrastructures (écoles, routes, chemins de fer, etc.) sur une durée de dix ans.

Pour être adopté, le texte doit obtenir le soutien des Verts ou du Parti libéral-démocrate (FDP). «Pour la défense de l'Allemagne, la règle doit être: "Whatever it takes" [quo qu'il en coûte]», a déclaré Friedrich Merz, mardi soir. Pour celui qui était jusqu'ici un fervent défenseur de la discipline budgétaire, c'est une rupture majeure.

La CDU/CSU et le SPD, qui négocient depuis vendredi un accord de coalition, ont donc réussi à s'entendre en quelques jours sur le cadre financier de la législature à venir. Les deux formations étaient soumises à une double urgence: la première venait des Etats-Unis,

qui ont gelé l'aide à l'Ukraine et menacent de ne plus garantir la sécurité de l'Europe face à la Russie. La seconde est institutionnelle: dans le nouveau Bundestag, qui doit se constituer le 25 mars, les partis Die Linke (gauche radicale) et Alternative pour l'Allemagne (extrême droite), opposés à toute augmentation des dépenses d'armement, disposent à eux deux d'une minorité de blocage susceptible d'empêcher toute révision de la Constitution.

Ce levier est considérable: en raison de la règle constitutionnelle du frein à l'endettement, toute augmentation massive des dépenses ne peut se faire que par un vote à la majorité des deux tiers. Pour contourner cet obstacle, quatre économistes de renom et de différentes sensibilités – Clemens Fuest, président de l'institut économique de Munich (IFO), Michael Hüther, à la tête de l'institut de Cologne, Moritz Schularick, président de l'institut de Kiel, et Jens Südekum, de l'université de

Düsseldorf – avaient proposé de faire adopter par l'actuel Bundestag deux «fonds spéciaux» de 400 milliards à 500 milliards d'euros chacun, financés par l'emprunt, liés à un objectif précis d'investissement. L'accord trouvé mardi ne prévoit finalement qu'un seul «fond spécial», pour les infrastructures, mais, pour la défense, il prévoit une modification du frein à l'endettement, ce qui assure un financement plus durable. Ces mesures ont de bonnes chances d'être adoptées dans le Bundestag actuel, même si le débat promet d'être animé.

Un gigantesque plan de relance Certains économistes attachés au frein à l'endettement, comme Veronika Grimm, membre du conseil des experts économiques du gouvernement, proche des libéraux, ont d'ores et déjà critiqué l'énormité de l'endettement envisagé, considéré comme «totale et exagérée». Politiquement aussi, le projet est délicat. Un Par-

lement en fin de course est-il légitime pour prendre des décisions de cette ampleur, alors que le peuple vient de voter pour désigner de nouveaux députés? La CDU, qui a fait campagne en promettant de pouvoir appliquer son programme sans toucher au frein à la dette, n'a-t-elle pas ruiné sa crédibilité?

La coalition sortante (SPD, Verts, FDP) n'a pas oublié que ce sont des députés de la CDU qui sont à l'origine de la censure du budget du gouvernement d'Olaf Scholz, en novembre 2023, par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. L'arrêt avait plongé la coalition dans le chaos, empêchant le financement de nombreux projets d'investissement, et abouti à la dissolution, un an plus tard.

Le plan d'endettement adopté mardi, même légal, pourrait renforcer le vote protestataire, alors que les partis de gouvernement ont été sanctionnés dans les urnes. Friedrich Merz a sans doute ces risques en tête. Mais il a probablement aussi

pensé à quelques illustres prédecesseurs. Par exemple le chrétien-démocrate Helmut Kohl (1930-2017), qui avait forcé la réunification économique du pays, en 1990, contre l'avis d'une partie de son camp. Ou bien Gerhard Schröder (SPD), réélu chancelier en 2002 sur un programme de gauche, mais qui avait fait voter ensuite un ambitieux plan de réformes du marché du travail et de baisse des prestations sociales. Son parti ne s'en est jamais vraiment remis, mais ces réformes sont considérées comme ayant favorisé la prospérité des années 2010.

La décision du 4 mars, qui est aussi un gigantesque plan de relance budgétaire pour l'Allemagne, est susceptible de faire repartir un pays en berne et renforcer une Europe en crise. Alors que les dissensions avec le SPD sur ce point ont été réglées en un temps record, Friedrich Merz est peut-être en train de revêtir ses habits d'homme d'Etat. ■

CÉCILE BOUTELET

Meloni veut croire à l'unité de l'« Occident »

La présidente du conseil italien refuse une défense européenne sans protection américaine

ROME - correspondant

La présidente d'extrême droite du conseil italien, Giorgia Meloni, a largement conquis sa place sur la scène internationale. Reste à savoir ce qu'elle veut (ou peut) en faire. Depuis le début de la crise dans la relation transatlantique, sa ligne consiste à appeler de manière répétée à préserver l'unité d'un «Occident» pourtant déjà fracturé et dont les conceptions divergent, de part et d'autre de l'océan. Mme Meloni a cependant exprimé avec clarté son alignement idéologique avec Washington sans, pour autant, que les conséquences de ce positionnement sur son rôle en Europe n'aient été clairement assumées.

Ses convergences de vues avec Donald Trump, son «ami» Elon Musk et J. D. Vance, dont elle a salué l'attaque contre le modèle démocratique européen à Munich, sont pourtant évidentes. Faisant pencher la balance vers Washington, elles se superposent à la réalité d'une Italie qui n'est fondamentalement pas prête à penser sa sécurité en dehors d'une protection américaine, et elles se conjuguent à une défiance profonde vis-à-vis des desseins français en matière de défense européenne.

De fait, la relation bilatérale de Giorgia Meloni avec le président français, Emmanuel Macron, n'a jamais dépassé les mésententes originelles. L'urgence marquant la séquence qui a commencé avec le début des négociations entre

l'administration Trump et le régime de Vladimir Poutine et se poursuit avec la suspension de l'aide américaine à Kiev n'a rien arrangé. C'est à reculons que la présidente du conseil s'est rendue au sommet sur l'Ukraine organisé à Paris, le 17 février, en critiquant durement le format et en laissant apparaître son ostensible et profonde lassitude. Gage de crédibilité pour une ancienne eurosceptique radicale et coût du ticket d'entrée dans le jeu diplomatique occidental en 2022, le soutien, jusqu'ici indéfectible, de la dirigeante italienne à l'Ukraine a d'ailleurs pris des accents plus modérés.

«Lucide» et «rationnel»

Pas question d'invoquer un sur-saut européen. Mme Meloni, qui avait minimisé les menaces de Donald Trump sur le Groenland, en appelle à l'unité de l'Occident. Elle est d'ailleurs la seule dirigeante de l'Union européenne (UE) à avoir assisté à la cérémonie d'investiture du président américain et la seule à ne pas avoir pris clairement parti dans les heures qui ont suivi le tournant historique des altercations avec le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, vendredi 28 février. Elle a cependant rencontré ce dernier lors du sommet de Londres, le surlendemain, le jugeant «lucide» et «rationnel».

L'équilibre que recherche la présidente du conseil italien pourrait échapper aux lois de la physique. «Le moment de curiosité sur la Giorgia Meloni campée comme la nouvelle dirigeante forte de l'Eu-

L'idée d'un parapluie nucléaire européen assuré par la France et le Royaume-Uni lui répugne

rope est terminé. Elle est entrée dans le dur de ce que peut être la politique internationale... C'est maintenant qu'il va falloir faire les bons choix», juge un acteur de la scène diplomatique romaine. Le problème est que cet équilibre concerne au premier chef la coalition qui l'a portée au pouvoir, entre un centre droit européiste et une droite radicale menée par son vice-président du conseil, Matteo Salvini. Ce dernier, qui avait arboré un tee-shirt à l'effigie de Vladimir Poutine sur la place Rouge, en 2014, ne manque plus une occasion de relayer à grand bruit les positions désormais convergentes de Donald Trump et du président russe sur la question ukrainienne, tentant, par la même occasion, de flatter une fibre pacifiste profondément ancrée dans l'opinion publique italienne.

Aussi, Giorgia Meloni est-elle hostile à l'éventualité d'envoyer des troupes européennes en Ukraine. L'idée d'un parapluie nucléaire européen assuré par la France et le Royaume-Uni lui répugne tout autant. Il s'agirait d'une

«solution pas très intelligente», comme elle l'a indiqué à Londres, puisqu'elle impliquerait un désengagement américain. L'Italie s'en trouverait en effet reléguée au second rang, alors que sa relation privilégiée avec les dirigeants de Washington pourrait lui permettre de compter davantage, quelle que soit la nature de la future relation transatlantique à l'ère de Donald Trump. Alors, Mme Meloni pourrait enfin jouer ce rôle de «pont» entre l'Europe et le président des Etats-Unis que son camp revendique pour elle depuis l'élection présidentielle américaine. «Les évolutions en cours sont rapides et créent énormément de tensions, ce qui la met mal à l'aise. La position de Giorgia Meloni deviendra plus difficile encore si la distance se creuse entre l'Europe et les Etats-Unis», relève un diplomate.

Ecueil commercial

«Pour moi, la priorité est toujours de défendre l'intérêt national italien et je crois qu'il est dans l'intérêt national italien d'éviter toute possible fracture à l'intérieur de l'Occident», a déclaré Giorgia Meloni, le 3 mars, à la télévision publique italienne, la présidente du conseil espérant être invitée à se rendre bientôt à la Maison Blanche. Alors que Friedrich Merz, probable futur chancelier de centre droit d'une Allemagne structurellement rétive à l'idée d'un découplage transatlantique en matière de sécurité, a déclaré vouloir œuvrer à l'«indépendance» de l'UE vis-à-vis de Washington,

Giorgia Meloni a fait de la défense de l'unité occidentale le mantra de son positionnement actuel. «Je ferai tout pour maintenir l'Occident uni. Tous les autres scénarios, je ne veux même pas les prendre en considération», a-t-elle déclaré dimanche, toujours à Londres et toujours à propos d'un élargissement de la protection nucléaire de la France et du Royaume-Uni. «Giorgia Meloni entretient pour elle-même l'illusion selon laquelle la communauté transatlantique pourrait encore trouver un modus vivendi. Elle n'est pas prête à accepter que l'Alliance est morte», analyse Arturo Varvelli, chef du bureau romain de l'European Council on Foreign Relations. Pour elle, le scénario du pire serait de devoir choisir entre les Etats-Unis et l'Union européenne.»

Reste que l'unité de l'Occident, sur le plan commercial en tout cas, n'est pas une priorité du président Donald Trump, qui a clairement annoncé sa volonté de lever des droits de douane allant jusqu'à 25 % contre une UE conçue, selon lui, pour «entuber les Etats-Unis», et dont l'Italie est un membre fondateur, un pilier historique et la deuxième puissance manufacturière, parfaitement intégrée aux chaînes de valeur du continent. De quoi déséquilibrer une position italienne sur une matière où l'intérêt national cher à Giorgia Meloni ne fait qu'un avec celui de l'Europe et ne serait plus conciliaire avec celui de ses alliés politiques à la Maison Blanche. ■

ALLAN KAVAL

TURQUIE Construction d'un mur à la frontière turco-grecque

La Turquie va commencer la construction d'un mur à sa frontière avec la Grèce, longue de 200 kilomètres, afin de prévenir les entrées illégales dans l'Union européenne (UE), a annoncé, mardi 4 mars, le gouverneur de la province turque d'Edirne. «Il est prévu de construire dans un premier temps 8,5 kilomètres cette année», a déclaré Yunus Sezer, le gouverneur de cette province. La Turquie a édifié ces dernières années des murs d'une longueur totale de plus de 1 000 kilomètres le long de ses frontières avec l'Iran et la Syrie, afin d'empêcher les traversées illégales. Un accord a été signé en 2016 entre l'UE et la Turquie pour que le pays garde sur son sol les réfugiés syriens, dont le nombre est estimé à 2,9 millions. — (AFP)

SYRIE Un ministre à une réunion internationale sur les armes chimiques

Le ministre des affaires étrangères syrien, Assad Hassan Al-Chibani, a annoncé sa participation, mercredi 5 mars, à une réunion de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OICAC) à La Haye, près de trois mois après la fuite de Bachar Al-Assad. «Je participe pour la première fois dans l'histoire de la Syrie à la réunion du conseil exécutif de l'OICAC», a-t-il écrit sur X, soulignant l'«engagement de la Syrie envers la sécurité internationale et la mémoire de ceux qui ont perdu la vie par asphyxie aux mains du régime d'Assad». — (AFP)

DOLCE & GABBANA



Donald Trump célèbre l'onde de choc de sa politique

Le président américain s'est longuement attardé, mardi devant le Congrès, sur les sujets intérieurs

WASHINGTON - correspondant

L'exercice n'en finissait pas, au point même d'éroder l'enthousiasme des élus républicains, pourtant prompts à se lever pour applaudir l'orateur. Pendant une heure quarante – record battu –, Donald Trump s'est adressé au Congrès réuni, mardi 4 mars, confirmant avec aplomb sa domination politique écrasante du moment. «*L'Amérique est de retour*», s'est-il félicité en ouverture. Soit la même expression qu'il employait Joe Biden, au début de sa présidence, en 2021. Les deux hommes n'avaient pas en tête le même pays, ni une même vision de sa place dans les affaires du monde.

Donald Trump a voulu d'abord se célébrer lui-même, mardi, en soulignant la puissance de l'onde de choc créée par son retour à la Maison Blanche : «*Ces six dernières semaines, j'ai signé près de 100 décrets présidentiels et pris plus de 400 mesures exécutives, un record destiné à restaurer le bon sens, la sûreté, l'optimisme et la richesse dans l'ensemble de notre merveilleux territoire. Le peuple m'a élu pour accomplir un boulot et je le fais. En fait, il a été dit, par de nombreuses personnes, que le premier mois de notre présidence est le plus réussi dans l'histoire de notre nation.*» Le président américain a rappelé les éléments marquants de sa «révolution du bon sens», telle la fin de la «tyrannie» des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion.

L'action d'Elon Musk saluée

Mais la partie la plus attendue du discours concernait l'économie, le jour de l'entrée en vigueur des taxes douanières contre le Mexique et le Canada, qui ont provoqué une vive inquiétude sur les marchés. Interrogé dans l'après-midi sur la chaîne Fox Business, le secrétaire au commerce, Howard Lutnick, avait ajouté à la confusion générale, en annonçant que l'administration pourrait faire marche arrière dès mercredi.

Après de nombreux contacts avec les responsables canadiens et mexicains, M. Trump serait prêt à les rencontrer. Mais, mardi soir, le président n'a rien laissé entrevoir de tel, confirmant sa foi dans la pertinence de cet instrument. «*Il y aura un peu de perturbation, a-t-il averti, mais ça nous va. Ce ne sera pas beaucoup.*» Le principe des tarifs réciproques entrera en vigueur le 2 avril. Selon un sondage CBS-YouGov, publié avant le discours, près des trois quarts des Américains estiment que les nouvelles taxes

Le dirigeant républicain a rejeté la responsabilité de l'inflation sur son prédécesseur, Joe Biden

douanières vont augmenter le coût de la vie.

Donald Trump a rejeté la responsabilité de l'inflation sur son prédécesseur Joe Biden, tout en assurant qu'il comptait y remédier, par le biais de l'énergie et des dérégulations dans ce secteur. «*Comme vous le savez, nous avons hérité de la dernière administration une catastrophe économique et une inflation cauchemardesque*», a-t-il précisé. Sa solution passe notamment par «*des baisses d'impôt pour tout le monde*», confirmant celles déjà adoptées sous son premier mandat.

Mais Donald Trump veut aussi tenir ses promesses de campagne. Il a répété son souhait de faire passer une défiscalisation des pourboires, des heures supplémentaires et des chèques de la sécurité sociale pour les personnes âgées. Tout cela, en s'engageant à atteindre, pour la première fois depuis plus de vingt ans, un budget à l'équilibre.

Au-delà du public américain, Donald Trump s'est ainsi adressé aux élus républicains du Congrès, qui tiennent entre leurs mains une partie de son agenda. Ils ont jusqu'au 14 mars pour trouver une solution budgétaire et éviter un shutdown, soit une interruption temporaire des activités non essentielles du gouvernement fédéral. Cette menace est récurrente. Le plus souvent, un compromis de dernière minute est trouvé. Le speaker de la Chambre des représentants, Mike Johnson, comptait sur une telle issue, en proposant une extension de six mois du financement de l'Etat. Mais, cette fois, l'entreprise chaotique lancée par Elon Musk au sein de l'administration fédérale change la donne. Les démocrates ne veulent pas valider ce reformage brutal de l'Etat, les licenciements massifs de fonctionnaires, l'accès à des bases de données sensibles, en acceptant automatiquement un compromis.

Outre la question du shutdown, les élus républicains ont un deuxième casse-tête : le train de dépenses que l'administration Trump veut faire passer. Elles concernent en priorité la vaste opération de rétention et d'expul-



Donald Trump, devant le Congrès, au Capitole, à Washington, le 4 mars. BEN CURTIS/AP

sion de clandestins, dont le président a longuement parlé, mardi, mais aussi l'énergie, le secteur militaire et la politique fiscale. Faut-il un texte unique, ou deux, pour traiter séparément ce dernier point? A ce jour, sénateurs et représentants n'ont pas adopté de stratégie commune.

Par ailleurs, Donald Trump a évoqué un projet gigantesque de gazoduc en Alaska avec notamment la Corée du Sud et le Japon, ainsi que la relance des chantiers navals aux Etats-Unis. Il a aussi salué l'action d'Elon Musk – présent dans la tribune et, une fois n'est pas coutume, en cravate – à la tête du département de l'efficacité

gouvernementale (DOGE). «*Nous avons trouvé des centaines de milliards de dollars de fraudes, a assuré l'orateur, en désignant un ennemi de l'intérieur, sans développer davantage. Pendant près de cent ans, la bureaucratie fédérale a grossi jusqu'à écraser nos libertés, faire exploser nos déficits et contrarier le potentiel de l'Amérique de toutes les façons imaginables.*» Donald Trump s'est ensuite lancé dans une liste sans fin des gaspillages, comme des aides pour les droits LGBT au Lesotho, un pays africain «*dont personne n'a jamais entendu parler*».

L'Amérique était une île, mardi soir, entourée de l'amère certi-

tude d'avoir été abusée par des pays alliés ou hostiles. Donald Trump a confirmé son intention de reprendre possession du canal de Panama et de contrôler le Groenland «*pour des raisons de sécurité*». Son discours trahissait une trivialisation des ambitions du pays. Son leader, un homme de 78 ans condamné au pénal, revisite des mèmes de campagne au lieu d'exposer sa vision de l'avenir de la première puissance mondiale.

Le monde, justement, fut le grand absent de ce discours, évacué en quelques minutes finales, pour la forme. On apprit ainsi que Volodymyr Zelensky, le président

ukrainien, avait adressé une lettre à Donald Trump pour se dire prêt à signer à sa convenance l'accord sur les minéraux rares, reporté, vendredi, en catastrophe. «*Nous avons eu des discussions sérieuses avec la Russie et avons reçu des signaux forts qu'ils sont prêts pour la paix. Ne serait-ce pas beau?*», a dit, sans s'étendre, le président américain, qui a aussi envoyé une nouvelle pique aux alliés. «*L'Europe a, hélas, dépensé plus d'argent pour acheter du pétrole et du gaz russe que pour défendre l'Ukraine, et de loin*», a-t-il affirmé.

L'équipe Trump avait aussi préparé des surprises. Certaines relevaient d'une émission de télé-réalité, telle la remise d'une carte symbolique de policier à un garçon de 13 ans, souffrant d'une tumeur au cerveau, ou la signature d'un décret présidentiel pour donner le nom d'une fille de 12 ans, tuée par deux immigrés vénézuéliens, à un refuge dans une zone naturelle protégée. Le président a aussi annoncé que l'un des commanditaires de l'attentat ayant coûté la vie à 13 soldats américains à Kaboul, lors du retrait précipité d'Afghanistan décidé par l'administration Biden, en 2021, avait été arrêté et était en cours de transfert aux Etats-Unis, grâce à la coopération du Pakistan.

Les démocrates au spectacle

Les démocrates, eux, ont participé au spectacle politique en manifestant de façon claire, et parfois un rien immature, leur hostilité. Leur refus d'applaudir était un classique. Des élues ont coordonné leur choix vestimentaire, en s'habillant en rose. Al Green, représentant du Texas reconnaissable à sa canne qu'il brandissait, a perturbé le début du discours de Donald Trump, suscitant son exaspération. A la demande du speaker, Mike Johnson, il a été escorté vers la sortie. Des démocrates ont levé pendant le discours de petites pancartes – «*Musk vole*» ou «*Sauvez Medicaid*» – qui disaient moins leurs idées que leur incapacité du moment à se faire entendre face au rouleau compresseur de l'administration Trump. Plusieurs dizaines d'élus de l'opposition ont quitté l'enceinte avant la fin du discours.

Sur les réseaux sociaux, les partisans et les conseillers du président se sont déchaînés pour dénoncer l'absence de compassion des démocrates. Ceux-ci n'ont pas applaudi certains des civils salués à la tribune, ou l'arrestation du commanditaire de l'attaque à Kaboul. Dans la réalité trumpiste, celui qui n'acclame pas le président n'est pas un patriote. ■

PIOTR SMOLAR

La santé du pape pose en filigrane la question de la renonciation

Face à la plus longue hospitalisation du pontificat, des interrogations se font jour sur la gouvernance de l'Eglise catholique

Voilà plus de quinze jours que les catholiques du monde entier sont suspendus chaque soir aux quelques mots publiés par le Vatican sur la santé du pape. Hospitalisé, depuis le 14 février, à l'hôpital Gemelli, à Rome, d'abord pour les complications d'une bronchite puis pour une double pneumonie, François, 88 ans, a vu sa santé se dégrader en quelques semaines.

S'il a connu plusieurs problèmes médicaux sérieux ces dernières années – le pape a été hospitalisé quatre fois depuis le début de son pontificat, en 2013 –, jamais il n'était resté aussi longtemps loin des affaires de l'Eglise catholique. Une situation d'autant plus préoccupante pour l'institution qu'aucune date de sortie n'a été

communiquée jusqu'à présent par les équipes du Vatican.

Mardi 4 mars dans la soirée, l'état de Jorge Bergoglio était «stable». Mais les médecins, qui ont assez vite parlé d'une situation «critique», n'ont cessé de répéter ces derniers jours que le pape n'était pas «hors de danger». Signe d'une inquiétude grandissante parmi les autorités ecclésiastiques, des appels à la prière, place Saint-Pierre, à Rome, ont été lancés tous les soirs depuis le 24 février. Massés entre les colonnes du Bernin, les fidèles avaient, ce soir-là, récité le chapelet aux côtés des cardinaux, sous la présidence du secrétaire d'Etat du Saint-Siège, Pietro Parolin, sorte de premier ministre du Vatican. Depuis, des centaines de personnes se ren-

dent chaque soir sur la place et prient pour la guérison du pape.

Le Vatican précise chaque jour si François a pu travailler ou non. Le pape a ainsi reçu le cardinal Pietro Parolin et le substitut Edgar Peña Para, numéro deux et numéro trois du Saint-Siège à deux reprises, donnant l'impression que le centre du pouvoir est passé du palais apostolique à l'hôpital Gemelli. Le chef de l'Eglise catholique y a signé la promulgation de plusieurs décrets de canonisation. Il a aussi envoyé, depuis sa chambre, un texte pour l'assemblée générale de l'académie pontificale pour la vie, réunie du 3 au 5 mars.

«*Les affaires courantes sont traitées*, remarque une source romaine. Mais la question du gouvernement de l'Eglise va se poser si

Le droit canonique ne prévoit que trois situations : la mort, l'empêchement total ou la renonciation

son hospitalisation devait durer.» Aujourd'hui, les dicastères, ministères du Saint-Siège, fonctionnent. Mais plusieurs d'entre eux ont besoin, pour des décisions importantes, d'en référer au pape. C'est pour cette raison que François est en temps normal amené à voir le

préfet du dicastère pour les évêques, une fois par semaine. «*Tous les jours, des documents remontent au pape pour validation*, rappelle François Mabille, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Tant qu'il écrit et lit, cela avance, mais, à terme, il pourrait y avoir un ralentissement et un engorgement, voire une paralysie administrative.

Une lettre de démission existe
Si la situation devait perdurer et l'état du pape décliner, le Vatican se retrouverait dans une «zone grise» concernant la gouvernance, assure ainsi une source romaine. Car le droit canonique ne prévoit que trois situations : la mort, l'empêchement total ou la renonciation. Cette dernière

option agite d'ailleurs les esprits à Rome. François, qui a été élu après la renonciation historique de Benoît XVI, avait révélé dans une interview au quotidien espagnol ABC, en décembre 2022, avoir signé, dès le début de son pontificat, une lettre de démission au cas où il ne pourrait plus assumer sa charge pour des raisons médicales. Il avait toutefois affirmé que la renonciation ne devait être «ni une mode ni une chose normale», rappelle une source au Vatican. «Selon quels critères médicaux pourrait être prise cette décision? Dans quel contexte exactement?», s'interroge une autre source vaticane. Deux questions auxquelles personne, sinon le pape lui-même, n'a de réponse à Rome. ■

SARAH BELOUEZZANE

Le Japon et la Corée du Sud, des alliés des Etats-Unis sur le qui-vive

Les deux puissances asiatiques font preuve d'un attentisme prudent, après les bouleversements géopolitiques provoqués par Donald Trump

TOKYO - correspondant

Alors que l'Europe est déstabilisée par le bouleversement de son environnement sécuritaire orchestré par Donald Trump, les alliés des Etats-Unis en Asie du Nord-Est (Corée du Sud et Japon), dont la sécurité dépend de Washington, font preuve d'un attentisme distancié mais non dépourvu d'appréhension. En témoigne la prudence du premier ministre japonais, Shigeru Ishiba, qui en réponse, lundi 3 mars, à une question à la Chambre basse sur l'altercation entre Donald Trump et le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a déclaré : « Nous n'avons pas l'intention de prendre part. Le plus important est de maintenir l'unité dans le sein du G7. »

La détérioration de la situation mondiale a rappelé aux Japonais la mise en garde du premier ministre Fumio Kishida en juin 2022 : « Aujourd'hui l'Ukraine, demain l'Asie de l'Est. » La formule avait alors semblé alarmiste. Elle ne l'est plus. « Nous sommes

à la fin de l'empire planétaire des Etats-Unis, estime Endo Ken, politologue. *Le jour où Donald Trump doutera de la valeur de Taiwan ou de la Corée du Sud dans ses marchandages, leur sort sera réglé comme l'a été celui de l'Ukraine.*»

« America First » n'est pas une formule nouvelle pour les alliés asiatiques des Etats-Unis : « Cet fut toujours le cas, quel que soit le président », rappelle Kuni Miyake, président de l'Institut des affaires étrangères à Tokyo après sa longue carrière de diplomate. *Quand les Etats-Unis sont prospères, leurs dirigeants mettent l'accent sur les valeurs universelles, la liberté et la démocratie, mais dès qu'ils rencontrent des difficultés, "America First" revient en force.*»

Sous le couvert de la consultation avec ses alliés asiatiques, l'approche américaine a été le plus souvent unilatérale. « Aujourd'hui, les Etats-Unis de Trump pensent les alliances en fonction des bénéfices économiques attendus et non plus de valeurs partagées », analyse le politologue Takayuki Nishiyama.

La Corée du Sud et le Japon sont, pour l'instant, à la périphérie de la tempête qui a déferlé sur les Européens. Mais, une fois « réglée » la question de l'Ukraine, Donald Trump va se tourner vers la Chine, sa préoccupation majeure. Et ses alliés asiatiques risquent, cette fois, de se retrouver en première ligne. Avec néanmoins un atout.

Dépendant des Etats-Unis pour leur sécurité, ils en sont aussi des alliés indispensables. Par leur situation géographique, ils constituent la première ligne de dé-

L'importance stratégique des grands archipels japonais et philippin contraint le président des Etats-Unis à les ménager

fense des Etats-Unis dans le Pacifique : une pièce maîtresse de la stratégie de Washington dans la protection des territoires américains (Hawaï, l'île de Guam, les îles Mariannes...) notamment face à la Chine. L'importance stratégique des archipels japonais et philippin contraint M. Trump à les ménager.

En raison du chaos politique qui règne en Corée du Sud à la suite du coup de force raté du 3 décembre 2024 par le président Yoon Suk Yeol – emprisonné dans l'attente d'un verdict sur son sort par la Cour constitutionnelle –, Séoul n'a guère réagi au chambardement des alliances en Europe par Donald Trump. Ses méthodes inquiètent néanmoins les dirigeants sud-coréens. Comme il l'a fait dans le cas de l'Ukraine en traitant directement avec Poutine, il pourrait passer un accord avec le dirigeant de la Corée du Nord, Kim Jong-un (et Vladimir Poutine), au-dessus de leur tête.

Divergences évidentes
Séoul n'a jamais eu les faveurs de l'équipe Trump, qui l'accuse « de considérer le soutien américain comme acquis », estime Moon Chung-in, professeur à l'université Yonsei à Séoul. Ainsi recommence à poindre en Corée du Sud la tentation de se doter de l'arme nucléaire. A l'Assemblée nationale, le 26 février, le ministre des affaires étrangères, Cho Tae-yul, a demandé le redéploiement d'armes nucléaires tactiques américaines en Corée du Sud tout en rappelant que le « plan B » (la possession de l'arme atomique par Séoul) n'est pas à exclure.

Le Japon, pour sa part, a été épargné jusqu'à présent des coups de semonce de Donald Trump. La rencontre cordiale, le

Tokyo n'entend pas se laisser entraîner par Trump dans une confrontation avec la Chine

7 février, avec le premier ministre Shigeru Ishiba a permis la confirmation de l'engagement américain de garantir la sécurité de l'Archipel – et des îlots inhabités Senkaku (Diaoyu, en chinois) en mer de Chine de l'est sur lesquels Pékin revendique la souveraineté. Le Japon s'engage à continuer à augmenter ses dépenses militaires (jusqu'à 2 % du PIB en 2027) et à accroître ses investissements aux Etats-Unis – à hauteur de 1 000 milliards de dollars (953 milliards d'euros).

Des divergences entre Tokyo et Washington n'en sont pas moins évidentes. Le projet de Donald Trump de faire de Gaza une « Riviera du Moyen-Orient » va à l'encontre de la position du Japon, qui soutient la solution à deux Etats. Quant aux sanctions visant le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, décidées par un décret présidentiel de Donald Trump à la suite du mandat d'arrêt lancé à l'encontre du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et de celui qui était alors son ministre de la défense, Yoav Gallant, elles sont jugées « inacceptables » par un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères japonais, cité par le quotidien Asahi. Au sommet du G7, en visioconférence le 24 février, le Japon a invité ses partenaires à ne pas éluder l'agression russe dans le communiqué final.

« Le Japon doit prendre conscience que les Etats-Unis ne sont pas monolithiques, ni socialement ni politiquement », estime le politologue Takayuki Nishiyama. Les élections de milieu de mandat pourraient modifier la donne. Le Japon doit s'en tenir aux principes du multilatéralisme et ne pas changer de cap simplement parce que les Etats-Unis modifient unilatéralement les règles du jeu au risque de perdre la confiance de ses partenaires dans la région. »

La Chine reste le sujet le plus préoccupant pour le Japon, qui entend faire preuve de fermeté envers Pékin, dont les forces multiplient les intrusions dans son espace aérien et ses eaux territoriales. Pour autant, Tokyo n'entend pas se laisser entraîner par M. Trump dans une confrontation avec la République populaire. En fait, le Japon et les pays de la région s'attendent au report des forces politiques et militaires américaines depuis l'Europe vers la zone Indo-Pacifique afin de contrer la Chine. Le rôle des alliés de Washington dans la région sera ainsi d'autant plus crucial.

Dès lors, il semble impératif pour le Japon de se doter d'outils lui assurant une autonomie stratégique (qui passe par un développement de ses capacités de défense) afin d'accroître sa marge de manœuvre à l'égard de M. Trump et de renforcer sa crédibilité dans la région Indo-Pacifique. Toutefois, le pacifisme constitutionnel, auquel tient l'opinion, « doit être repensé car il s'inscrit dans l'alliance avec les Etats-Unis, dont il est la contrepartie », estime Endo Ken. Une lourde tâche que la faiblesse de M. Ishiba, sans majorité stable et talonné par la droite de son parti, rend plus difficile encore. ■

PHILIPPE PONS



**PEUGEOT
SERVICE**
VOTRE PEUGEOT. NOTRE PASSION.

**L'EXCELLENCE,
ÇA S'ENTRETIEN.**

**50 € DE REMISE
SUR L'ENTRETIEN⁽¹⁾**

DE VOTRE PEUGEOT DE 2 ANS OU PLUS DÈS 250 €
D'INTERVENTIONS EN PRENANT RDV SUR PEUGEOT.FR

**+ 1 AN D'ASSISTANCE OFFERT⁽²⁾⁽³⁾
+ PAIEMENT JUSQU'A 4X SANS FRAIS⁽⁴⁾**

PEUGEOT RECOMMANDÉ TotalEnergies

(1) Offre non cumulable, valable dans le réseau Peugeot France participant, réservée aux 5000 premiers clients particuliers, propriétaires d'une Peugeot de 2 ans et plus, prenant rendez-vous sur peugeot.fr entre le 01/03/2025 et le 31/03/2025 minuit pour une intervention effectuée entre le 01/03/2025 et le 30/04/2025 inclus. Sur présentation du PASS Peugeot reçu par email dans les 72h suivant la prise de rendez-vous en ligne, bénéficiez d'une remise immédiate de 50€ pour un montant minimum de 250€ facturés pour l'achat d'opérations d'entretien effectuées avec des pièces de la gamme pièces d'origine ou de la gamme Eurorepar et la main-d'œuvre au tarif conseillé en vigueur au moment de l'achat. Voir conditions sur peugeot.fr.

(2) Assistance offerte en cas de panne immobilisante (hors batterie et crevaison) non couverte par l'assistance de la garantie constructeur ou d'un contrat de service Peugeot souscrit, et en cas d'accident immobilisant. Prestation offerte pour tout client justifiant d'une intervention après-vente réalisée dans le réseau Peugeot France (comprenant de la main-d'œuvre, des pièces et/ou un forfait) de moins de 12 mois. Le coût des réparations n'est pas couvert. (3) Mobilité (véhicule de remplacement de catégorie équivalente selon disponibilité, poursuite du voyage) et hébergement (hôtel 3 étoiles) offerts suite au remorquage en cas de panne ou d'accident immobilisant. Pour obtenir les détails de cette offre, voir conditions générales disponibles sur peugeot.fr et dans le réseau Peugeot. (4) Paiement jusqu'à 4 fois sans frais, pour un montant de 80€ à 5000€ TTC. L'offre de paiement en plusieurs fois est réservée aux clients particuliers et professionnels domiciliés en France sous réserve d'acceptation de notre partenaire SCORE & SECURE PAYMENT, SAS au capital de 200.000€, 25 rue Louis le Grand – 75002 Paris, RCS PARIS n°830 459 053. L'offre constitue une facilité de paiement et n'est pas soumise à la réglementation du crédit à la consommation. Les délais de remboursement ne peuvent être supérieurs à 90 jours à partir de la souscription à l'offre et à 4 mensualités maximum. L'opération est sans frais ni intérêts pour le consommateur. Le TAEG et le taux débiteur sont égaux à 0%. Offre valable dans les ateliers du réseau Peugeot France participants. Pour les ateliers proposant le paiement en plusieurs fois ou le paiement différé par un autre organisme, voir les conditions auprès de l'atelier concerné. EG+ – Automobiles PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.

En Cisjordanie, les colons galvanisés par Trump

Les colonies juives se multiplient sur tout le territoire palestinien occupé, dans l'espoir d'une future annexion

REPORTAGE

CISJORDANIE OCCUPÉE - envoyée spéciale

Un vent violent balaye le sommet d'une colline de Cisjordanie, entre Ramallah et Naplouse, faisant virevolter les peot (mèches de cheveux typiques des juifs orthodoxes) d'Avichav Melat, 37 ans. La pluie s'en mêlant, le colon israélien invite à rejoindre une grotte, ses moutons compris. Le père de famille a hissé tout près sa demeure en contreplaqué, sans eau ni électricité, avec sa femme et ses sept enfants âgés de 2 semaines à 10 ans. La bicoque fait partie de Geulat Zion, l'un de ces avant-postes illégaux, même au regard du droit israélien, qui parsème les crêtes de Cisjordanie occupée. Le droit international, lui, juge illégal l'ensemble des colonies.

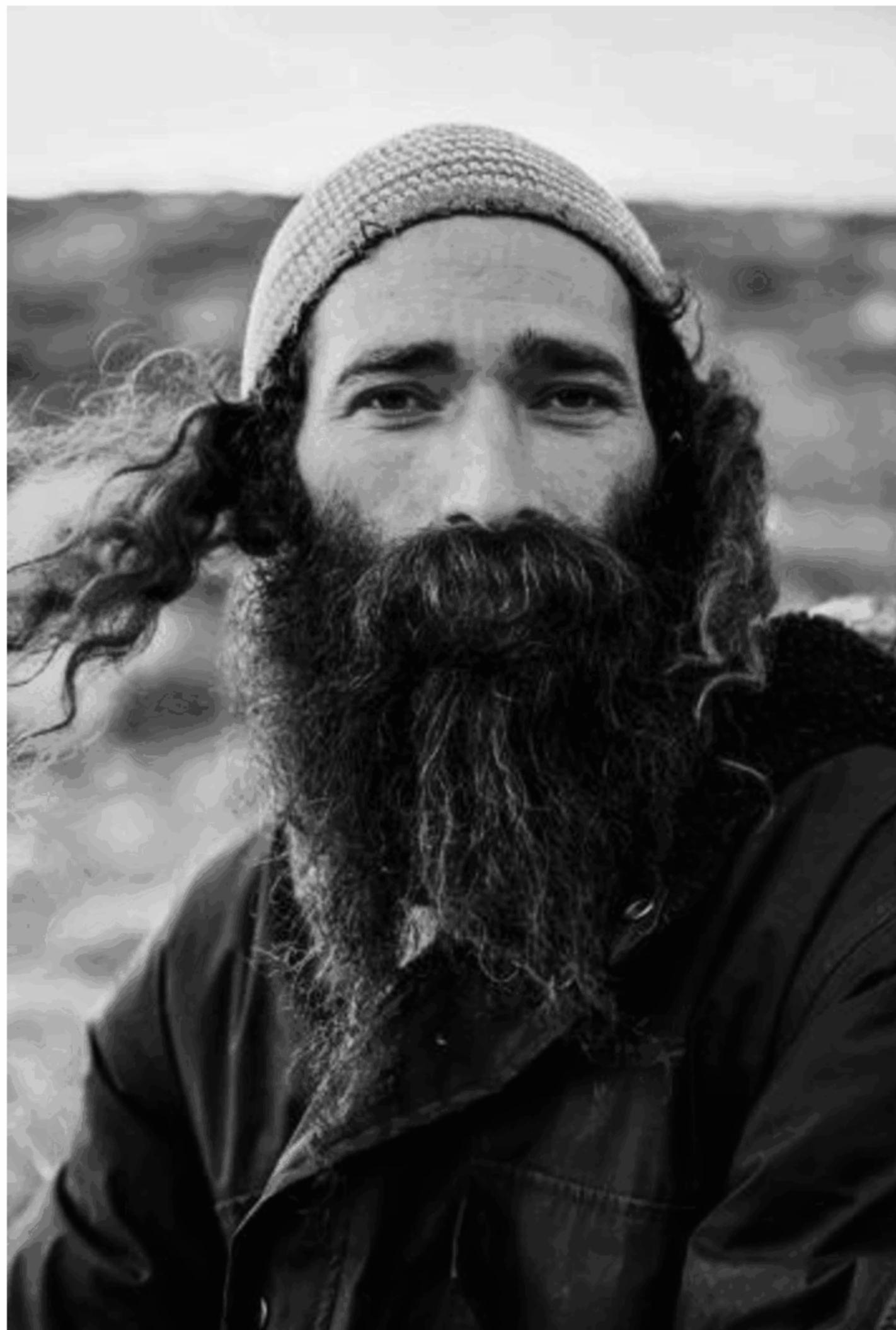
«Mon arrière-grand-père et mon grand-père sont arrivés de Lituanie sous mandat britannique et ont fondé des colonies. Mon père a fondé Shvut Rachel [une colonie toute proche] et moi, je continue, dit-il. C'est l'histoire d'Israël et c'est ce que le monde commence seulement à assimiler: nous sommes chez nous.» En contrebas, de petites maisons sont alignées le long de pieds de vigne. Une tractopelle entasse de la terre un peu plus loin. Il faut faire de la place pour de nouveaux arrivants.

Dans cette région occupée par l'armée israélienne depuis 1967, les colonies juives n'en finissent pas de s'étendre. Partout, de nouvelles routes en terre, comme celle menant chez Avichav, strient les collines, tandis que de l'asphalte frais recouvre le tracé des plus anciennes. Les engins de chantier sont omniprésents. Des barbelés entourent les habitations, parfois même les champs, non loin des villages palestiniens reconnaissables à leurs minarets. Circular ici donne le sentiment de traverser un chapelet d'îles. Aller à la rencontre des colons israéliens suppose aussi de réviser tout son lexique. On ne dit pas «Cisjordanie», mais «Judée-Samarie», pas «colonies» mais «implantations». On ne parle pas de territoire «occupé» et encore moins d'«annexion», mais de «souveraineté». Dernier détail: le nombre d'enfants est systématiquement mis en avant lors des présentations.

Le modèle, c'est Porto Rico

Eliana Passentim, 51 ans, «huit enfants et trois petits-enfants» donc, donne rendez-vous dans un restaurant vinicole de la zone industrielle de Shaar Binyamin, séparée du village palestinien de Mukhmas par une profonde vallée. Directrice du département international du conseil régional de Binyamin, qui gère 42 «implantations» israéliennes en Cisjordanie, aussi membre du Conseil de Yesha (acronyme de Yehouda, «Judée», Shomron, «Samarie», Aza, «Gaza»), l'organe de représentation des colons, elle réside un peu plus loin, dans la petite ville-colonie d'Eli, réputée très à droite, établie le long de la route 60 qui traverse le territoire palestinien du sud au nord. Israélienne née aux Etats-Unis, cette femme énergique ne cache pas sa satisfaction. «Nous avons atteint un point de non-retour», estime-t-elle, portée par un optimisme croissant depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche.

Le premier mandat de ce dernier, de 2017 à 2021, avait suscité des attentes déçues. Cette fois, les actes accompagnent les paroles. Le jour même de son investiture, le 20 janvier, le 47^e président américain a rayé d'un trait de plume le décret pris par l'administration Biden imposant des sanctions contre des colons «portant atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Cisjordanie» («Executive Order»



Avichav Melat, colon israélien, gère une ferme dans un avant-poste près d'Amihai, en Cisjordanie occupée, le 20 février. PHOTOS: JONAS OPPERSKALSKI POUR «LE MONDE»

«Si vous construisez ici 200 maisons, elles seront prises en deux jours par des familles juives»

MOSHE LEVY
habitant de la colonie de Shvut Rachel

14115 du 1^{er} février 2024). Parmi les entités qui ont收回r l'accès à leurs avoirs figure Amana, la plus importante entreprise de construction du mouvement des colons. Puis, le 5 février, questionné sur la façon dont il réagirait à une éventuelle annexation de ce territoire par Israël, le président américain s'est donné quatre semaines de réflexion. Une déclaration qui a été en partie éclipsée par l'annonce, le 4 février, de son plan ambitieux de transformer Gaza en «Riviera du Moyen-Orient».

«Ceux qui attendent une décision grandiose se trompent, mais c'est une occasion unique pour l'Etat d'Israël d'agir», savoure Eliana Passentim. Cette dernière faisait partie d'une délégation de colons de Cisjordanie, venue, en janvier, à Washington, «saluer» la victoire de Donald Trump, dans le cadre d'une intense campagne de lobbying démarlée des mois en amont. Comme d'autres, elle dit avoir accueilli chez elle le nombre de «sénateurs et membres du Congrès». Les voyages en Cisjordanie d'Américains, en particulier évangéliques, ne sont pas nouveaux, mais ils sont de plus en plus nombreux. Des visites guidées, entièrement financées, sont organisées

dans la région, pour convaincre le Parti républicain de renoncer à son soutien à la création d'un Etat palestinien, une position formalisée sous la présidence de George W. Bush, en 2002. «Le modèle, c'est Porto Rico», dit Eliana Passentim. Ce projet, porté notamment par David Friedman, ambassadeur américain en Israël lors du premier mandat de Donald Trump et fondateur du compte OneJewishState sur le réseau X, s'inspire du statut de l'île caribéenne. Conquise et annexée par les Etats-Unis à la fin du XIX^e siècle, elle a obtenu le label *Estado libre asociado* («Etat libre associé») dans les années 1950. Gérée par un gouverneur, elle possède une Constitution et une Assemblée indépendante, mais toutes les questions de défense, de politique étrangère et la monnaie dépendent de Washington. Ses citoyens ne peuvent pas voter à l'élection présidentielle. Leurs droits sont limités.

«Un apartheid? On en est loin», s'insurge Moshe Levy, 55 ans et «dix enfants», rencontré à l'entrée de Shvut Rachel, quand on l'interroge sur la ségrégation en place en Cisjordanie. «Si c'était le cas, je ne dirais pas aux Palestiniens qui veulent vivre ici en paix de rester. Mais s'ils le souhaitent, ils doivent d'abord comprendre que c'est une terre juive.» Trump, ajoute-t-il, est un bon businessman, très réaliste. Tenez, si vous construisez ici 200 maisons, elles seront prises en deux jours par des familles juives.» Selon les Nations unies, le nombre d'Israéliens établis en Cisjordanie a augmenté d'un tiers au cours de la dernière décennie, pour atteindre près de 700 000 personnes (Jérusalem-Est comprise). L'objectif affiché par les associations de colons est d'atteindre la barre du million. Cap sur Oranit, tout près de la



Or Piron Zomer, maire d'Oranit, plante un arbre, une tradition pendant la fête de Tou Bichvat («nouvel an des arbres»), en Cisjordanie occupée, le 19 février.

tants qui viendront de tout le pays [Israël], assure-t-elle. Ici, nous avons une belle vue, une bonne ambiance, une bonne qualité de vie.» De la terrasse qui borde l'entrée du conseil municipal, son regard effleure à peine le village palestinien d'en face, Abou Salman. Le futur des Palestiniens? «Je ne sais pas, c'est une question pour le gouvernement», élude-t-elle, avant de convier à une plantation collective d'arbres à la sorte d'Oranit, où se sont regroupées des familles – une façon d'étendre la superficie de la commune.

Heurts violents

Ici aussi, les déclarations de Donald Trump sur une possible annexion de la Cisjordanie séduisent une population pourtant majoritairement laïque. «C'est une idée que nous avions tous, mais que nous n'osions pas exprimer», confie Shaly, une jeune mère qui préfère garder l'anonymat, dont le mari, réserviste, a participé aux opérations militaires à Gaza. «La cohabitation poursuit-elle, n'est plus possible avec les Arabes. On a vu comment on les éduque depuis la plus tendre enfance dans la haine des Juifs.» Ilan, 54 ans, qui ne souhaite pas non plus dire son nom, surveille sa fille qui plante des racines de caroubier, d'orme et de chêne. En uniforme, ce retraité de l'armée, qui tient un fusil M-16 court à la main, se définit comme un «laïc traditionnel». «Certains continuent de soutenir la coexistence et d'autres, comme moi, n'ont plus d'espoir. Depuis le 7-Octobre, je n'y crois plus.» Entre religieux et laïcs, les différences s'estompent de plus en plus.

L'autre objectif des colons les plus radicaux vise l'Autorité palestinienne (AP) et de ce côté-là aussi, la décision prise par l'administration Trump, le 19 février, de geler l'aide américaine aux forces de sécurité de l'AP, galvanisé. Responsa-

A l'ombre de leur puissant allié américain, les colons israéliens ne craignent plus ni les sanctions ni l'isolement

ble des relations internationales de Regavim – une association fondée, en 2006, par Bezalel Smotrich, actuel ministre des finances d'extrême droite du gouvernement Nétanyahou, qui n'en fait plus partie –, Naomi Linder Kahn était devant elle cartes et documents. L'un d'eux porte le titre «Officiers le jour, terroristes la nuit», désignant ainsi clairement les forces de sécurité palestiniennes. «Il n'y a pas de différence entre l'AP et le Hamas», prétend Mme Linder Kahn. Qu'importe que ces policiers, qui exercent un contrôle limité en Cisjordanie, aient perdu deux de leurs hommes en combattant des groupes armés palestiniens dans la région de Jénine. «Nous n'en avons pas besoin», assène-t-elle encore. Dans le Nord, Israël a vidé de ses habitants trois camps de réfugiés, soit 40 000 personnes déplacées, et a déployé, pour la première fois depuis 2002, ses chars autour de Jénine. La représentante israélo-américaine de Regavim déploie ensuite une immense carte. Objectif numéro deux: vaincre son interlocuteur que les innombrables taches orange et points marron sont des «colonies palestiniennes». «On ne peut plus ignorer ces constructions illégales qui ont un effet direct sur la zone tampon de sécurité avec Israël», argue-t-elle.

A l'ombre de leur puissant allié, Trump, les colons israéliens ne craignent plus ni les sanctions ni l'isolement. Ni même d'afficher clairement leurs intentions de prendre le contrôle de la Cisjordanie, et pas seulement militairement. Et tandis que les heurts violents se multiplient sur tout le territoire entre colons israéliens et villageois palestiniens, des affiches en hébreu, le long de la route 60, appellent à une manifestation contre l'«ennemi».

Ultime motif de contentement: le 25 février, Brian Mast, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants américaine, a demandé, par écrit, au personnel de la commission de désigner à l'avenir la Cisjordanie par «Judée-Samarie» dans toute correspondance, communication et documentation officielles. Une manifestation de soutien supplémentaire vers une potentielle annexion de la Cisjordanie. ■

ISABELLE MANDRAUD



Pesticides : des autorisations de l'Anses « entachées d'illégalités »

La justice a annulé les autorisations de mise sur le marché de deux insecticides délivrées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire

C'est une victoire pour les associations de protection de la nature, un revers pour l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), et une décision qui pourrait conduire à réviser la manière dont sont autorisés les produits phytosanitaires. Dans un arrêt rendu vendredi 28 février, la cour administrative d'appel de Marseille annule les autorisations de mise sur le marché de deux insecticides à base de sulfoxaflor, une substance apparentée aux néonicotinoïdes. Elle affirme que ces autorisations, délivrées par l'Anses, sont « entachées d'illégalité » et non conformes au droit européen.

« Cette décision représente un sacré échec pour l'Anses en reconnaissant qu'elle n'applique pas la réglementation européenne comme elle devrait », estime Henri Clément, apiculteur et porte-parole de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). « Alors que les populations d'abeilles et d'insectes pollinisateurs connaissent un déclin alarmant, et que certains souhaitent que soient de nouveau autorisés les néonicotinoïdes, cette victoire juridique rappelle avec force l'impératif de respecter une réglementation stricte sur les pesticides », a aussi réagi François Veillerette, porte-parole de l'association Générations futures.

Les pesticides Closer et Transform, commercialisés par l'entreprise américaine Corteva Agriscience (issue de la scission de la société DowDuPont, spécialisée dans les produits phytosanitaires, les biostimulants et les semences), sont autorisés par l'Anses en septembre 2017. Ces produits visent à

lutter contre des insectes piqueurs-suceurs, tels que des pucerons ou des cochenilles, dans un grand nombre de cultures. En 2019, en application de la loi sur la biodiversité de 2016, prévoyant l'interdiction des pesticides à base de néonicotinoïdes, leur utilisation est interdite en France.

La bataille juridique engagée par l'UNAF, Agir pour l'environnement et Générations futures se poursuit cependant. Les autorisations de mise sur le marché sont annulées une première fois en 2019 par le tribunal administratif de Nice, avant que la décision soit cassée par le Conseil d'Etat. Cette même institution renvoie l'affaire devant la cour administrative d'appel de Marseille, qu'elle saisit de l'ensemble du litige.

« Effets cocktail »

Dans son arrêt rendu vendredi, la cour conclut que l'Anses n'a pas respecté le règlement européen de 2009, régissant l'autorisation de la vente, de l'utilisation et du contrôle des produits phytosanitaires. Elle rappelle d'abord que, si les abeilles communes peuvent être exposées au produit phytosanitaire concerné par l'autorisations de mise sur le marché, une évaluation du risque doit être réalisée « dans des conditions naturelles », pour vérifier qu'il n'aura pas « d'effet inacceptable » à court et à long terme. Or dans le cas du Closer et du Transform, ayant vocation à être utilisés en plein champ et à l'air libre, l'Anses ne s'est fondée que sur des essais réalisés dans des conditions semi-naturelles sous serres.

Selon la cour, la méthodologie suivie n'a pas permis d'établir « de manière suffisamment concrète et

Selon la cour administrative de Marseille, l'Anses n'a pas respecté le règlement européen de 2009

précise » que l'utilisation de ces produits n'aurait pas « d'effet inacceptable ». Les expérimentations ne sont pas réalisées par l'Anses, mais par les fabricants qui soumettent des dossiers de demande d'autorisations de mise sur le marché.

Ensuite, le règlement de 2009 prévoit que ce soit la toxicité du produit final vendu aux agriculteurs qui soit évaluée, et non seulement celle de la principale substance active. Le Closer et le Transform contiennent du sulfoxaflor, autorisé au niveau européen. Mais ces insecticides sont aussi composés d'autres éléments : les synergies entre ces différents composants produisent des « effets cocktail », qui peuvent avoir des conséquences majeures sur la faune. Pour la cour administrative de Marseille, l'Anses n'a pas démontré que son évaluation avait porté « sur les effets cumulés de l'ensemble des composants » des deux pesticides mis en cause.

« Par souci de simplification, les fabricants ont eu tendance à expliquer à l'Anses que seule la substance active devait être prise en compte pour apprécier la toxicité du produit final, explique

Bernard Fau, l'avocat de l'UNAF. Cela leur permet de réutiliser le dossier présenté à la Commission européenne. Il y a eu une sorte de dérive administrative du côté de l'Anses qui a permis cela, ce qui fait qu'on s'est éloigné du règlement européen. »

Un combat « d'avant-garde »

Pour Bernard Fau, l'arrêt de la cour administrative de Marseille, qui confirme de précédentes décisions de tribunaux administratifs, devrait conduire à « un aggiornamento » des méthodes d'évaluation de l'Anses. Car au-delà des deux insecticides Closer et Transform, d'autres produits phytosanitaires sont soumis aux mêmes procédures. « Cette décision remet clairement en cause la méthode d'évaluation théorique et lacunaire de la toxicité, communément admise par l'Anses », insiste le syndicat. Contactée, l'Anses n'a pas souhaité s'exprimer.

Bien que les deux pesticides soient déjà interdits en France, les associations assurent aussi que leur combat « n'est pas d'arrière-garde mais bien d'avant-garde », alors que certains élus plaident pour la réautorisation de néonicotinoïdes. La proposition de loi visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », adoptée fin janvier au Sénat, prévoit notamment la réintroduction dérogatoire de l'acétamiprid et assouplit plusieurs règles en matière de processus d'homologation de produits phytosanitaires.

Corteva Agriscience, qui n'a pas répondu aux questions du Monde, a la possibilité de se pourvoir devant le Conseil d'Etat. ■

PERRINE MOUTERDE

Des pays européens trop peu regardants sur la pollution des navires

La Cour des comptes européenne regrette que les Etats membres n'appliquent pas de manière plus stricte les règles antipollution

Il faut protéger l'océan, clame partout l'exécutif français, à trois mois de l'ouverture de la conférence des Nations unies sur l'océan, prévue à Nice du 9 au 13 juin 2025. Déversements d'hydrocarbures dans l'eau, conteneurs et engins de pêche perdus en mer... Alors que l'état du monde marin est fortement dégradé, les Etats européens ont encore beaucoup à faire sur le terrain de la pollution issue des navires, confirme un rapport de la Cour des comptes européenne, rendu public mardi 4 mars. L'administration chargée de veiller à la bonne gestion des fonds communautaires conclut que les Vingt-Sept, qui visent un territoire sans pollution à l'horizon 2050, naviguent « toujours en eaux troubles ».

Globalement, les règles « encadrant la pollution causée par les navires s'améliorent », mais leur « mise en œuvre et leur application présentent des faiblesses », estiment les auditeurs, qui ont évalué dix années de mesures publiques, de 2014 à 2024. Ils relèvent notamment une « sous-utilisation » par les Etats membres des « outils et services » de l'Agence européenne pour la sécurité maritime. Il faut, d'ici à fin 2027, « améliorer [leur] fonctionnement et [leur] efficacité », préconisent, entre autres recommandations, les coauteurs du rapport. CleanSea-Net en est un exemple. Depuis 2007, ce dispositif repère par satellite les rejets d'hydrocarbures en mer, issus par exemple de nettoyages de cuves.

Mais moins de la moitié de ses signalements donnent lieu à un contrôle en mer, par exemple par hélicoptère, pour confirmer la pollution. Pour la France, c'est encore moins. Seulement 30 % des 607 signalements transmis en 2022 et 2023 ont donné lieu à une vérification – 35 épisodes de pollution ont été ainsi corroborés, soit 6 % des alertes.

Conteneurs perdus en mer

L'identification et la sanction des pollueurs restent, plus largement, des axes d'amélioration. Les rejets illégaux font l'objet de suites juridiques « relativement limitées, de même que les sanctions », qui « varient d'un Etat membre à l'autre », relèvent les auditeurs, s'appuyant sur une évaluation de la Commission européenne datée de 2023.

D'autres lacunes sont également listées par la Cour. Concernant les conteneurs perdus en mer par exemple, « rien ne garantit (...) que toutes les pertes soient bien déclarées » et que « seule une infime partie » sont récupérées. Par ailleurs, « les contrôles et les inspections des navires ne sont pas suffisants ». Seuls six

LEA SANCHEZ

Chikungunya : la Haute Autorité de santé prône une vaccination ciblée à La Réunion

L'autorité indépendante invite les personnes de 65 ans et plus à se faire vacciner

Face à la flambée épidémique de chikungunya en cours à La Réunion, la Haute Autorité de santé (HAS) publie en urgence, mercredi 5 mars, des recommandations concernant la stratégie vaccinale à adopter pour protéger les populations les plus vulnérables de ce virus transmis par les moustiques. L'autorité indépendante, saisie par le ministère de la santé en décembre 2024, invite ainsi les personnes de 65 ans et plus, les adultes souffrant de maladies chroniques, ainsi que les professionnels de la lutte antivectorielle, c'est-à-dire les personnes chargées de démostiquer les zones infestées, à se faire vacciner.

Depuis début janvier, 1631 personnes ont été infectées par le chikungunya sur ce territoire ultramarin situé à l'est de Madagascar. En une seule semaine, du 10 au 16 février, ce sont près de 700 cas qui ont été enregistrés, marquant une accélération exponentielle de l'épidémie. Le chikungunya, qui provoque des symptômes dans 75 % des infections, se traduit généralement par une fièvre brutale accompagnée de douleurs musculaires et articulaires suivie d'une asthénie, c'est-à-dire une fatigue intense et prolongée. Jusque-là, « l'impact sanitaire demeure relativement faible », avec seulement 13 hospitalisations de plus de vingt-

quatre heures, selon Santé publique France.

Mais l'épidémie d'ampleur inégalée qui avait touché l'île en 2005-2006, faisant 165 000 cas, avait montré que les personnes de plus de 65 ans représentaient la moitié des cas graves,

avec des complications comme l'insuffisance respiratoire, la décompensation cardio-vasculaire ou la méningoencéphalite. Parmi les victimes de ces formes graves, plus d'un tiers sont mortes des suites de ces complications. « Le but de cet avis n'est pas de stopper la circulation virale mais de protéger les personnes les plus vulnérables à la fois des formes les plus sévères de la maladie et de ses formes chroniques », explique Anne-Claude Crémieux, présidente de la commission technique des vaccinations de la HAS.

Il a également été montré que les comorbidités telles que l'hypertension artérielle, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires et les

maladies neurovasculaires sont des facteurs de risque de sévérité et/ou de surmortalité, la maladie provoquant une aggravation de ces pathologies préexistantes. « Il est encore temps de se faire vacciner », insiste l'infectiologue.

Le chikungunya est une arbovirose, une maladie transmise par les moustiques, en l'occurrence le fameux *Aedes albopictus* connu sous le nom de moustique-tigre, responsable avec son cousin *Aedes aegypti* de la circulation de la plupart de ces maladies, comme la dengue ou Zika. Ces moustiques sont particulièrement actifs en période estivale, qui s'étend de novembre à avril dans l'hémisphère Sud.

Immunité d'au moins deux ans

« Le chikungunya est un virus qui se multiplie très vite, souligne Anna-Bella Failloux, cheffe de l'unité arboviruses et insectes vecteurs de l'Institut Pasteur, à Paris. Le moustique est capable de transmettre le virus au bout de seulement deux ou trois jours, contre une dizaine de jours pour la dengue, donc les flambées épidémiques arrivent très vite. »

Le vaccin aujourd'hui autorisé est le Ixchiq, développé par le laboratoire franco-autrichien Valneva. Ayant reçu son autorisation de mise sur le marché européen en juin 2024, il est le premier vac-

cin contre le chikungunya commercialisé en France. Selon les données du laboratoire, il offre une très bonne protection, puisque plus de 98 % des personnes ayant reçu une dose de celui-ci ont ensuite développé un niveau élevé d'anticorps capables de neutraliser le virus.

Nécessitant une seule injection, il confère une immunité d'au moins deux ans. Mais comme il s'agit d'un vaccin vivant atténué, il reste déconseillé pour les personnes immunodéprimées et les femmes enceintes. Si aucune infection in utero n'a été documentée, la contamination du nouveau-né est très à risque. Le laboratoire doit encore conduire une étude dans une zone frappée par la maladie pour établir précisément le niveau d'efficacité du vaccin dans toute une population.

De son côté, la HAS devrait se pencher dans les prochaines semaines sur un autre vaccin, le Vimkunya développé par le danois Bavarian Nordic, qui vient d'obtenir son autorisation de mises sur le marché vendredi. Vimkunya est autorisé en Europe dès l'âge de 12 ans, contre 18 ans pour Ixchiq. La Haute Autorité doit également établir une stratégie vaccinale globale de lutte contre les épidémies de chikungunya dans les prochains mois. ■

DELPHINE ROUCAUTE

ANTARCTIQUE

Le plus grand iceberg du monde s'immobilise

Le plus gros iceberg du monde, connu sous le nom d'A23a, semble s'être arrêté à plus de 70 kilomètres de l'île de Géorgie du Sud, une zone majeure de reproduction de la faune et de la flore, a annoncé, mardi 4 mars, le groupe de chercheurs du British Antarctic Survey. Le plateau de glace, d'une superficie de 3 360 kilomètres carrés, qui pèse près de 1 000 milliards de tonnes, dérivait depuis décembre 2024 vers le nord de l'Antarctique, emporté par de puissants

courants océaniques. Cette situation a fait craindre qu'il n'entre en collision ou ne s'échoue dans des eaux moins profondes à proximité de l'île, ce qui pouvait perturber l'alimentation des bélugas manchots et des phoques. « Si l'iceberg reste échoué, nous ne nous attendons pas à ce qu'il affecte de manière significative la faune locale », anticipe l'océanographe Andrew Meijers, chargé de la surveillance par satellite d'A23a. L'iceberg s'est détaché du plateau continental antarctique en 1986. Il est resté coincé pendant plus de trente ans avant de se libérer en 2020. – (AFP)

Depuis début janvier, 1631 personnes ont été infectées sur l'île

Crise avec Alger : les tiraillements de Paris

Les différents pôles de l'exécutif français peinent à s'exprimer d'une seule voix sur le contentieux migratoire

Un sacré embrouillamin. La crise franco-algérienne, déléterre depuis des semaines, a viré en quelques jours au psychodrame franco-français, lequel risque d'obscurcir davantage des enjeux diplomatiques déjà complexes. La cacophonie semble en effet régner à Paris autour du dossier algérien alors que les déclarations émanant de l'Elysée, de Matignon, de la Place Beauvau et du Quai d'Orsay ne convergent pas vraiment. « Comment pourriez-vous engager le bras de fer migratoire que vous promettez depuis des mois avec l'Algérie alors que vous êtes incapables de remporter celui qui vous oppose au président de la République ? », a ainsi lancé, mardi 4 mars, au Palais-Bourbon, le député (Rassemblement national) du Bas-Rhin Théo Bernhardt à l'adresse du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau.

Dans cette affaire, tout se mêle : des nuances – à défaut de schisme – sur l'attitude à adopter vis-à-vis d'Alger, des jalouses de prérogatives ministrielles (et élyséennes), les irritants d'une co-habitation singulière et les calculs de prétendants indexés sur le calendrier électoral. Et même des boudres de conférence de presse. Car c'est bien la maladresse de François Bayrou commise le 26 février à l'issue du comité interministériel sur le contrôle de l'immigration qui a grippé la mécanique gouvernementale, laquelle paraissait pourtant bien huilée.

Face à la presse, ce jour-là, le premier ministre rend compte de la réunion dans une certaine confusion d'où il ressort que, si l'Algérie ne récupère pas dans les « quatre à six semaines » une « liste d'urgence » de ses ressortissants expulsés de France, Paris procédera à la « dénonciation » de l'accord bilatéral de 1968, le document historique qui encadre les échanges migratoires entre les deux pays.

La solennité du moment n'échappe à personne alors que l'émotion demeure incandescente quatre jours après l'attentat de Mulhouse (Haut-Rhin). L'attaque au couteau, qui a fait un mort et six blessés, avait été perpétrée le 22 février par un Algérien en situation irrégulière et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français que l'Algérie s'était refusée d'exécuter. Les victimes de cette attaque « sont les victimes directes du refus d'application » de l'accord de 1968, déplore le chef du gouvernement. Il ajoute qu'il s'est préalablement concerté à ce sujet avec Emmanuel Macron.

Or, M. Bayrou s'emmèle fâcheusement dans les textes. L'accord de 1968, qui régit l'entrée et l'ins-



Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, et le premier ministre, François Bayrou, à Paris, le 26 février. LUDOVIC MARIN/AFP

tallation des Algériens en France, ne concerne nullement les retours en Algérie, et notamment les réadmissions de ressortissants algériens expulsés qui, elles, font l'objet d'un accord spécifique signé en 1994. En somme, le drame de Mulhouse n'a rien à voir avec l'accord de 1968.

« Cela n'a aucun sens »

D'où la réaction du chef de l'Etat, gardien constitutionnel de l'accord de 1968 qui a valeur de traité. Du Portugal où il était en déplacement, le 28 février, M. Macron a pris le contre-pied de son chef de gouvernement en déclarant : « *On ne va pas dénoncer l'accord de 1968, cela n'a aucun sens.* » Et ce, d'autant, rappelle-t-il, que lui-même et son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, avaient « envisagé à l'été 2022 de [le] rouvrir pour [le] moderniser ».

La référence à « l'été 2022 » n'est pas anodine puisqu'elle renvoie à la visite très réussie du chef d'Etat à Alger au pic du réchauffement

entre les deux capitales. Une manière d'imposer un contre-récit au discours musclé de M. Retailleau, lequel exhorte depuis début janvier au « rapport de force » avec une Algérie s'employant, selon lui, à « humilier » la France. A l'opposé, le chef de l'Etat souhaite que « le travail de fond » soit « réengagé au service de nos intérêts, les uns et les autres, avec exigence, respect, engagement ». A Alger, le soulagement est de mise. « Fort heureusement, le président Macron est venu mettre le holà à [l']instrumentalisation éhontée du dossier algérien par la droite et l'extrême droite en France, se félicite le quotidien officiel *El Moudjahid*. « Emmanuel Macron a sufflé la fin de la récréation », estime pour sa part le sénateur socialiste du Val-d'Oise Rachid Temal, président du groupe d'amitié France-Algérie au Sénat.

Fin du chahut, vraiment ? Les proches de M. Retailleau ne l'entendent pas de cette oreille. Le raté de la conférence de presse de

Macron a pris le contre-pied de son premier ministre en déclarant : « **On ne va pas dénoncer l'accord de 1968** »

M. Bayrou leur a laissé un goût amer. Certes, sur le fond, le chef du gouvernement s'est rallié à leur ligne dure. N'évoquait-il pas quelques semaines plus tôt un « sentiment de submersion » migratoire chez les Français ? Il joue l'opinion, mais pas seulement. Après les concessions aux socialistes sur le budget 2025, il se doit d'équilibrer son gouvernement en donnant satisfaction à son ministre de l'intérieur. « *C'est une méthode très "en même temps"* », ironise un ancien ministre macroniste.

Mais M. Bayrou a commis un impair avec sa menace d'une « dénonciation » de l'accord de 1968 au terme d'un délai de « quatre à six semaines » si Alger ne plie pas sur les réadmissions. Il s'agit d'une mauvaise compréhension de la stratégie du « rapport de force » de M. Retailleau. « La conférence de presse de Bayrou a semé une forme de confusion », déplore un proche du ministre de l'intérieur. En réalité, l'équipe de M. Retailleau envisageait non pas la « dénonciation » si vite, mais plutôt comme une « proposition ultime » à l'issue d'une « riposte gradiée » égrainant les mesures « accentuant la pression » sur l'Algérie.

Et pour donner du crédit à leur arsenal, les proches du ministre font fuitter, le 2 mars, à *La Tribune Dimanche*, une « note » prétendument « secrète » qui a servi de document de travail au comité interministériel du 26 février.

Le dispositif voué à monter en régime prévoit des « restrictions massives » des visas, « ciblant no-

tamment la nomenklatura algérienne » ; un élargissement « aux cercles militaires et économiques » de la liste des dignitaires algériens déchus de leurs droits de circulation en France ; des mesures « patrimoniales à l'endroit des intérêts » de ces dignitaires ; une suspension de « l'activité des compagnies aériennes et maritimes algériennes » dans l'Hexagone ; une « convocation » des consuls généraux algériens « pour leur rappeler les termes de l'accord de 1994 sur la réadmission de leurs nationaux », etc.

Discretio[n] du Quai d'Orsay

D'ores et déjà, et afin de tester la coopération de l'Algérie, la France va soumettre à cette dernière « dans quelques jours » une « liste de quelques centaines de personnes parmi les plus dangereux, parfois radicalisés » aux fins de réadmissions sur le sol algérien, a annoncé, mardi, M. Retailleau à l'Assemblée nationale. Il s'agira de « deux listes », précise son entourage : d'un côté, « les terroristes et les criminels », de l'autre, des « individus ayant commis de graves troubles à l'ordre public ».

Dans le puzzle des acteurs français à l'œuvre autour de ce dossier algérien, le Quai d'Orsay opte pour la discrétion, atavisme maison. Sur le fond, aucune divergence ne l'oppose réellement aux autres pôles de l'exécutif. Jean-Noël Barrot, ministre des affaires étrangères, a même légèrement durci son ton par rapport au mois de janvier, attentat de Mulhouse oblige. La différence est plutôt dans la méthode. Au Quai, on est convaincu que les gesticulations seront d'une efficacité limitée et qu'il vaut mieux agir « *en coulisses* ». Et l'on s'interroge également sur l'impact de rétorsions immédiates alors que le chiffre des expulsions réussies vers l'Algérie est loin d'être nul (3 000 en 2024). La préoccupation rejoint le souci exprimé au Portugal par M. Macron : « *le sens du résultat* » et « *la culture du résultat* ». ■

FREDERIC BOBIN,
MARIAMA DARAME,
PHILIPPE RICARD
ET NATHALIE SEGAUNES

Les sénateurs LR, porte-voix de Retailleau sur les accords franco-algériens

SANS SURPRISE, le débat proposé mardi 4 mars par les sénateurs Les Républicains (LR) sur les accords franco-algériens dans le domaine de l'immigration – en particulier celui, historique, de 1968 – a été l'occasion pour la droite de dénoncer ce qu'elle considère des flux migratoires trop importants en provenance d'Algérie. « La France ne peut plus être une porte ouverte pour ceux qui souhaitent abuser de notre générosité », a ainsi lancé le sénateur LR des Bouches-du-Rhône Stéphane Le Rudulier.

Le manque de coopération d'Alger en matière de réadmission de ses ressortissants a justifié les appels répétés des sénateurs LR à dénoncer l'accord de 1968, en s'appuyant notamment sur l'attaque au couteau à Mulhouse (Haut-Rhin), le 22 février, dont le principal suspect est un Algérien frappé d'une obligation de quitter le territoire français.

Le ministre délégué chargé de l'Europe, Benjamin Haddad, a reconnu des « difficultés significatives » dans la conduite des expulsions, l'Algérie n'ayant délivré

en 2024 que 41 % des laissez-passer consulaires demandés par la France (documents de voyage indispensables à une expulsion, à défaut de passeport). Cependant, en dépit de l'insistance de LR à défendre la ligne dure du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, dont l'influence a plané sur les débats, c'est une position de « renégociation » qu'a soutenu l'exécutif.

« Situation d'urgence républicaine »

Benjamin Haddad, qui a prévenu que, « *si l'accord est dénoncé, il ne faut pas s'attendre à une baisse automatique du nombre d'immigrés* », a jugé néanmoins que les règles de circulation et de séjour appliquées aux Algériens sont globalement trop avantageuses et ne correspondent pas aux « intérêts migratoires » de la France. Le ministre a ainsi regretté qu'elles favorisent l'immigration familiale, plutôt que celle professionnelle ou étudiante, ou encore qu'elles ne soient pas alignées sur le droit commun en matière d'exigence d'intégration (les Algériens

ne sont, par exemple, pas tenus de signer le contrat d'intégration républicaine).

Bien que la sénatrice LR du Morbihan Muriel Jourda, présidente de la commission des lois, ait estimé en introduction que la France et l'Algérie « ne se doivent plus grand-chose », les orateurs ont largement étendu le cadre du débat à la relation entre les deux pays et à leur histoire particulièrement tumultueuse. Stéphane Le Rudulier, qui n'hésite pas à parler de « situation d'urgence républicaine » dans une crise qui « va bien au-delà de tensions de nature diplomatiques », n'a pas caché l'objectif : « *La source du problème auquel il faut s'attaquer, c'est le régime algérien.* » Et Muriel Jourda d'avancer que, face à Alger, « nous devons nous doter d'armes pour négocier, d'armes juridiques ».

Outre l'attaque de Mulhouse, l'emprisonnement en Algérie de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal a été plusieurs fois évoqué. « *Malheureusement, je n'ai pas assez de temps pour lister tous les actes de l'Algérie qui font peser*

une menace directe sur notre sécurité », a asséné l'élu LR des Bouches-du-Rhône Valérie Boyer, pour qui « *il est temps de se débarrasser des procès en culpabilisation et de la rente mémorielle* ».

« *Vous utilisez la rente mémorielle à des fins de politique intérieure* », lui a répondu la sénatrice socialiste de Seine-Saint-Denis Corinne Narassiguin. Refusant une « escalade verbale » jugée « *électoraliste* », l'ensemble de la gauche, des communistes jusqu'aux radicaux, a rejeté la dénonciation unilatérale des accords franco-algériens. Car celle-ci aurait « *un impact économique désastreux pour la France* », a estimé la sénatrice socialiste, rappelant les nombreux échanges commerciaux entre les deux pays. Le sénateur écologiste du Val-de-Marne Akli Mellouli a souligné que l'accord est parfois moins favorable pour les Algériens que le droit commun, notamment pour les étudiants, qui ont besoin d'une autorisation de travail. ■

RACHEL GARRAT-VALCARCEL
ET JULIA PASCUAL

Bercy veut muscler le budget attribué à la défense

Le gouvernement souhaite augmenter les dépenses militaires tout en réduisant le déficit public

Eric Lombard ne veut pas effrayer le public. Plutôt que d'évoquer l'entrée de l'Europe dans une «économie de guerre», le patron de Bercy préfère parler d'*«économie de paix»*, d'un pays qui s'organise pour assurer la paix. C'est la formule qu'il a employée, mardi 4 mars, sur Franceinfo. Au-delà des variations sémantiques, cependant, l'idée est bien la même : le rapprochement soudain de Donald Trump avec la Russie et sa décision de ne plus soutenir l'Ukraine vont obliger l'Europe et la France à muscler leurs dépenses militaires. Une exigence ardue en France, alors que le pays souffre d'un énorme déficit public. L'investissement qui se dessine en faveur de la défense risque donc de nécessiter de douloureuses économies dans d'autres domaines, ou une hausse des impôts.

«Nous sommes entrés dans une période nouvelle de l'histoire, avait déjà déclaré le ministre de l'économie et des finances, lundi 3 mars, lors d'une conférence de presse. Le nouvel équilibre du monde commande d'avoir un effort de défense accru pour protéger la paix.» L'objectif est double : aider davantage l'Ukraine lâchée par les Etats-Unis, et réarmer l'Europe face à la menace russe. «Tabler sur la paix perpétuelle nous a menés au désastre du désarmement européen, auquel nous devons remédier en catastrophe», observe l'ancien ministre de l'économie Bruno Le Maire, dans une contribution publiée lundi dans la revue en ligne *Le Grand Continent*.

«Préparer la suite»

Emmanuel Macron a été le premier à préparer les esprits à une révision des priorités budgétaires, à l'occasion de ses vœux aux armées, le 20 janvier. Une ambition répétée dimanche 2 mars, au retour d'un sommet européen à Londres, avec cette fois un objectif chiffré : «Depuis trois ans, les Russes dépensent 10 % de leur PIB dans la défense. On doit donc préparer la suite», a-t-il affirmé au *Figaro*, précisant que l'Europe devrait, selon lui, viser un taux «autour de 3 % à 3,5 %» du produit intérieur brut, conformément au nouvel objectif de dépenses fixé

La Commission européenne a annoncé un plan de financement de 800 milliards d'euros pour les 27 pays de l'UE

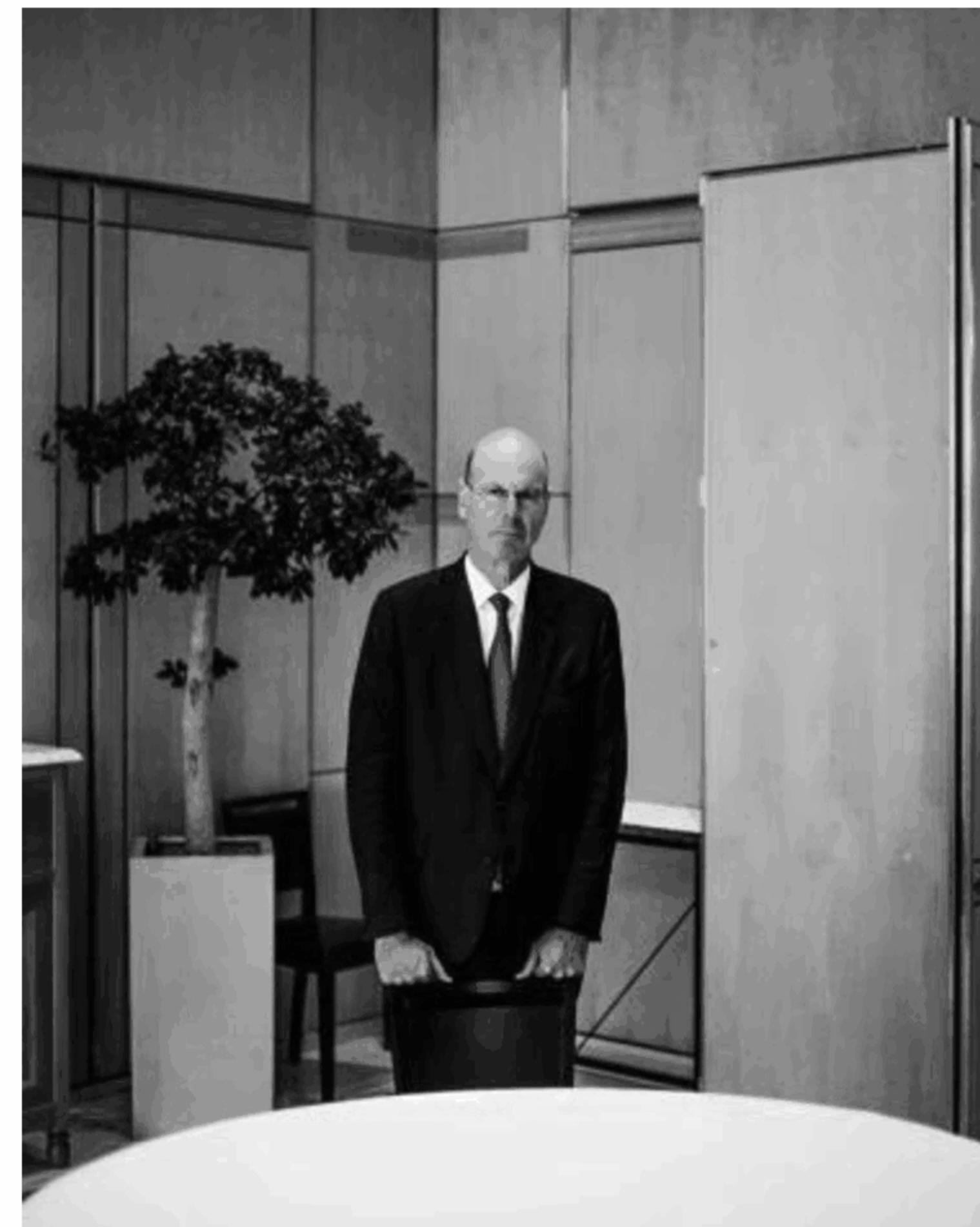
par le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte.

Pour la France, le président de la République juge également nécessaire une nette augmentation des dépenses militaires. Le mouvement est entamé. La loi de programmation militaire 2024-2030, adoptée en 2023 pour tenir compte, déjà, de la guerre en Ukraine, prévoit une enveloppe de 400 milliards d'euros sur la période. Soit une hausse de plus de 100 milliards d'euros par rapport à la précédente loi de programmation. Le budget de la défense devrait ainsi avoir doublé entre 2017 et 2030.

Cet hiver, ce budget a été l'un des rares qui n'ont pas été rabotés durant les laborieuses tractations sur le projet de loi de finances. Dans le strict respect de la loi de programmation, les crédits de paiement ouverts pour la défense devraient atteindre 60 milliards d'euros en 2025, soit 2 % du PIB. La défense constituerait ainsi la deuxième politique publique en matière d'effort financier, hors charge de la dette.

Pour Emmanuel Macron, cette hausse demeure trop faible. Devant les chefs de partis réunis le 20 février à l'Elysée, le président avait cité l'idée d'atteindre 5 % du PIB, avant d'indiquer, lors d'une discussion avec des internautes, ne pas savoir si 5 % constituait «le bon chiffre pour la France». «Mais en tout cas, il va falloir monter», avait-il assuré. Par rapport à la loi de programmation, «il faudra aller plus vite et plus fort», a affirmé en écho Eric Lombard, mardi, sur Franceinfo, alors que Bercy tentait traditionnellement à freiner les hausses de crédits.

Cette perspective pose au moins deux questions. La première est celle de la pertinence



Eric Lombard, ministre de l'économie, à Paris, le 14 février. KAMIL ZIHNIOLU POUR «LE MONDE»

d'une pareille croissance des crédits militaires. Une partie de la gauche, pacifiste ou défavorable au renforcement de l'aide à l'Ukraine, la conteste. «A quoi bon tout cet argent?», a ainsi lancé le député (La France insoumise) des Hauts-de-Seine, Aurélien Saintoul, lundi, lors du débat parlementaire sur l'Ukraine.

Deuxième interrogation : où trouver les fonds? Sans doute en

Eric Lombard entend faire appel aux acteurs privés, investisseurs, compagnies d'assurances et banques

partie à Bruxelles. Un sommet européen consacré aux dépenses de défense se tiendra jeudi. La Commission européenne a annoncé un plan de financement de 800 milliards d'euros pour les 27 pays, dont 150 milliards d'euros proviendreraient d'un nouvel emprunt conjoint de l'Union européenne.

Une autre option consisterait à utiliser les avoirs russes en Eu-

Les dépenses ont baissé de 6 milliards d'euros en janvier avec la «loi spéciale»

LA DIÈTE FORCÉE s'est apparemment révélée efficace. En janvier, en l'absence de budget, l'Etat soumis au régime des «services votés» a consommé beaucoup moins de crédits que les années précédentes. C'est ce que montrent les chiffres publiés, mardi 4 mars, par le ministère des comptes publics. D'une année sur l'autre, les dépenses du budget général effectuées en janvier ont diminué de 6,2 milliards d'euros, soit 16 %, pour atteindre 32,3 milliards d'euros. Comme les recettes fiscales, elles, ont progressé, le déficit mensuel de l'Etat s'est limité à 17,3 milliards d'euros, contre 25,7 milliards en janvier 2024.

Faute d'accord sur le budget après la chute du gouvernement Barnier, l'exécutif avait fait voter à l'Assemblée nationale et au Sénat, en décembre 2024, une loi spéciale, un texte très court permettant à l'Etat de continuer à percevoir les impôts, à s'endetter, et à dépenser un peu d'argent, notamment pour payer les fonctionnaires et éviter un shutdown à l'américaine.

Décalage de certains versements Selon ce texte, l'Etat n'avait pas le droit de dépenser en 2025, dans chaque domaine, davantage que ce qui avait été prévu dans le budget de 2024. En outre,

Michel Barnier, puis son successeur, François Bayrou, avaient choisi d'appliquer ce dispositif de façon stricte, en demandant à tous les ministères, tant qu'aucun budget n'était voté, de limiter leurs dépenses au minimum vital. «Les dépenses qui ne sont pas strictement nécessaires sont exclues», résumait le ministère de l'économie et des finances dans un document diffusé à toutes les administrations, le 14 janvier.

Dans ce cadre, de nombreux financements ont été bloqués ou décalés. La baisse de 6,2 milliards d'euros des dépenses de l'Etat «résulte principalement du décalage de certains versements au

titre de dépenses d'intervention portées par les ministères sociaux» ainsi que «du calendrier des dépenses de fonctionnement du ministère des armées», précise Bercy.

La France disposant à présent d'un budget, promulgué le 14 février, certaines dépenses en cause vont logiquement survenir un peu plus tard. Mais d'autres passeront probablement à la trappe de façon définitive. Impossible à ce stade de savoir quel sera l'impact de cette cure d'austérité inaugurelle sur l'ensemble de l'année 2025, dit-on à Bercy. ■

DE.C.

DENIS COSNARD
ET ÉLISE VINCENT

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Des hauts et pas mal de bas : pour la presse internationale, la société française semble bien souvent au bord de la crise de nerfs. Mais elle est aussi capable de partager des moments de joie et de construire son avenir.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Courrier
international

Affaire de Bétharram : vers une indemnisation large

Les réparations promises par la congrégation de l'établissement concerneront aussi les victimes de laïcs

La congrégation des pères de Bétharram, longtemps mutique au sujet des violences physiques et sexuelles commises durant des décennies dans l'établissement d'enseignement dont elle a la tutelle, dans les Pyrénées-Atlantiques, a franchi un pas important en reconnaissant sa « responsabilité », mardi 4 mars.

« Je prends la parole au nom de la congrégation pour dire que nous sommes toujours très affectés (...) par les souffrances de ces enfants, qui étaient venus ici pour être protégés, éduqués », mais auxquels « le contraire » est arrivé : « Ils ont été anéantis », a déclaré le prêtre Laurent Bacho, 75 ans et ancien vicaire régional des betharramites, dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse (AFP), sur le site même de l'institution catholique Notre-Dame de Bétharram.

La démarche des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram, le nom complet de cet ordre fondé en 1832, va au-delà d'une simple reconnaissance. Elle s'accompagne d'une série de gestes, pour certains sans précédent. Le plus spectaculaire est l'annonce de réparations financières qui concerneront les victimes d'actes commis y compris par des employés laïcs de l'établissement.

Aucune congrégation n'avait, jusque-là, franchi ce pas, au moins publiquement. Parmi les onze personnes – dont huit sont mortes – mises en cause pour viol et agression sexuelle à Bétharram par près de 50 victimes, plusieurs n'étaient pas des religieux. La seule mise en examen, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte le 21 février, concerne un ancien surveillant laïc, en poste dans l'établissement jusqu'en 2024. Il est poursuivi pour des faits de viol et agression sexuelle entre 1991 et 2004, les seuls faits non prescrits.

Jusqu'à présent, la congrégation avait indemnisé 19 victimes de violences sexuelles perpétrées par des religieux, prescrites mais



Laurent Bacho, ancien vicaire régional des betharramites, à Lestelle-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques), le 3 mars. GAIZKA IROZ/AFP

reconnues par la Commission reconnaissance et réparation (CRR) mise en place par l'Eglise en 2021, dans la foulée de la publication du « rapport Sauvé » sur les abus sexuels dans l'Eglise. Ce document estimait à près de 35 % la part des agressions commises par des laïcs à l'encontre de quelque 330 000 victimes mineures.

Des mesures « pas suffisantes »
« Inclure les faits commis par des laïcs est le signe d'une prise de conscience réelle, c'est un précédent qui laissera des traces et peut servir d'exemple », salut Antoine Garapon, le président de la CRR. Les réparations financières constituent aussi une forme de reconnaissance. Les

bonnes paroles, aussi importantes soient-elles, ne coûtent pas cher ; payer est l'épreuve de vérité. Les pères de Bétharram ont dû faire un gros travail pour réaliser l'ampleur des souffrances des victimes. Ils sont passés du XIX^e siècle au XXI^e siècle en quelques mois. »

Le fonds d'indemnisation sera abondé par la vente de biens immobiliers appartenant à la congrégation, et l'échelle des indemnisations sera déterminée, en fonction de la gravité des faits, par une commission indépendante encore à constituer, précise Magalie Besse, directrice de l'Institut francophone pour la justice et la démocratie, une organisation spécialisée dans la justice

transitionnelle, qui accompagne la congrégation des pères de Bétharram. « Nous allons nous dépouiller, disait, de son côté, Laurent Bacho, à l'AFP. C'est d'autant plus douloureux que ces biens ont été acquis par notre fondateur, Michel Géricoits », canonisé en 1947.

Le porte-parole du collectif des victimes de Notre-Dame de Bétharram, Alain Esquerre, a exprimé, mardi, un « immense soulagement » devoir la congrégation reconnaître sa responsabilité, tout en estimant que les mesures annoncées n'étaient « pas suffisantes ». Outre le temps qu'il a fallu aux pères de Bétharram pour amorcer un virage, le collectif déplore que les violences physiques,

dont ont témoigné au moins une centaine d'anciens élèves, ne soient pas prises en compte dans les futures indemnités.

Accès aux archives à l'étranger

Dans un communiqué du 21 février, le procureur de Pau faisait état d'un climat de « terreur », décrit par d'anciens élèves de l'établissement, « où certains religieux et laïcs se livraient régulièrement à des actes de violence gratuits, pouvant notamment consister en des gifles, des coups de pied, des coups de règle sur les doigts, mais aussi des coups de poing ». « S'agissant des violences physiques, la commission indépendante fera des propositions quant

aux réparations possibles », nuance Magalie Besse. Une « réparation mémorielle » a ainsi été évoquée par le père Laurent Bacho, pouvant se traduire, entre autres, par l'édification d'une plaque ou d'un monument.

« Il est important que les auteurs de violences soient reconnus responsables de leurs actes, insiste Magalie Besse, mais il faut aussi un travail sur la responsabilité collective et le déni qui ont prévalu durant des années, dans et hors de la congrégation. » En plus d'entendre les victimes, la future commission indépendante auditionnera ainsi des membres de la congrégation et aura accès à ses archives concernant son activité, tant en France qu'à l'étranger.

La précision est importante s'agissant d'une congrégation aujourd'hui dirigée par un Argentin, le père Gustavo Agin, et dont l'essentiel de l'activité se déroule désormais hors de France, avec des institutions éducatives implantées en Afrique, en Amérique latine, en Asie du Sud et du Sud-Est. « Ne pas oublier d'éventuelles victimes à l'étranger de religieux français est pour nous depuis l'origine une préoccupation, note Antoine Garapon. D'autant plus que l'une des techniques employées par certaines congrégations a consisté à éloigner les prêtres prédateurs en les envoyant loin de la France. » ■

SARAH BELOUEZZANE,
ÉLÉA POMMIERS
ET BENOÎT VITKINE

Au procès Platini-Blatter, vingt mois avec sursis requis

Dans ce procès en appel pour escroquerie qui se tient en Suisse, le procureur a réfuté les arguments des prévenus

MUTTENZ (SUISSE) - envoyé spécial

Blatter et Platini sont coupables. » Au terme d'un réquisitoire de plus de trois heures, le procureur suisse Thomas Hildbrand a demandé avec gravité, mardi 4 mars, à la cour d'appel extraordinaire du Tribunal pénal fédéral, à Muttenz, de condamner l'ex-président de la Fédération internationale de football (FIFA), Sepp Blatter, et l'ancien patron de l'Union des associations européennes de football (UEFA), Michel Platini, des chefs d'« escroquerie », « gestion déloyale », « abus de confiance » et « faux dans les titres ».

« Parlez droit. Suivez les réquisitions du ministère public de la Confédération », a conclu, debout derrière son pupitre, le magistrat. Il demande à l'encontre des prévenus, comme il l'avait fait en première instance, une peine de vingt mois de prison avec sursis « pour une période probatoire de deux ans » dans l'affaire du paiement de 2 millions de francs suisses (1,6 million d'euros de l'époque) fait en février 2011 à M. Platini par la FIFA sur validation de son président d'alors. En 2022, les deux ex-dirigeants déchus du football mondial avaient été relaxés.

M. Hildbrand a de nouveau démonté la thèse défendue depuis une décennie par les pré-

« Personne n'oublie une prétendue créance de 2,8 millions [de francs suisses] »

THOMAS HILDBRAND
procureur fédéral suisse

venus : celle du « reliquat de salaires » qui aurait été prétendument versé au Français pour les années durant lesquelles (de 1998 à 2002) il officiait comme conseiller de Sepp Blatter. Les prévenus assurent avoir scellé, en 1998, un « accord oral » fixant une rémunération de 1 million de francs suisses annuels à M. Platini.

Or, en 2015, le ministère public de la Confédération a découvert que le tandem avait signé une convention, en août 1999, en vertu de laquelle un salaire de 300 000 francs suisses annuels a été versé au Français jusqu'en 2002. « Un contrat écrit [qui] indique, selon l'accusation, l'inexistence d'une convention annexée orale. »

« La version défendue par les prévenus ne peut certes pas être exclue d'un point de vue purement théorique, a déclaré M. Hildbrand,

alors que M. Platini avait déjà reçu 1,05 million de francs suisses de la FIFA entre 1999 et 2002. L'abondance des indices permet toutefois d'écartier le doute inhérent à toute possibilité théorique. » Méthodiquement, il a balayé les « hypothèses » et les arguments juridiques de la juridiction de première instance tout en remettant en cause la « crédibilité » de certains témoins à décharge et en mettant l'accent sur « le poids considérable » des « premières déclarations » de M. Blatter en septembre 2015.

« Déclarations à charge »

M. Hildbrand a rappelé que l'ex-président de la FIFA n'a pas d'emblée confirmé le principe d'un accord oral avec M. Platini et d'un reliquat de salaires. « M. Platini a peut-être pensé à tort que son activité de conseil aurait dû être rémunérée à hauteur d'un million annuel », a observé le magistrat, évoquant une « idée » du Français « qui n'a pas été mise en pratique ». « Le fait est que M. Blatter ne s'est pas engagé à le faire, poursuit-il. Ce dernier a nié [en 2015] avoir déclaré à Platini que la FIFA paierait les salaires impayés dès que la trésorerie de la FIFA serait à nouveau meilleure. »

« C'est l'étrange de l'affaire », avait alors bredouillé M. Blatter à propos de ce versement de 2011, comme l'a martelé M. Hildbrand

pour mieux mettre en doute les « trous de mémoire » des prévenus et « cette prétendue créance inconsciente » en interne à la FIFA et nullement provisionnée dans les comptes. Contrairement aux prévenus, le magistrat estime que la FIFA n'avait pas de problèmes de liquidités et donc avait les moyens, dès fin 2002, de régler ce reliquat présumé au Français.

Le procureur ne croit pas à la thèse d'une « erreur » de calcul de la part de M. Platini quand il a évalué le montant de ce solde, en 2010, en disposant des renseignements nécessaires, avant d'adresser une facture en janvier 2011 à la FIFA, de toucher son « dû » et de déclarer au fisc.

« Quatre fois 700 000, cela donne 2,8 millions et non 2 millions. Personne n'oublie une prétendue créance de 2,8 millions et ne parvient pas à s'en souvenir soi-disant uniquement [en 2010] parce que d'anciens cadres [de la FIFA] ont été indemnisés à hauteur de plusieurs millions. Platini non plus, a-t-il lancé dans une longue anaphore. Personne ne laisse prescrire la majeure partie de sa prétendue créance de plusieurs millions. Personne ne se trompe de 800 000 lorsqu'il s'agit d'un présumé reliquat de créance de plusieurs millions. »

Le magistrat s'appuie sur « les déclarations à la charge de l'accusé »,

dont la crédibilité a été remise en cause par le tribunal en première instance, de l'ancien secrétaire général de la FIFA Jérôme Valcke, selon lequel M. Platini aurait demandé initialement 4 millions de francs suisses à M. Blatter, début 2010, avant de « négocier » 2 millions de francs suisses.

M. Hildbrand soupçonne l'ex-président de la FIFA d'avoir « acheté » le soutien de M. Platini et de l'UEFA avant l'élection à la présidence de la FIFA en 2011. Pour le procureur, ce paiement n'a pas été fait « en compensation d'une activité de conseiller, mais en dédommagement de loyaux services rendus à Blatter dans son parcours vers la présidence de la FIFA et probablement aussi » en raison de la « réticence [du Français] à première vue lorsqu'il s'est agi de la nouvelle candidature de Blatter ».

Cette théorie de l'enrichissement illégitime se heurte toutefois aux questions-clés de la preuve et du motif concret. « La fidélité a toujours été récompensée par Blatter, a asséné M. Hildbrand. Les conditions financières déjà décrites indiquent que l'argent était le moteur [de la] demande initiale [de Platini] de 4 millions. » L'absence de preuve et de motif devait être au cœur, mercredi, des plaidoiries de la défense. ■

RÉMI DUPRÉ

TRAFFIC DE DROGUE À Dunkerque, 10 tonnes de cocaïne saisies

Près de 10 tonnes de cocaïne ont été saisies durant le week-end du 1^{er} mars par les douanes dans le port de Dunkerque (Nord), un record en métropole. La drogue était dissimulée dans un container, a indiqué, mardi, à l'AFP, une source proche du dossier. A ce stade, il n'y a pas eu d'interpellations dans cette enquête, selon une autre source. La valeur estimée de ce chargement atteint les 300 millions d'euros avant la revente au détail. La juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée dirige cette enquête. – (AFP)

JUSTICE Un gynécologue va être jugé pour viols et agressions sexuelles

Un gynécologue à la retraite, accusé de viols et d'agressions sexuelles sur plus d'une centaine de patientes, sera jugé par la cour criminelle départementale du Val-d'Oise, a appris l'AFP, mardi. Cet homme aujourd'hui âgé de 74 ans, qui exerçait à Domont, a nié les faits tout au long de l'instruction. L'affaire a débuté par une première plainte en juin 2013. Au fil des années, 133 femmes ont déposé plainte, en dénonçant les faits « en des termes similaires et circonstanciés », souligne la juge d'instruction dans l'ordonnance de mise en accusation. – (AFP)

Sur les campus, saluts nazis et enquêtes en cours

Depuis le 30 janvier, cinq faits notables d'antisémitisme ont été relevés dans les universités

La première provocation a eu lieu le 30 janvier, dans les locaux de Sciences Po Lille, lors d'une simulation de séance de l'Assemblée nationale, menée par l'association Le Parlement des étudiants, sur l'égalité réelle. Le débat devient rapidement «houleux, jusqu'à des insultes du type "connasse"», raconte un étudiant (qui a souhaité garder l'anonymat). La séance est suspendue et «l'association demande aux étudiants injurieux de sortir». Sollicité, il ne nous a pas répondu.

Le 9 février, Ilies Djaouti, se définissant comme un militant anti-extrême droite, publie une vidéo datant d'octobre 2023 où un étudiant, Josselin H., identifié comme un ancien membre de l'UNI, fait un salut nazi en scandant «*Heil Hitler!*». Il a, depuis, désactivé son compte X. Contactée, l'université de Strasbourg déclare que deux enquêtes administratives sont en cours, et que Michel Deneken, le président, a fait un signalement à la procureure de la République de Strasbourg, Clarisse Taron, au motif de l'article 40 du code de procédure pénale, qui oblige tout fonctionnaire à faire un signalement en cas de constatation d'un délit. La procureure a ordonné une enquête à la police.

C'est ensuite au campus 1 de l'université de Caen-Normandie, lors d'un blocus contre les coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur, le 11 février, qu'un jeune homme effectue un salut nazi en criant : «*Heil Hitler!*». Il est filmé par un autre étudiant, qui alerte Ilies Djaouti, qui le relaie sur X. Les images circulent très vite et l'université de Caen-Normandie ouvre une enquête interne. Le collectif Caen Antifa identifie cet étudiant : il apparaît sur une photo d'un événement public de l'antenne locale de l'UNI, sur Instagram. La photo a depuis été supprimée.

Cet étudiant, inscrit à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Caen, finit par se dénoncer, dans une lettre à la présidence de l'université. «L'élève a été exclu à titre conservatoire», affirme Gilles Ban, directeur de l'école. Nous condamnons de la manière la plus ferme ce salut nazi, et il y aura zéro tolérance pour ces actes-là.» Un signalement a été effectué auprès du procureur de la République de Caen, qui, contacté, n'a pas donné suite.

Le 11 février, le collectif antifasciste Toulouse insurgée publie sur Instagram la photo d'un étudiant, Alexandre O., faisant un salut nazi dans l'antenne locale de l'UNI, des faits qui se seraient également déroulés pendant l'année scolaire 2023-2024. Interrogé, Alexandre O. ne nous a pas répondu.

Photo supprimée
Le 6 février, le collectif Golem dévoile sur le même réseau social un jeu de cartes fabriqué par des étudiants proches ou membres de l'UNI de Strasbourg. Contacté, le collectif affirme avoir reçu le jeu par un étudiant anciennement proche du syndicat de droite. Sur le jeu, on voit des étudiants arborant des stéréotypes juives (kippas, longues barbes...). Sur l'une des cartes, il est précisé : «Dérobe les gains du joueur précédent et ajoute 10 %», en référence à des stéréotypes antisémites.

Les étudiants en cause sont membres ou gravitent autour du syndicat de droite UNI

pour lequel, «*eu égard à la position basse du conducteur dans ce véhicule "sport", un tir à travers le pare-brise exposait nécessairement les parties vitales du corps de la victime. Si l'objectif de Florian M. était exclusivement d'empêcher le conducteur de redémarrer, il lui était possible de tirer sur le capot ou les pneus du véhicule*».

Risque pour autrui
Pour sa défense, le policier a invoqué un état de légitime défense tel que défini par l'article 435-1 du code de la sécurité intérieure, qui nourrit les débats lors de l'éventuel procès. Ce texte, en vigueur depuis 2017, autorise les policiers à faire usage de leur arme «*en cas d'absolue nécessité*» et «*de manière strictement proportionnée*», si «*des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique sont portées contre eux*» ou s'ils «*ne peuvent immobiliser autrement un véhicule dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physi-*

SALUT NAZI?

ILS ONT SEULEMENT JOUÉ AU CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE... HEIN LES GARS?



Le point commun de toutes ces affaires ? À chaque fois, les étudiants en cause sont membres ou gravitent autour de l'UNI. Si son porte-parole, Yvenn Le Coz, affirme qu'«aucun de ces étudiants n'a jamais fait partie» du mouvement, il défend l'étudiant de Toulouse en assurant qu'il effectuait «un salut scout». Alexandre O. a, en effet, été élu sur une liste étudiante de l'UNI durant l'année universitaire 2023-2024, selon les propres informations de M. Le Coz.

Augmentation des actes racistes
Le Monde a aussi pu consulter des messages de Mathis Gachon, délégué national de l'UNI, et de Samy Amokrane, envoyés, en octobre 2023, à Josselin H. «Les propos limites antisémites sur le groupe de section [de Strasbourg] si[ll] y a un "screen" [une capture d'écran], on est morts», écrivent-ils. Ou encore, en référence à Josselin H. : «[Il] va falloir le calmer.» Interpellé sur ces communications, Yvenn Le Coz répond : «Ces messages, c'est justement pour dire qu'il ne faut pas tenir de tels propos.» Ce dernier assure avoir fermé l'antenne de Strasbourg, et précise que son syndicat a porté plainte contre X pour le jeu de cartes. Il admet finalement que Josselin H. était bien

membre de l'UNI, mais «qu'ils avaient l'intention de le virer du syndicat». L'UNI réfute aussi toute appartenance à l'extrême droite et se revendique «de droite modérée, historiquement gaulliste». La radicalisation de mouvements étudiants de droite est pourtant une réalité, selon le président de l'Union des étudiants juifs de France, Yossef Murciano, qui cite les organisations étudiantes la Cocardé, l'UNI «à certains endroits», mais aussi le GUD. «Les dog whistles [des messages spécifiques à un groupe ciblé, comme des saluts suprémacistes] fleurissent. Il y a une habitation à la symbolique nazie dans des vidéos TikTok ou sur Instagram, où l'on parle de "Tonton H" [pour Hitler],

sur le ton de la blague, comme l'oncle de raciste qui déconne, mais qui est quand même dans la famille», illustre Yossef Murciano.

Pour Johann Chapoutot, historien spécialiste du nazisme, les saluts nazis d'Elon Musk lors de l'investiture du président des Etats-Unis, Donald Trump, ou toutes les références au nazisme du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne «constituent des instances de légitimation politico-médiaque pour que tous les petits nazillons se sentent légitimes à faire des saluts nazis». Le dernier en date : Steve Bannon, ancien conseiller de Donald Trump, lors de la Conservative Political Action Conference, à Washington, le 20 février.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme publiait, en 2024, un rapport notant une augmentation des actes racistes de 32 % et une explosion d'actes antisémites, avec une hausse de 284 %. Le 20 février, le Sénat a adopté, en première lecture, une proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme dans l'enseignement supérieur à l'unanimité. Quelques jours après les premiers saluts nazis. ■

DOUNIA DIMOU

Nahel : le parquet requiert un procès pour meurtre pour le policier

Florian M. avait tué par balle le conducteur d'une voiture après un refus d'obtempérer, en 2023, à Nanterre, déclenchant des nuits d'émeutes

Le parquet de Nanterre a requis le renvoi du policier Florian M. devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine afin qu'il y soit jugé pour «meurtre», a-t-on appris mardi 4 mars. Le 27 juin 2023, à la suite d'un refus d'obtempérer et d'une course-poursuite dans les rues de Nanterre entre deux agents à moto et une voiture de sport occupée par trois mineurs, Florian M. avait mortellement atteint le conducteur, Nahel, 17 ans, d'une balle dans le thorax, tirée à travers le pare-brise du véhicule au moment où celui-ci, un temps bloqué par la circulation, redémarrait. Filmés par une passante, les faits avaient déclenché plusieurs nuits d'émeutes dans le pays. Le second policier avait été placé sous le statut de témoin assisté du chef de «complicité de meurtre» ; le parquet a requis un non-lieu en sa faveur.

Florian M., 40 ans, qui a passé cinq mois en détention provisoire, conteste avoir voulu donner la mort au jeune homme. De-

vant les juges d'instruction, il a assuré avoir décidé de tirer «pour stopper la fuite du véhicule» en visant «le plus bas possible afin d'atteindre une partie non vitale». La voiture, en redémarrant, aurait modifié le positionnement de son arme contre le pare-brise, et donc la trajectoire du tir. Explication «crédible», estime le parquet, qui cite les expertises en accidentologie et en balistique, selon lesquelles la mise en mouvement du véhicule a pu «provoquer» un «décalage du tir vers le haut».

Pour autant, «Florian M. a bien eu l'intention de donner la mort à Nahel», écrit le parquet. Cet ancien militaire «n'a pas hésité à faire usage d'une arme dont il connaissait parfaitement la portée dangereuse, voire létale» et ce, «à très faible distance» et malgré une visibilité réduite en raison de son casque de moto. «Dans ces conditions, ouvrir le feu constituait nécessairement et à tout le moins une prise de risque inconsidérée», selon le ministère public,

pour lequel, «*eu égard à la position basse du conducteur dans ce véhicule "sport", un tir à travers le pare-brise exposait nécessairement les parties vitales du corps de la victime. Si l'objectif de Florian M. était exclusivement d'empêcher le conducteur de redémarrer, il lui était possible de tirer sur le capot ou les pneus du véhicule*».

Risque pour autrui
Pour sa défense, le policier a invoqué un état de légitime défense tel que défini par l'article 435-1 du code de la sécurité intérieure, qui nourrit les débats lors de l'éventuel procès. Ce texte, en vigueur depuis 2017, autorise les policiers à faire usage de leur arme «*en cas d'absolue nécessité*» et «*de manière strictement proportionnée*», si «*des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique sont portées contre eux*» ou s'ils «*ne peuvent immobiliser autrement un véhicule dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physi-*

«En sa qualité de fonctionnaire de police expérimenté, Florian M. aurait dû conserver son sang-froid», note le réquisitoire

Quant au risque pour autrui en cas de fuite, il «n'apparaît pas établi de manière certaine» aux yeux du parquet : «Florian M., au moment du tir, ne pouvait anticiper la trajectoire future du véhicule, nonobstant le périple antérieur ayant pu lui laisser penser que Nahel finirait par provoquer un accident.»

«Une grande avancée»
«En réalité, conclut le réquisitoire définitif, selon toute vraisemblance, le déclenchement du tir s'explique essentiellement par l'état de tension extrême dans lequel la scène a eu lieu. Précisément, en sa qualité de fonctionnaire de police expérimenté, Florian M. aurait dû conserver son sang-froid.»

Les deux juges d'instruction saisissis du dossier doivent désormais décider de la tenue ou non d'un procès. Pour l'avocat de la mère de Nahel, Frank Berton, qui a fait part du «soulagement» de sa cliente, le positionnement du parquet marque d'ores et déjà

«un tournant dans l'histoire des violences policières» : «Dans ces affaires, l'institution judiciaire a tendance à éviter une audience de jugement, surtout aux assises, surtout sur des faits de meurtre. D'habitude, l'intention criminelle n'est jamais retenue, donc ce serait assez inédit.» Margot Puigliese, avocate de trois autres membres de la famille de la victime, voit dans ce réquisitoire «une agréable surprise» et «une grande avancée».

De son côté, Laurent-Franck Liénard, avocat de Florian M., dénonce des réquisitions «choquantes» reposant sur des arguments «vides de sens» et des «erreurs juridiques et factuelles». Le tir du policier était, selon lui, «parfaitement conforme au cadre légal». Le réquisitoire a suscité la colère des syndicats de police. Alliance appelait ainsi à des rassemblements devant les commissariats, mercredi 5 mars, pour protester contre une «décision inacceptable». ■

HENRI SECKEL

Chine : une relance en plein ouragan Trump

Le premier ministre, Li Qiang, a présenté l'objectif de croissance du pays dans un contexte mondial chaotique

PÉKIN - correspondant

Les dizaines de berlines de marque Hongqi («drapeau rouge») parquées sur la place Tiananmen ont remplacé les Audi A6 d'autan, mais, à ce détail près, il y a quelque chose d'immuable dans les rites du pouvoir chinois. Ces rendez-vous millimétrés peuvent parfois donner une image d'atrophie, mais lorsque le monde devient chaotique, ils doivent rassurer le peuple chinois autant que les nations ne sachant plus à qui se vouer. Chaque année début mars, 3 000 représentants du Parti communiste convergent à Pékin pour entendre le pouvoir central tirer le bilan des succès de l'année passée et dévoiler les objectifs pour l'année qui commence, établis par la direction du Parti communiste chinois (PCC) dans les semaines qui précèdent.

Mercredi 5 mars, le premier ministre, Li Qiang, sous le regard du président, Xi Jinping, et de toute l'Assemblée nationale populaire, a donc de nouveau lu la feuille de route tracée par Pékin qui entend montrer à la nation autant qu'au reste du monde qu'au moins l'une des grandes puissances est prévisible et stable. «L'immense navire de l'économie chinoise continuera de fendre les flots et d'avancer avec détermination vers le futur», a lancé le premier ministre, tandis que des hôtesses parcourraient les rangs pour remplir les tasses de thé des délégués sous l'étoile tout aussi rouge du Grand Palais du peuple.

Le contexte ne pourrait pourtant être plus incertain. Revenu au pouvoir le 20 janvier, le président américain, Donald Trump, a imposé deux hausses successives de droits de douane de 10 % sur les produits chinois. La dernière est entrée en vigueur mardi, à la veille de la réunion politique de l'année en Chine. De quoi entraîner la première puissance exportatrice de la planète dans une escalade vers la guerre commerciale. «Un environnement externe de plus en plus complexe et difficile pourrait avoir un impact croissant sur la Chine dans des secteurs tels que le commerce, la science et la technologie», a reconnu M. Li.

Au même moment, en Chine, des citoyens inquiets pour l'avenir après quatre années de chute du marché immobilier, qui arongent leur épargne, sont durs à



Le président chinois, Xi Jinping, et le premier ministre, Li Qiang, au Grand Palais du peuple, à Pékin, mercredi 5 mars. NG HAN GUAN/AP

convaincre de consommer. «La demande réelle est faible, la consommation est apathique. Certaines entreprises rencontrent des difficultés dans leur production et peinent à se faire payer», a poursuivi M. Li, évoquant des «pressions sur la création d'emplois et la hausse des revenus».

Appel à rester mesuré

Malgré ces vents contraires, Pékin a dévoilé un objectif de croissance du produit intérieur brut chinois de 5 % sur un an, comme les deux années précédentes. Une déclaration de confiance en soi alors qu'il a déjà été difficile à atteindre en 2024. La Chine redit régulièrement que cet objectif de croissance économique n'est plus une fin en soi, mais, dans les faits, placer la barre plus bas en

AU PREMIER RANG DE SES PRIORITÉS, PÉKIN PLACE DÉSORMAIS LE SOUTIEN À LA CONSOMMATION

début d'année ou ne pas atteindre le résultat promis en fin d'année trahirait des doutes sur la santé de la deuxième économie mondiale. Pékin se tient ainsi à cette ligne d'horizon.

Pour ce faire, le gouvernement chinois a donné le signal de sa disposition à augmenter la dépense publique en poussant l'objectif de déficit public de 3 % à 4 %. Dans les faits, une part importante de la

dette des collectivités locales est contractée hors des comptes publics pour tenir ces ratios.

Au premier rang de ses priorités, Pékin place désormais le soutien à la consommation, le moteur défaillant de son économie. Il convient de «vigueurement appuyer» la consommation et de «stimuler autant que possible la demande intérieure». Les autorités compétent émettre pour l'équivalent de 39 milliards d'euros d'obligations à long terme pour étendre un programme de renouvellement d'anciens produits par du neuf, qui offre d'importantes ristournes à l'achat de voitures, de smartphones ou de cuiseurs vapeur. Mais, alors que l'économie chinoise est au bord de la déflation depuis des mois, le gouvernement baisse l'objectif de hausse

des prix à 2 % contre 3 % en 2024, signe que ce cycle est encore loin d'être terminé.

Dans ce moment, la tempête Trump ne pourrait être plus désastreuse. «L'élite politique chinoise s'inquiète de la puissance économique américaine. Il s'agit toujours de la première économie et elle a de nombreux outils qui permettraient de causer de grands dommages à une économie chinoise qui montre encore des signes de fébrilité», constate Neil Thomas, chercheur sur la politique chinoise à Asia Society.

Devant les membres du Politburo et ceux du Conseil d'Etat (le gouvernement), le président chinois en personne avait appelé, le 26 février, les officiels à rester mesurés et à «répondre avec calme aux défis qu'apportent les

changements dans la situation intérieure et internationale».

Certains, parmi les 3 000 officiels qui venaient de passer les colonnes du Palais du Peuple au sud-ouest de la Cité interdite, prenaient acte de ce contexte de plus en plus compliqué, mercredi. «La situation internationale actuelle est pleine de changements et de complexités, il est difficile d'avoir des certitudes», relevait Zhang Yi, venu de la province côtière et industrialisée du Jiangsu, au nord de Shanghai. Ce député du parti avait sans aucune hésitation réponse aux tourments de la planète. «Dans le jeu des grandes puissances, c'est la Chine qui doit tracer l'économie mondiale», disait-il, avant d'écouter la parole du pouvoir central. ■

HAROLD THIBAULT

Les ports «chinois» de Panama passent sous pavillon américain

Le conglomérat hongkongais CK Hutchison va céder l'exploitation de ses infrastructures à une filiale du fonds d'investissement BlackRock

NEW YORK - correspondant

Six semaines après la prise de fonctions de Donald Trump en janvier, les ports du canal de Panama exploités côté Pacifique et côté Atlantique par le conglomérat chinois de Hongkong, CK Hutchison, vont passer sous le contrôle du gestionnaire de fonds américain BlackRock. La transaction, annoncée mardi 4 mars, avant le discours du président américain au Congrès, se fait au prix de 22,8 milliards de dollars (21,5 milliards d'euros).

«La Chine se fait expulser du Panama et l'Amérique est en train de gagner», a posté, sur X, le compte de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, présidée par l'élu républicain de Floride Brian Mast. «C'est un grand pas dans la bonne

direction. Je suis à la tête d'un projet de loi qui ramènerait le canal de Panama sous contrôle américain. Il est temps de contrer l'influence de la Chine sur les chaînes d'approvisionnement américaines», a renchéri Dustin Johnson, représentant républicain du Dakota du Sud.

La société CK Hutchison gère les ports de Balboa et de Cristóbal au Panama dans le cadre d'une concession signée pour la première fois en 1997 et prolongée jusqu'en 2047 en 2021.

Lors de son investiture, M. Trump avait accusé le Panama d'avoir concédé l'exploitation du canal à des intérêts chinois, susceptibles de surveiller les mouvements des navires et de porter atteinte à la sécurité des Etats-Unis. «La Chine gère le canal de Panama. Et nous ne l'avons pas

donné à la Chine. Nous l'avons donné au Panama et nous allons le reprendre», avait-il déclaré. L'infrastructure fut creusée par l'armée américaine sous l'égide du président Theodore Roosevelt (1901-1909) et inaugurée en 1914. Elle fut restituée en 1999 au Panama, plus de vingt ans après un traité négocié par le président démocrate Jimmy Carter (1977-1981) ratifié par le Sénat des Etats-Unis.

De nature commerciale

Lors d'une conférence de presse avant son investiture, M. Trump n'avait pas exclu d'utiliser la force militaire ou la coercition économique pour reprendre le contrôle du canal. Des responsables panaméens et des anciens responsables militaires américains avaient déclaré que les installations chinoises ne représentaient pas une

menace militaire et ne violaient pas la neutralité du canal. CK Hutchison prétend que la cession, qui va lui rapporter 19 milliards de dollars de liquidités, n'a pas lieu pour des raisons politiques. «La transaction est de nature commerciale et n'a aucun rapport avec les articles politiques concernant les ports de Panama», a dit son codirecteur, Frank Sixt, précisant que la «transaction est le résultat d'un processus rapide, discret mais compétitif au cours duquel de nombreuses offres et manifestations d'intérêt ont été reçues».

En réalité, dès les attaques de M. Trump, la famille du fondateur de CK Hutchison, Li Ka-shing, propriétaire de ce conglomérat, a compris qu'elle était dans l'impassé. Elle a cherché à vendre à des intérêts américains, suscitant de discrets appels d'offres.

Il y avait quatre candidats au rachat, selon le *New York Times*. D'après le quotidien, le patron de BlackRock, Larry Fink, a tenu informé M. Trump, le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, et le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, de l'avancée des négociations. L'administration était favorable à l'accord. Il s'agit de la plus grande acquisition jamais réalisée par BlackRock dans les infrastructures.

Elle a été faite par l'entremise de sa filiale, Global Infrastructure Partners, et avec le concours de la société d'exploitation de terminaux, Terminal Investment Limited, basée en Suisse. L'acquisition des ports nécessitera l'approbation du gouvernement panaméen, a déclaré BlackRock. M. Trump s'est plaint de la hausse des tarifs, qui s'expliquent par les travaux et la sécheresse,

qui ralentit le trafic et entraîne une pénurie d'eau entre les écluses et le canal intérieur, lequel est situé au-dessus du niveau de la mer. CK Hutchison est en concurrence, au Panama, avec trois ports exploités par les sociétés SSA Marine (Seattle), Evergreen Marine, basée à Taïwan, et PSA (Singapour).

En vertu de l'accord de principe, le consortium emmené par BlackRock doit acheter 90 % de la société gérant les deux ports panaméens et 80 % d'une filiale détenant 43 ports dans 23 autres pays. Mais CK Hutchison doit conserver la société gérant les ports de Hongkong et de Shenzhen; l'action du conglomérat bondissait de 23 % à la Bourse de New York, mardi, portant sa capitalisation à environ 25 milliards de dollars. ■

ARNAUD LEPEARMONTIER

GUERRE COMMERCIALE

Le Canada entre en zone de turbulences

Face aux droits de douane américains, l'économie du pays se prépare au pire tout en organisant sa riposte

MONTRÉAL - correspondance

Dans l'un des magasins de la Société des alcools du Québec, à Montréal, les employés s'affairent à retirer, mardi 4 mars, une à une les bouteilles d'alcool américaines des étagères. La consigne a été donnée, quelques minutes plus tôt, par le gouvernement du Québec en signe de représailles contre les Etats-Unis. Dans la précipitation, la boutique n'a pas encore eu le temps d'imprimer des affiches, mais des cartons jonchent le sol. Dans la section vin, tous les crus américains se sont déjà évaporés, laissant dans les rayons un vide qui symbolise désormais cette nouvelle guerre commerciale entre les deux pays.

Jusqu'au dernier moment, beaucoup espéraient un ultime revirement. Cette fois, il n'y en a pas eu et le président américain, Donald Trump, a mis sa menace à exécution. Après un sursis d'un mois, tous les produits canadiens importés aux Etats-Unis sont, depuis mardi, frappés de droits de douane de 25 %, à l'exception des produits pétroliers, taxes à 10 %. «Il y a beaucoup d'inquiétudes et de nervosité», affirme Julie White, présidente de Manufacturiers et exportateurs du Québec, une organisation qui représente plus de 13 000 entreprises. «L'ampleur du choc va vraiment dépendre du soutien de nos gouvernements», ajoute-t-elle.

Quelques heures après l'entrée en vigueur des droits de douane, le Québec a annoncé un plan de soutien aux entreprises touchées, qui pourront recevoir jusqu'à 50 millions de dollars canadiens (32,5 millions d'euros) sous forme de prêt. Le premier ministre de la

« CETTE DÉCISION N'AUCUNE RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE. C'EST UN JEU À SOMME NÉGATIVE »

THIERRY WARIN
professeur d'économie
à HEC Montréal

province, François Legault, estime que cette guerre commerciale pourrait entraîner la suppression de 160 000 emplois, rien qu'au Québec. «Dans cette attaque injustifiée, il faut garder la tête froide, et ne pas se laisser faire. Mais les prochains mois seront difficiles», admet-il.

Selon la chambre de commerce du Canada, ces droits de douane pourraient faire basculer l'économie dans une récession. Selon un rapport, publié en novembre 2024, elle estime que le produit intérieur brut baisserait de 1,8 %, et même de 2,6 % en cas de riposte, ce qui coûterait à chaque Canadien jusqu'à 1 900 dollars canadiens par an. «Cette décision n'a aucune rationalité économique. C'est un jeu à somme négative», juge Thierry Warin, directeur du département d'affaires internationales à HEC Montréal, pour qui cette guerre douanière ne peut être rien d'autre qu'une arme de négociations et une stratégie politique de Donald Trump. L'économiste explique que la mesure va surtout frapper l'économie américaine. «Les droits de douane sont toujours payés par les entreprises qui importent», précise-t-il. En effet, les sociétés américaines, contraintes de payer plus cher leurs achats à l'étranger, répercuteront



Un employé retire les bouteilles de whisky américain dans un magasin d'alcool, à Toronto (Canada), le 4 mars. A. MCADOREY/REUTERS

probablement cette hausse sur les prix de vente.

Si le consommateur américain risque d'être perdant, le Canada n'est pas à l'abri de fortes secousses tant les deux économies sont interconnectées. L'industrie automobile en est une illustration. Lors d'un même cycle de production, les pièces d'une voiture peuvent traverser plusieurs fois la frontière entre le Canada et les Etats-Unis pour aller tantôt dans des usines de l'Etat du Michigan, tantôt dans celles de la province de l'Ontario. L'arrivée de droits de douane grippe ainsi une chaîne d'approvisionnement bien huilée, et augmente les coûts de production. Selon Unifor, le plus grand syndicat canadien du secteur privé, ces droits de douane «sont un véritable appel aux armes pour le Canada» et représentent une grave erreur de Donald Trump.

«Nos entreprises ont déjà mis sur pause des projets d'investissement, et ce, depuis plusieurs semaines», déplore Mme White, qui explique

que cette guerre commerciale va toucher tous les secteurs d'exportation du Canada dont la foresterie, l'agriculture, l'aéronautique ou encore l'industrie de l'acier et de l'aluminium. Avec des produits canadiens plus chers, les entreprises américaines pourraient s'en détourner ou réduire leur volume d'importation. «On risque aussi de voir des entreprises quitter le Québec et relocaliser leur production aux Etats-Unis pour contourner les droits de douane», ajoute Mme White, qui juge nécessaire une riposte du Canada.

«Annexion» du pays

Ottawa a déjà contre-attaqué avec la mise en place immédiate de droits de douane de 25 % sur plusieurs marchandises américaines. La liste de 1 200 produits cible le jus d'orange, le bourbon du Kentucky, la viande, les produits laitiers, ou encore le bois. Et la portée de cette réplique va s'élargir au cours du mois de mars, a expliqué le premier ministre cana-

LE PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO FAIT PLANER LA MENACE DE COUPER LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ AUX ÉTATS AMÉRICAUX

dien, Justin Trudeau, lors d'une conférence de presse, mardi, au cours de laquelle il a estimé que le but du dirigeant américain était de «faire chuter l'économie canadienne» pour ensuite «parler d'annexion» du pays.

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, veut frapper encore plus fort et propose de suspendre les exportations de nickel vers les Etats-Unis. Il promet aussi de couper le courant aux Américains, alors que sa province fournit en électricité l'équivalent de

1,5 million de foyers, de l'Etat de New York au Michigan en passant par le Wisconsin. Le Québec, une province riche en hydroélectricité, laisse aussi la porte ouverte à une telle riposte.

Mais cette contre-attaque risque de se retourner contre l'économie canadienne. «On a beaucoup d'entreprises qui importent des produits américains, des intrants qui servent à la production. Il faut faire attention de ne pas trop les toucher, et avoir une liste de produits bien ciblés», souligne Mme White. La porte-voix des entreprises exportatrices du Québec appelle surtout le gouvernement à se saisir de cette crise pour redessiner et renforcer l'économie canadienne. «Il faut absolument un réveil collectif pour accélérer la transformation du secteur manufacturier», affirme-t-elle. En attendant, le Canada est plongé dans une guerre commerciale qu'il n'a pas voulue, mais que le pays est contraint de mener à armes inégales. ■

ALEXANDRE LEPOUTRE

Trump veut un gazoduc Alaska-Asie

Le président américain, Donald Trump, a assuré, mardi 4 mars, qu'il comptait faire édifier un gazoduc qui permettrait de livrer en Asie (principalement au Japon et en Corée du Sud) du gaz naturel liquéfié provenant d'Alaska. Ce projet avait déjà été mentionné par Donald Trump en présence du premier ministre japonais, Shigeru Ishiba, début février. Le ministère du commerce de Corée du Sud a déclaré, mardi, qu'il était en discussion concernant cette future infrastructure. D'autres pays, tels que les Philippines, ont fait part de leur intérêt. L'entreprise pétrolière et gazière publique taïwanaise CPC Corporation s'est, en particulier, dite «très intéressée par le gaz naturel de l'Alaska».

Les taxes douanières, un risque vital pour le Mexique

Le pays pourrait souffrir gravement de l'imposition décidée par Donald Trump. La présidente se donne jusqu'à dimanche pour répliquer

MEXICO - correspondance

L'entrée en vigueur des droits de douane de 25 % imposés par le président américain, Donald Trump, sur les produits mexicains et canadiens, mardi 4 mars, n'a pas provoqué le «mardi noir» redouté au Mexique : la Bourse est restée stable, et le peso mexicain a même récupéré d'une chute induite par l'annonce de la Maison Blanche, lundi. Dans les discours, cependant, la déclaration de «guerre commerciale la plus stupide», comme l'a qualifiée le *Wall Street Journal* fin janvier, a soulevé une vague d'indignation chez le premier partenaire commercial des Etats-Unis.

Pour la douzième économie mondiale, l'enjeu des droits de douane touche à la démesure : en 2024, le Mexique a destiné près de 85 % de ses exportations – plus de 490 milliards de dollars (460 milliards d'euros) – aux Etats-Unis, avec lesquels les échanges

commerciaux ont dépassé les 770 milliards de dollars. Chaque minute, près de 3 millions de dollars de marchandises traversent les 3 000 kilomètres de frontière qui séparent les pays ; des pans entiers de l'économie du Mexique sont destinés à l'exportation, notamment la production automobile ou une partie de l'agriculture, et un tissu entier d'entreprises et d'infrastructures s'est installé des deux côtés de la frontière durant trente ans de libre-échange.

La stabilité des marchés financiers montre que «tout le monde pense que les "tarifs" seront retirés ou réduits d'ici à quelques jours ou semaines», estime Sergio Kurczyn, directeur d'études économiques à la banque Banamex. Cela ne convient pas à l'économie des Etats-Unis. Et Donald Trump écoute *Wall Street*, dont les cours ont chuté à la suite des annonces des droits». L'analyste reconnaît que, si les droits duraient plusieurs mois, ils auraient des effets graves

«IL N'Y A PAS DE RAISON QUI JUSTIFIE CETTE DÉCISION, QUI AFFECTERA NOS PEUPLES ET NATIONS»

CLAUDIA SHEINBAUM
présidente du Mexique

sur l'économie du Mexique : récession économique jusqu'à -2,4 % du produit intérieur brut, affaiblissement du peso de 13 %, augmentation du taux de chômage, ralentissement de la consommation et dégradation de la notation du pays, avec des conséquences redoutables dans les provinces frontalier, dont l'économie est presque entièrement tournée vers l'exportation.

«Il n'y a pas de raison qui justifie cette décision, qui affectera nos

peuples et nations», a déclaré Claudia Sheinbaum, la présidente du Mexique, lors de sa conférence de presse quotidienne. Elle a dénoncé des droits de douane qui violent le traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, pourtant renégocié et signé en 2020 par Donald Trump en personne. Et elle s'est insurgée contre l'accusation «offensive, diffamatoire et sans fondement» selon laquelle les cartels du narcotrafic contrôlent le pays, que la Maison Blanche a utilisée pour justifier son offensive commerciale.

Dilemme gouvernemental
Pour la présidente, la sanction est d'autant plus amère qu'elle pensait avoir satisfait les exigences de Donald Trump pour éviter les taxes aux frontières : en deux mois, son gouvernement a réduit de 66 % les flux migratoires irréguliers, déployé 10 000 soldats supplémentaires à sa frontière, saisi des quantités historiques de

drogue, et remis 29 narcotrafiquants au gouvernement américain en dédaignant ses propres lois en matière d'extradition, une stratégie applaudie par les organisations patronales. «Nous avons travaillé et obtenu des résultats en matière de sécurité», a-t-elle dit.

La mesure américaine survient après une année 2024 plombée par de mauvais résultats économiques au Mexique, marqués par un taux de croissance d'à peine 1,5 % (en deçà des 2,3 % attendus), un déficit public à la hausse, un grave endettement de l'entreprise pétrolière nationale, Pemex, ainsi qu'une chute de 23 % du peso depuis l'élection de Donald Trump en novembre 2024. Les barrières douanières et les menaces explicites de l'administration américaine contre les entreprises qui voudraient s'implanter au Mexique plutôt qu'aux Etats-Unis promettent le plan par lequel Claudia Sheinbaum cherche à attirer 277 milliards de dollars d'investissements privés dans plus de 2 000 projets prioritaires.

Le gouvernement du Mexique se trouve face à un dilemme : l'apathie n'est pas une option, mais l'imposition de taxes douanières réciproques pourrait relancer une inflation difficilement maîtrisée en 2024. Claudia Sheinbaum a dit qu'elle aura une conversation téléphonique avec Donald Trump, probablement jeudi, à la suite de laquelle elle prendra sa décision. En attendant, la première femme élue à la tête du Mexique, créditée d'un taux de popularité de 85 %, a choisi une stratégie de riposte calculée. Elle a demandé à ses sympathisants de se réunir massivement dimanche au Zocalo, l'immense place de Mexico, où elle annoncera les mesures «douanières et non douanières» que son gouvernement prendra en réponse à son impérieux voisin. «Nous surmonterons ce défi ensemble», a-t-elle promis. ■

MATHIEU TOURLIERE

Attaque trumpiste contre la régulation des Gafam en Europe

L'administration du président défend les géants de la tech américains contre les textes de l'UE. Bruxelles se dit « déterminée à les appliquer »

Dans la guerre qui se profile entre les Etats-Unis et l'Europe, le numérique devient un front à part entière. L'administration du président américain, Donald Trump, semble saisir toutes les occasions pour attaquer la réglementation européenne de la tech, dominée par des géants américains.

« J'ai une certaine inquiétude à l'égard de l'approche que l'Europe adopte, en particulier avec le Digital Services Act [DSA] », a ainsi lancé, lundi 3 mars, lors du salon des télécoms Mobile World Congress, à Barcelone, le patron de la Commission fédérale américaine des communications (FCC), Brendan Carr, en référence au règlement européen sur la modération du contenu sur les réseaux sociaux entré en vigueur en 2023. « Il y a un risque que ce régime réglementaire impose des règles excessives en matière de liberté d'expression, a mis en garde le responsable, devant la vice-présidente de la Commission européenne chargée de la souveraineté numérique, Henna Virkkunen, avec qui il partageait une table ronde. La censure qui pourrait découler du DSA est incompatible avec notre tradition de liberté d'expression en Amérique. »

Obligations « trop lourdes »

Ce tir de barrage s'inscrit dans un feu roulant entretenu par les officiels américains depuis l'investiture du président Trump. Les Etats-Unis font graduellement monter la pression contre toute mesure pouvant viser ses grandes multinationales du numérique, de Meta (Facebook, Instagram, WhatsApp) à Google, en passant par Amazon, Microsoft, Apple, OpenAI ou X, le réseau social de son conseiller Elon Musk.

Ainsi, le 23 février, Jim Jordan, le président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, a adressé une lettre au ton vindicatif à Teresa Ribera, la commissaire européenne chargée de la concurrence depuis le départ de Margrethe Vestager en 2024. Le représentant républicain y dénonce aussi la « censure » du DSA, mais accuse également l'UE d'avoir fait du Digital Markets Act (DMA) « une arme contre les entreprises américaines ». Cet autre texte impose depuis mars 2024 aux très grandes plateformes numériques, comme les moteurs de recherche, les environnements mobiles ou les sites d'e-commerce, de respecter des règles de concurrence, comme l'interdiction de favoriser leurs propres services.

Selon M. Jordan, le DMA « impose des obligations régulatoires trop lourdes et semble artificiellement limité aux entreprises américaines ». Ces dernières représentent cinq des sept grandes plateformes concernées par le texte (avec l'europeen Booking et le chi-

nois ByteDance). L'élu américain demande donc à Mme Ribera un « briefing » sur l'application de ces textes, en l'assortissant d'un délai au ton comminatoire : « Avant le 10 mars à 10 heures. »

Pour accentuer la pression juridique, M. Jordan a en parallèle adressé des requêtes – des « subpoenas » dans le langage juridique américain – aux réseaux sociaux américains, leur demandant de livrer le contenu des messages et mails échangés avec les gouvernements étrangers qui leur demandent de « censurer » les contenus.

Le 21 février, M. Trump a publié un « mémorandum » promettant que « son administration agira, en imposant des sanctions douanières ou d'autres mesures réactives » contre toute « amende, sanction, taxe ou fardeau discriminatoire ou disproportionné » imposé aux entreprises technologiques américaines. Le président vise là les enquêtes ouvertes par Bruxelles pour des manquements au DSA (notamment contre X, Facebook et Instagram) ou au DMA (contre Apple, Meta et Alphabet, maison mère de Google). Les entreprises risquent des amendes jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires mondial pour le DMA et 6 % pour le DSA, voire une interdiction dans l'UE.

M. Trump ne s'arrête pas là, et rouvre un dossier ancien et sensible : celui des « taxes GAFA ». Il charge le représentant américain au commerce, Jamieson Greer, de relancer les enquêtes sur ces prélevements mis en place après 2019 par quelques pays, dont la France, pour taxer localement les géants du numérique, en attendant la mise en place d'une fiscalité globale négociée via l'Organisation de coopération et de développement économiques... dont le président américain vient de retirer les Etats-Unis, en janvier.

Le mémorandum cite aussi les régulations qui « exigent des plateformes de streaming de financer les productions locales », comme la directive européenne « Service de médias audiovisuels » en vertu de laquelle Netflix ou Prime Video doivent, en France, consacrer 20 % de leur chiffre d'affaires aux séries et films européens. Sont aussi évoquées les « limitations à la circulation des données », ce qui peut faire référence aux mesures comme le « cloud de confiance » obligeant,

« On ne peut pas troquer notre régulation contre la promesse d'éviter des sanctions douanières »

STÉPHANIE YON-COURTIN
députée (Renew) européenne

Ces salves sont appuyées par les multinationales elles-mêmes

en France, les administrations à héberger leurs services auprès de sociétés non soumises aux lois extraterritoriales américaines.

Ces salves contre la réglementation européenne du numérique – comme celles tirées en février par le vice-président J. D. Vance au Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, à Paris, puis à Munich – sont appuyées par les géants du numérique. Elon Musk a contesté le DSA et Mark Zuckerberg, le patron de Meta, a demandé le soutien du président américain contre la « censure » de l'UE, tout comme, selon M. Trump, le PDG d'Apple, Tim Cook, contre les amendes de Bruxelles. Les lobbys de la tech américaine ciblent aussi le règlement sur l'IA, dit « AI Act ».

Rapport de force plus vaste
Face à cette attaque frontale, des lobbys de start-up européennes mais aussi la France envoient à l'UE de se montrer ferme, sous peine de perdre sa crédibilité.

« Que ce soit bien clair : la Commission européenne reste totalement déterminée à appliquer le DMA et le DSA », assure Thomas Regnier, porte-parole de l'institution sur la souveraineté numérique. Mme Ribera avait auparavant affirmé, mi-février, à Reuters que des décisions seraient rendues en mars sur les enquêtes visant Apple et Meta au nom du DMA. « Et au besoin, l'UE répondra promptement et fermement pour défendre ses droits et son autonomie régulatoire contre des mesures injustifiées », ajoute M. Regnier, à propos des menaces brandies dans le mémorandum de M. Trump. « Le DMA et le DSA s'appliquent de façon égale à tous les acteurs du numérique dans l'UE », argumente aussi le porte-parole, rappelant que les services sont désignés en fonction de critères de taille, pas de nationalité.

Sur le DSA, M. Regnier juge aussi « les accusations de censure totalement infondées ». Le texte soumet les réseaux à des obligations de moyens et de transparence sur leurs mesures de modération mises en place contre les risques de diffusion de contenus illicites (pédopornographie, discours haineux illégaux ou liés à des infractions pénales...), portant atteinte aux droits fondamentaux (dignité humaine, liberté d'expression, droit à la non-discrimination, droits de l'enfant), aux processus électoraux ou à la santé publique... « Rien dans le DSA n'oblige

les plateformes à retirer du contenu légal », estime M. Regnier.

Au-delà de ces débats spécifiques, l'avenir de la régulation du numérique en Europe est mêlé à un rapport de force plus vaste avec les Etats-Unis. Les géants américains avaient certes parfois été soutenus contre Bruxelles par les présidents Barack Obama ou Joe Biden, et M. Trump avait, en 2019, menacé de taxer les vins de la France en riposte à sa « taxe GAFA ». Mais l'intensité et la brutalité du bras de fer avec Washington ont franchi un palier, entre les discussions sur l'invasion russe en Ukraine, la vente de gaz liquéfié américain à l'Europe, les velléités des Etats-Unis sur le Danemark et la menace de tarifs douaniers de 25 % brandie par M. Trump contre l'UE, accusée d'avoir été créée pour « entuber les Etats-Unis ».

« Notre arsenal juridique sur le numérique ne doit pas être inclus dans un marchandage. Il n'est pas un point de négociation. On ne peut pas troquer notre régulation contre la promesse d'éviter des sanctions douanières », plaide de son côté la députée européenne Stéphanie Yon-Courtin (Renew), qui prépare avec des élus un courrier de réponse aux départements américains du commerce et de la justice. ■

ALEXANDRE PIQUARD



PERTES & PROFITS

Bourses

PAR PHILIPPE ESCANDE

L'ère de l'incertitude transatlantique

Comme les météorologues et tous ceux dont le métier est de prévoir l'avenir, les investisseurs et les entreprises détestent l'incertitude. Ils sont prêts à vendre leur âme au diable, pourvu qu'ils en sachent l'heure et le prix. On le voit en France avec la chute spectaculaire de la confiance des patrons de filiales américaines, relevée par la Chambre de commerce américaine en France, face au désordre politique.

Et ce n'est pas dans leur propre pays qu'ils trouveront le confort et de la visibilité. Dans son discours devant le Congrès, mardi 4 mars, le président Trump a bien assuré que « la confiance était de retour », mais ce n'est pas le sentiment des investisseurs financiers.

Depuis janvier, ils désertent la Bourse, et le mouvement s'amplifie. L'indice Standard & Poor's est retombé sous le niveau d'avant l'élection de Donald Trump, le 5 novembre 2024. L'enthousiasme qui avait prévalu dans les milieux d'affaires à la perspective d'une déréglementation massive et de baisses d'impôts s'est évaporé devant les incohérences et les craintes qu'inspirent ses décisions.

Le problème est que ce climat s'installe au moment précis où émergent les premiers doutes sur la persistance de la croissance américaine et sur le niveau des marchés. La confiance des consommateurs recule, comme les carnets de commandes, et les investisseurs s'interrogent sur le

niveau des valorisations boursières. Avec un constat : la Bourse américaine représente désormais en valeur les deux tiers du total des Bourses mondiales, contre 40 % en 2010. Il faut revenir aux années 1970, avant l'arrivée des marchés émergents, comme le Japon ou la Chine, pour retrouver une telle domination.

De plus, cette concentration américaine se concentre elle-même sur très peu d'entreprises, celles des technologies de l'information. La valorisation des enfants de la Silicon Valley est désormais supérieure à la totalité des Bourses européennes réunies. Les seules « sept magnifiques » (Alphabet, Apple, Amazon, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla) constituent un tiers de la capitalisation globale des 500 sociétés du S&P 500. Avec des niveaux de valorisation qui se rapprochent de ceux de la bulle Internet des années 2000. Et tout cela repose sur la croyance d'une révolution de l'intelligence artificielle justifiant des centaines de milliards de dollars d'investissement.

Cette extrême concentration de l'argent mondial fait soudain peur à un moment de chaos politique intense qui pousserait plutôt à la diversification. Un éclatement de la bulle boursière américaine aurait des répercussions considérables sur l'économie mondiale et sur la politique américaine. Après l'euphorie, le doute s'installe soudainement. ■

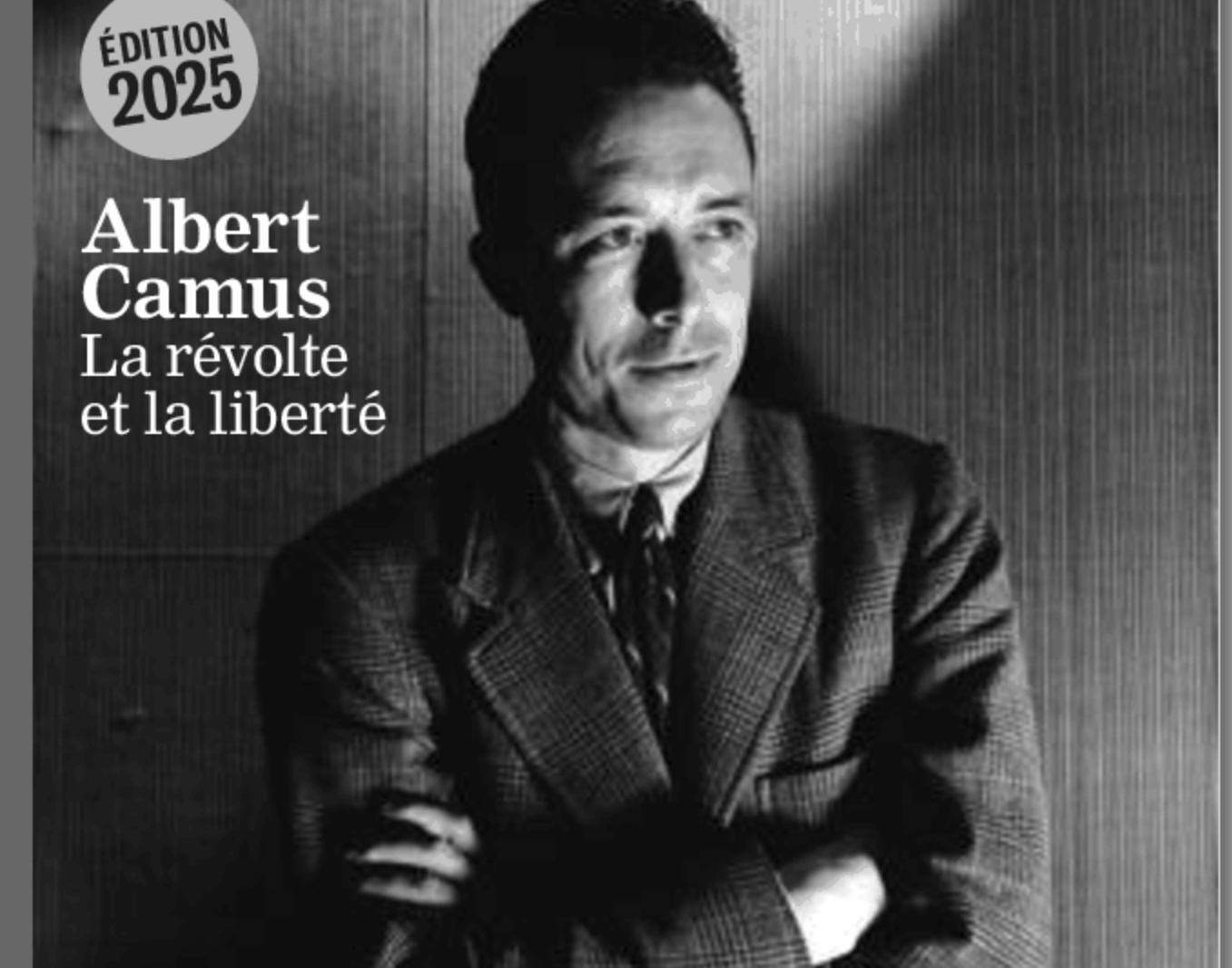
HORS-SÉRIE Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

ÉDITION
2025

Albert Camus

La révolte et la liberté



TEXTES INÉDITS

Le socialisme des potences
Réponse à l'appel des écrivains hongrois par Albert Camus

CONJONCTURE Recul de la production industrielle en France

La production industrielle française s'est de nouveau repliée en janvier, de 0,6 % par rapport à décembre 2024, a indiqué l'Insee, mercredi 5 mars. En décembre 2024, la production manufacturière avait reculé de 0,5 % sur un mois. Elle a souffert du repli de la fabrication de biens d'équipement (- 1,9 %), du raffinage (- 1,7 %) et de l'agroalimentaire (- 0,2 %), alors que l'automobile est en hausse (+ 6,4 %). - (AFP)

CHIMIE

En perte, Bayer prévoit une année 2025 difficile

Après une nouvelle lourde perte en 2024, le géant allemand de la chimie Bayer a prévenu, mercredi 5 mars, que l'année 2025 sera aussi éprouvante pour le groupe, qui espère ensuite rebondir grâce aux mesures d'économies adoptées. En 2024, Bayer a subi une perte nette de 2,5 milliards d'euros contre 2,9 milliards d'euros, en 2023, et a lancé une large restructuration, supprimant 7 000 postes dans le monde. - (AFP)

TECHNOLOGIE

Meta étend sa lutte contre les fausses publicités détournant des célébrités

Le géant américain Meta (Facebook, Instagram) lance en Europe, au Royaume-Uni et en Corée du Sud un outil de reconnaissance faciale, permettant de débusquer les fausses publicités détournant l'image de personnalités, qui pullulent sur les réseaux sociaux, mais aussi d'aider les utilisateurs à récupérer leur compte, a annoncé l'entreprise, mercredi 5 mars. - (AFP)

ALBERT CAMUS

Un hors-série du « Monde »
124 pages - 12 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Qui d'autre que l'auteur de *L'Etranger* et de *La Peste* peut aussi bien incarner notre époque pleine d'épreuves et d'incertitudes ? Albert Camus est une figure de son temps, c'est aussi notre contemporain. Son œuvre, à travers sa littérature et ses articles de presse, est un hymne à la liberté et à la recherche de vérité. Retour dans ce hors-série sur la vie d'un intellectuel dont la pensée traverse les âges et sert de point de repère aux peuples en lutte pour leur émancipation. Portrait, héritage, entretiens, débats, textes choisis, hommages, mais aussi publication de deux textes inédits tirés de son livre *Actualités IV* (Gallimard, 2024).

Ils sont encore une centaine de salariés du CCF, l'ex-Crédit commercial de France, en cette fin de matinée glaciaire du 4 février, devant la tour Cœur Défense du quartier des affaires de l'Ouest parisien. Pour se réchauffer, les manifestants dansent sur *I Will Survive*, de Gloria Gaynor. Les banderoles critiquent les propositions de la direction de la banque lors des négociations annuelles obligatoires et les évaluations des salariés, jugées injustement sévères, mais surtout le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Annoncé le 4 décembre 2024, il prévoit la suppression de 1428 postes sur 3912, soit 36 % des effectifs, et la fermeture de 84 agences sur 235.

L'annonce a été éclipsée par le vote de censure du gouvernement Barnier le même jour, mais l'intersyndicale du groupe dénonce «le PSE le plus important en France» en proportion des effectifs. Le retentissement avait pourtant été bien plus important, un mois plus tôt, lors de l'annonce d'une réduction d'effectifs chez le distributeur Auchan (2389 postes sur 53 000) et chez l'industriel Michelin (1254 postes sur 19 000 en France).

Une différence de traitement qui rajoute à la rancœur de certains salariés, même plus de deux mois après. «Les gens ne se rendent pas compte que perdre son travail dans une banque, c'est pareil que dans l'industrie : on a tous des factures à payer, on a tous une famille», regrette Valentine, chargée de l'accueil en agence (son prénom a été changé, comme celui des autres salariés qui témoignent dans cet article).

La menace d'une restructuration planait depuis le rachat, début 2024, par My Money Group, spécialiste du crédit, contrôlé par un grand fonds d'investissement américain, Cerberus. «Un nom qui rappelle le chien des enfers, auquel on a coupé la tête. Aujourd'hui, ce sont les nôtres qu'on veut couper», ironise Jean, directeur «volant», c'est-à-dire sans affectation fixe.

Le nombre définitif des postes supprimés et des agences fermées ne sera connu qu'à l'issue des négociations entre la direction et les représentants du personnel, entamées le 7 janvier pour quatre mois. Il devrait inclure des départs volontaires (la banque en espère plus de 80 %) comme des licenciements.

«JE NE DORS PAS»

Les modalités financières sont aussi au menu des négociations, même si les banques sont réputées généreuses en pareil cas : certains salariés ont entendu dire que la Société générale avait versé jusqu'à quatre années d'ancienneté aux salariés touchés par les plans de réduction des effectifs de 2023 et 2024. Mais, en attendant d'en savoir plus, beaucoup s'interrogent. Et s'inquiètent. «Certains soirs, j'aimerais dormir mais je ne dors pas», résume Mounia, qui travaille depuis 2018 dans les activités de conformité de la banque. «Dans mon service, on est environ 80, on nous laisse entendre que tous les postes seront supprimés. On risque de se retrouver tous devant la porte de France Travail.»

Les discussions ont déjà permis des avancées : les résultats contestés des évaluations annuelles ne seront pas pris en compte dans le PSE, et le congé de reclassement sera plus long pour les départs contraints que pour les volontaires. «Avec la grève, on a senti que la direction prenait en compte la



Prise de parole d'Eric Poyet, délégué syndical national Force ouvrière du groupe CCF, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), le 4 février. BRUNO RONSIN

PLEIN CADRE

Au CCF, la peur d'une restructuration «tsunami»

Rachetée au géant HSBC par le fonds américain Cerberus, la banque veut réduire ses effectifs de près de 40 % pour renouer avec la rentabilité. Nombre de salariés redoutent l'avenir

colère», reconnaît Emmanuelle, conseillère patrimoniale, dont le poste n'est pas menacé.

Pour autant, les syndicats eux-mêmes n'osent pas croire à une forte baisse du nombre des suppressions de postes ou des fermetures d'agences. Car la priorité du CCF est le rétablissement de sa rentabilité. L'année 2024 a certes été moins mauvaise qu'attendu, mais si le groupe affiche un bénéfice net de 2,25 milliards d'euros, c'est uniquement grâce à un «produit d'acquisition» de 2,5 milliards, en clair la valorisation des actifs dont il a hérité de HSBC.

Le résultat d'exploitation, lui, est négatif de 199 millions d'euros. «On nous dit que le CCF perd 500 000 euros par jour, que les agences de notation nous surveillent et que, si on veut attirer les investisseurs, la réduction des coûts est inévitable», rapporte Eric Hume, directeur d'agence à Saint-Amand-Montrond (Cher) et élu CFDT au comité social et économique.

L'objectif de la direction est de revenir à une «rentabilité durable» en 2027. En attendant, la banque a bouclé sans mal, le 20 février, un emprunt obligataire de 250 millions d'euros. Le directeur général du groupe, Niccolo Ubertalli, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions, a déclaré dans un communiqué voir dans l'opération une démonstration de «la crédibilité du groupe CCF».

L'ex-Crédit commercial de France a traversé les cinquante dernières années au gré des mutations du secteur bancaire français : nationalisé en 1982, privatisé en 1987, le groupe a été racheté en 2000 par HSBC, qui a abandonné la marque commerciale

HSBC puis au CCF. Je vais chercher du côté des PME. Dans les grands groupes, il n'y a plus le côté humain, il y a trop de strates.»

Ce malaise n'est pas propre au CCF : 44 % des quelque 9 600 salariés du secteur bancaire qui ont répondu en 2024 à l'enquête triennale du Syndicat SNB/CFE-CGC sur les risques psychosociaux présentent un risque «élévé ou très élevé» de burn-out, et un sur deux estime ne pas avoir les moyens de réaliser un travail de qualité.

Outils numériques

La France a pourtant moins réduit la voilure dans la banque de détail que d'autres pays européens. Selon une étude du cabinet de conseil Kearney, le nombre d'agences dans l'Hexagone a diminué d'un tiers entre 2016 et 2023, alors que la baisse atteignait 50 % en Espagne, et la réduction des effectifs des banques de détail a été de 2 %, contre 13 % à l'échelle européenne.

Ce décalage incite certains groupes à rationaliser ces activités. La Société générale a ainsi fusionné en 2023 ses réseaux SG et Crédit du Nord, fermant au passage près de 700 agences, et BNP Paribas a annoncé, début février, travailler à un nouveau «plan stratégique» pour sa division de banque commerciale en France.

Les salariés du CCF ont conscience d'être touchés par un mouvement de refonte plus large. «Depuis le temps qu'on dit que la banque sera la sidérurgie de demain, on y est. Le modèle économique de la banque est à repenser, la casse sociale sera énorme», redoute Isabelle, «vingt-cinq ans de maison», dont le poste de conseillère pour les professionnels est menacé.

«Depuis le temps qu'on dit que la banque sera la sidérurgie de demain, on y est», s'inquiète Isabelle, vingt-cinq ans de maison

A l'angoisse du départ et la peur du chômage, notamment pour les plus âgés, s'ajoute l'inquiétude des salariés qui se préparent à rester, sans savoir dans quelles conditions ils exerceront leur métier.

«En décembre [2024], en lisant trois lignes d'une page d'une présentation de la direction, on a découvert que, sur les 139 personnes des pôles immobiliers, la direction ne prévoyait d'en garder que 20, donc qu'on serait rayés de la carte», raconte Stéphanie, quinquagénaire depuis peu et affectée à l'un de ces pôles. C'est très violent. S'il le faut, je resterai, mais ce sera contrainte et forcée.» En attendant d'en savoir plus, elle a entamé un bilan de compétence, financé par son compte formation. «On m'a volé ma vie professionnelle, je veux en redevenir maître», explique-t-elle.

La promesse d'investissements (100 millions d'euros selon la direction), notamment dans la formation et de nouveaux outils numériques, ne suffit pas à rassurer. «Au siège, les gens qui s'occupent de risque, de conformité, d'expérience client, de réclamations étaient 1 000, on en vire 700 en di-

sant qu'on va mettre de l'IA [intelligence artificielle] et que les directeurs d'agence vérifieront ce que fait l'IA. Mais c'est impossible», s'inquiète Christine, qui a travaillé dans le réseau avant de rejoindre un pôle spécialisé de la banque.

Jean, lui, admet que «rester sur le modèle précédent n'était pas tenable», mais s'interroge aussi sur les conditions de travail de «l'après-PSE» : «Ils veulent aller très vite dans la politique du changement, trop vite sans doute. Certains partiront, d'autres resteront, mais ils risquent de se perdre.» Valentine espère ne pas être de ceux-là, mais attend des réponses à ses questions. «C'est très flou, on ne sait pas comment on travaillera demain.»

Les salariés guetteront les premières annonces de départs à partir de juin. L'application du plan devra s'échelonner jusqu'à la fin 2026. Ensuite, une autre interrogation pourrait vite poindre : celle de la stratégie de Cerberus. Comme tout fonds de capital-investissement, le groupe n'a pas vocation à être un actionnaire de long terme. La direction du CCF rejette la qualification de «fonds vautour» et cite l'exemple de Bawag, une banque autrichienne rachetée en 2007 par Cerberus et introduite en Bourse avec succès en 2017, après une restructuration réussie.

Une perspective qui ne fait pas pour autant rêver les salariés de la banque française. «Le meilleur qui pourrait nous arriver, ce serait que ce soit une banque française qui nous rachète, pour éviter peut-être d'autres plans futurs sévères», dit Eric Hume. C'est tout le mal que je nous souhaite. Mais ça, c'est une autre histoire.» ■

MARC ANGRAND

L'intersyndicale du groupe dénonce «le PSE le plus important en France» en proportion des effectifs

Chez les consultants du numérique, un management et des départs brutaux

Le secteur, en ralentissement, connaît un nombre croissant de licenciements jugés abusifs

Dès que Synchrone n'est pas confiant en la capacité des consultants à retrouver une mission, ils essaient de bâtrir un dossier pour les licencier, décrit un commercial récemment licencié de cette entreprise de services du numérique. «On les fait venir au bureau pour ne rien faire, on leur propose des missions inadaptées à leurs compétences ou loin de leur domicile.» «C'est une fraude au licenciement économique, estime l'avocate Julie Sandor, qui représente, au nom du syndicat Force ouvrière (FO), une dizaine de salariés récemment licenciés par cette société. Les personnes sont à chaque fois licenciées pour faute simple, pour des motifs ahurissants, et en réalité dérisoires.» Des procédures ont été ouvertes aux prud'hommes pour contester ces licenciements.

Les consultants en question sont des cadres techniques, prestataires de services, qui effectuent pour des clients des missions allant de quelques mois à plusieurs années. Le recours

croissant à l'externalisation a entraîné une très forte hausse de l'emploi dans les entreprises de services du numérique. «C'est un secteur où l'on ne reste pas longtemps», décrit Yannick Fondeur, chercheur au Conservatoire national des arts et métiers. Le turnover est fréquemment de 25 %, un quart de l'effectif n'est pas le même d'une année sur l'autre.»

Les démissions sont la cause majoritaire de départ – les consultants, souvent jeunes diplômés, se font parfois recruter par leurs clients –, mais les périodes de crise voient la part de ruptures conventionnelles et de licenciements augmenter. «Les pratiques abusives existent depuis vingt ans, et reviennent à chaque ralentissement : comme l'ESN embauche une main-d'œuvre à flux tendu, si derrière une mission elle n'en a pas de nouvelle, elle peut vouloir se débarrasser de la personne», explique M. Fondeur.

«Insuffisance professionnelle»

Or, la conjoncture est mauvaise : «Depuis quelques mois, la frénésie que l'on a connue sur le marché du recrutement s'est largement tarie. Comme les départs restent fréquents, l'effectif baisse naturellement», décrit Charles Maudair, président du collège des entreprises de services du numérique et de l'ingénierie et le conseil en technologies, de l'organisation Numeum. Alors que Synchrone a gagné 195 salariés en 2022, elle en a perdu près de 80 en 2024, pour un effectif de 1500 salariés. Le nombre de licenciements a presque quadruplé entre 2022 et 2024.

Même constat dans d'autres entreprises de services du numérique : «On a ce type de sujet depuis un an, car le marché ralentit et nous avons changé d'actionnaire», explique Vincent Bracchetti, délégué Solidaires chez Inetum, qui a 9 000 salariés en France. L'opti-

Les salariés en intercontrat, qui attendent d'être placés chez un nouveau client, sont une cible prioritaire

misation des coûts pousse les gens dehors, on a un doublement des licenciements entre 2023 et 2024.» Chez Atos et Eviden, la CGT dénonce, début 2025, sur son site des pratiques similaires pour éviter les plans sociaux en bonne et due forme.

Plusieurs techniques sont à l'œuvre. Les salariés en intercontrat, qui attendent d'être placés chez un nouveau client, sont une cible prioritaire. D'une manière légale, il est fréquent qu'ils se voient demander de poser un maximum de congés, ou qu'ils voient leur période d'essai rompue par l'employeur. Côté licenciements, M. Bracchetti observe deux méthodes : «Une mission se finit, et l'on essaie d'imputer le non-renouvellement de la mission au consultant, avec une insuffisance professionnelle. Or, aux prud'hommes, nous avons plusieurs fois gagné, car, dans ce genre de situation, un employeur doit mener des actions correctives.»

L'autre méthode consiste à proposer de nouvelles missions. Soit elles n'ont rien à voir avec les compétences du consultant, soit elles doivent être effectuées à l'autre bout de la France, pour susciter des refus de sa part. «Alors que tous mes clients et précédents managers ont reconnu mon efficacité, un jour, mon commercial m'a proposé de quitter l'entreprise. Alors que j'ai bataillé pour obtenir des formations, on a commencé à me proposer plein de missions qui

n'avaient aucun sens», témoigne une consultante expérimentée de Synchrone. L'entreprise l'a licenciée après un échec en entretien dans une banque. «Je savais que je n'avais pas les compétences, c'était comme un piège. Quand on cherche un charcutier, on n'envoie pas un chirurgien cardiaque.»

«Après ces échecs ou les refus du consultant, la société licencie, puis propose une transaction, ce qui lui coûte moins cher», complète Christophe Luis, délégué FO du groupe Astek, qui constate un triplement des licenciements en cinq ans, et témoigne de nombreux cas de «rupture forcée». «Si vous êtes à Paris, on vous propose Marseille, et le fait même de refuser une mission oralement peut entraîner un licenciement pour faute grave, car il y a parfois des clauses de mobilité dans les contrats qui forcent à accepter les mutations», confirme Sophie Basini, déléguée CGT chez Akkodis.

Plus intrigant, plusieurs salariés de Synchrone ont été licenciés pour faute après des entretiens tests, avant d'aller voir le client. C'est ce qu'a vécu une d'entre eux à son retour de congé de maternité, après des mois sans mission : «On m'a juste dit à l'oral que je présentais mal mon profil, je n'ai pas eu plus de détails dans la lettre.» La direction de Synchrone, qui explique que le chiffre d'affaires a baissé de 3 % en 2024, nie l'existence de licenciements systématiques, et précise que seuls 12 licenciements sur 49, en 2024, concernent des personnes en intercontrat. Elle condamne d'éventuelles pratiques abusives opérées sous la précédente direction, remplacée fin 2024.

Ces nombreux exemples témoignent d'un secteur en mutation, où les compétences sont rapidement obsolètes, et où le management est parfois inexistant. ■

JULES THOMAS

LES CHIFFRES

512 244

Ce sont les effectifs salariés bruts du secteur «programmation, conseil et autres activités informatiques», qui comprend notamment les entreprises de services du numérique, au quatrième trimestre 2024, selon l'Urssaf.

0,9 %

C'est la prévision de croissance des entreprises de services du numérique en 2025, selon Numeum, organisation professionnelle du secteur.

AVIS D'EXPERT | DROIT SOCIAL

DRH et «harcèlement moral institutionnel»

La fortune judiciaire sourit aux avocats audacieux. Pari très risqué, en effet, de tout miser sur le droit pénal, et sur un délit n'existant pas en tant que tel dans le code. Dans l'arrêt France Télécom du 21 janvier, la chambre criminelle de la Cour de cassation a pourtant retenu un «harcèlement moral institutionnel» propre aux dirigeants. Et confirmé les peines (un an de prison avec sursis) du PDG et du numéro deux «ayant arrêté et mis en œuvre, en connaissance de cause, une politique d'entreprise qui a pour objet de dégrader les conditions de travail de tout ou partie des salariés aux fins de parvenir à une réduction des effectifs ou d'atteindre tout autre objectif, qu'il soit managérial, économique ou financier, ou qui a pour effet une telle dégradation, susceptible de porter atteinte aux droits et à la dignité de ces salariés, d'altérer leur santé physique ou mentale ou de compromettre leur avenir professionnel».

Dans cette affaire, quatre hauts responsables des ressources humaines (RH) avaient été poursuivis pour complicité. Deux sont finalement condamnés. «A la stratégie ferme définie par le comité de direction s'est ajouté le suivisme des directions des ressources humaines, dont les procédures et méthodes ont infusé dans toute la politique managériale (...). La prévenue a décidé volontairement de faciliter la commission de l'infraction reprochée, en connaissance de cause, en notifiant des objectifs de départ élevés aux directeurs territoriaux, et en prônant des méthodes de management harcelantes, y compris lors de formations.»

Services RH et cadres de proximité, parfois prévenus lampistes en cas de dérapages locaux, ont certes apprécié ce «rendez à César ce qui est à César...». Mais leur propre responsabilité pénale pour harcèlement moral demeure. Et, au-delà de l'enjeu de réputation, pour l'entreprise personne morale mais aussi pour les dirigeants condamnés, plusieurs syndicats ont évoqué de

nouveaux «points d'appui» dans leurs relations avec la direction.

D'une part, à l'occasion de restructurations, a fortiori de licenciements économiques, de plans de départs (vraiment) volontaires ou de ruptures conventionnelles collectives, la négociation DRH-direction générale pour financer les mesures d'accompagnement en sortira parfois différente. Sachant qu'en cas de plan de sauvegarde de l'emploi, l'administration du travail peut refuser son homologation si les risques psychosociaux n'ont pas été bien analysés.

D'autre part, l'élément intentionnel du délit étant l'inertie malgré la connaissance des faits fautifs, ordres du jour et droits d'alerte du comité social et économique, mais aussi lettres à l'inspection du travail et recours aux experts pourraient se multiplier. Sachant que la santé mentale n'est pas la santé physique.

Comment prévenir les harcèlements moraux ? Un accord d'entreprise sur les conditions de travail montre que l'«institution» veille, par consensus. Et les signaux faibles doivent attirer l'attention. D'où l'intérêt de relancer les facultatifs représentants de proximité dans les petits établissements et d'abaisser le seuil de l'obligation d'une commission santé, sécurité et conditions de travail au sein du comité social et économique, fixé actuellement à 300 salariés. Afin d'éviter une «guerre de tous contre tous» cristallisée par la multiplication des harcèlements, dans notre société d'individus déboussolée. ■

Jean-Emmanuel Ray est professeur émérite de droit privé à Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

DEUX HAUTS RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES SONT FINALEMENT CONDAMNÉS

Le sociologue et consultant Philippe Denimal l'a constaté au cours de ses interventions dans les entreprises, la reconnaissance du travail est «aujourd'hui souvent mal traitée». Aussi s'est-il donné pour objectif de l'améliorer et de renforcer l'équité salariale dans les organisations.

Cette «obsession», portée sur le terrain depuis plusieurs décennies, se retrouve dans son essai, *Valoriser les emplois. Reconnaître le travail. Équité et dialogue social* (HDiffusion). Un ouvrage dans lequel l'auteur pousse la porte de la fabrique des systèmes de rémunération, dénonce leur complexité, voire leur opacité, et donne, pour les réorienter, quelques clés acquises au fil de son expérience. L'essai se veut un guide à destination des managers. Il propose de les accompagner dans l'édification d'un pilier majeur de la politique salariale : l'évaluation individuelle.

Après une première partie consacrée à la classification professionnelle, qui définit entre autres des niveaux de salaire minimal, Philippe Denimal détaille les différentes étapes pour mettre en place ce «levier de rétribution», qui vise «la prise en compte de la manière de travailler dans la fixation du salaire réel».

L'auteur souligne que, pour mener à bien cette appréciation individuelle, les dispositifs doivent être élaborés en «coconstruc-



CARNET DE BUREAU
CHRONIQUE PAR ANNE RODIER

La tête des entreprises se féminise à pas comptés

Conseil d'administration, comité exécutif (comex), comité de direction (codir), présidence du conseil et direction générale sont les cinq marches de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises, amorcée avec l'adoption de la loi Copé-Zimmermann, en 2011, puis accélérée, dix ans plus tard, par la loi Rixain. Le baromètre IFA-Ethics & Boards, qui établit chaque année le bilan de la mixité des instances dirigeantes au sein des grandes entreprises, a révélé, le 27 février, une évolution de la féminisation qui avance, certes, mais à pas comptés. «Le plafond de verre reste une réalité pour l'accès aux fonctions exécutives les plus élevées», commente l'Institut français des administrateurs (IFA).

Les objectifs de la loi Copé-Zimmermann de 2011, qui fixe à 40 % la part des femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des grandes entreprises, sont atteints et même dépassés. Les conseils d'administration des entreprises du CAC 40 sont à 47,7 % féminins et ceux du SBF 120 à 46,6 %. Mais l'escalade des marches suivantes est plus laborieuse pour les femmes.

Tandis que la loi Rixain de 2021, visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle dans les entreprises d'au moins 1000 salariés, exige 30 % de femmes dans les comex et autant

dans les codir, à compter du 1^{er} mars 2026, à un an de cette première échéance, leur part est de 28,2 % pour les entreprises du CAC 40.

C'est mieux que l'Allemagne, la Suisse ou l'Italie, et même que les Etats-Unis, moins bien que le Royaume-Uni, la Norvège et la Suède, tous les trois au-delà de 30 %, mais surtout, la progression de la place des femmes dans ces instances «s'effectue à un rythme bien plus lent que celui observé pour la féminisation des conseils d'administration», note l'IFA. La mixité devrait avancer trois fois plus vite pour parvenir aux 40 % prévus à l'échéance du 1^{er} mars 2029.

Au-delà des chiffres, la résistance du plafond de verre est mise en lumière par ce que font ou plutôt par ce que ne font pas les femmes. Ainsi, la présidence du conseil et la direction générale restent des pouvoirs très masculins. «Dans le CAC 40, seules deux présidences de conseil [contre trente-huit présidents] sont présentes en 2025, soit aucun progrès en comparaison avec deux présidences dénombrées en 2014», indique le baromètre IFA-Ethics & Boards. Et rien ne change non plus au sein du SBF 120, avec treize présidences du conseil contre cent sept présidents.

Durant toute leur vie professionnelle, les femmes mettent plus de temps à accéder à des fonctions managériales, nous rappelle le baromètre de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), également publié le 27 février. «Leur vie professionnelle, et ce, dès le début de carrière, se voit pénalisée par des inégalités qui perdurent d'année en année. Elles font encore trop souvent face au sexisme persistant», estime le directeur général de l'APEC, Gilles Gateau. La mixité des fonctions exécutives les plus élevées reste un défi qui passe par «les pratiques de gouvernance et la culture des entreprises», commentent les auteurs du baromètre IFA-Ethics & Boards. ■

ÉVALUER LE MÉRITE INDIVIDUEL



VALORISER LES EMPLOIS.
RECONNAÎTRE LE TRAVAIL
de Philippe Denimal,
HDiffusion, 2024,
350 pages, 25 euros

l'entreprise. Les indicateurs «incitatifs (...) les salariés à se mobiliser pour la mise en œuvre des attitudes ou des comportements professionnels ainsi valorisés», note-t-il, et l'entretien doit permettre, entre autres, d'«améliorer l'efficacité au quotidien et [de] renforcer le fonctionnement collectif au sein de l'entreprise».

L'auteur espère, enfin, que l'appréciation qu'il appelle de ses vœux, menée avec équité, contribue à restaurer la confiance des collaborateurs, d'aucuns observant aujourd'hui les mécaniques d'évaluation et de rétribution individuelles avec défiance, face aux «notes de gueule» – dans l'industrie –, de «tête du client» – dans les services –, de «copinage» – dans les PME –, mais aussi au vu des discriminations qui peuvent se faire jour, en particulier à l'encontre des femmes. ■

François Desnoyers

l'appréciation qu'il appelle de ses vœux, menée avec équité, contribue à restaurer la confiance des collaborateurs, d'aucuns observant aujourd'hui les mécaniques d'évaluation et de rétribution individuelles avec défiance, face aux «notes de gueule» – dans l'industrie –, de «tête du client» – dans les services –, de «copinage» – dans les PME –, mais aussi au vu des discriminations qui peuvent se faire jour, en particulier à l'encontre des femmes. ■

FRANÇOIS DESNOYERS

Dans « Le Cube », à paraître mercredi 5 mars aux éditions Flammarion, la journaliste Claire Marchal propose une enquête très fouillée sur les méthodes de Galileo, un groupe privé qui occupe une place majeure dans l'enseignement supérieur

“ Les piou-pious, tu les serres, ils couinent un peu au début, mais ça passe ! ”

J

e reçois ce SMS le 30 novembre 2023 : « Bonjour Claire. On dépasse bien évidemment les capacités d'accueil du bâtiment. N'oublie pas d'ajouter environ 20-25 personnes en plus (enseignants + personnel administratif). Cela dit, les effectifs dépassent tellement le quota autorisé... C'est dingue, avec des pointes à 450... Bien tassés, les étudiants ! A ++ »

En pièce jointe du message, un petit cadeau : un dossier contenant une longue liste de captures d'écran. Sur ces images s'affiche le nombre d'étudiants qui entrent et sortent de l'école Penninghen, jour par jour, demi-heure par demi-heure, sur une centaine de dates, de 2021 à 2023.

L'école parisienne, située 31, rue du Dragon dans le prestigieux 6^e arrondissement, est spécialisée dans la direction artistique, la communication et l'architecture. C'est une référence, une institution. Fondée à la fin des années 1960, elle a traversé les âges sans jamais perdre sa superbe. En 2015, elle est rachetée par Galileo et, peu à peu, les choses changent. Un ancien professeur, qui préfère rester anonyme, m'a confié avoir éprouvé des craintes dès l'annonce de la vente : « A l'époque, on nous rassure et on nous promet que le groupe ne touchera pas à la pédagogie, j'avais dénormes doutes, mais j'ai décidé d'y croire. » Finalement, Penninghen est devenue, après une lente dégradation, « une machine de guerre destinée à presser le citron », toujours selon cet ancien professeur, notamment via l'augmentation de ses tarifs et, surtout, de ses effectifs. (...)

Selon les registres 2022 de la Préfecture de police de Paris, Penninghen est classée comme établissement recevant du public de catégorie 4, et a donc une capacité d'accueil de 300 personnes maximum. Mais, selon les listes dont j'ai pu prendre connaissance, ces seuils ne sont quasiment jamais respectés. En 2021 et 2022, sur 84 journées de cours, seules 9 ne les ont jamais dépassées. Les 75 autres dates de cours (soit plus de 90 % du temps !) ont toutes explosé les normes définies par la Préfecture. Certains

jours, les effectifs montent à plus de 350 étudiants, et même jusqu'à 398 ! Au début de l'année scolaire 2023-2024, la tendance s'accentue encore : le 19 octobre 2023, la fréquentation de l'école atteint 403 élèves. Le 8 novembre, 424 élèves...

Des retours d'expériences similaires émanant d'autres écoles me sont revenus aux oreilles. Notamment de Bellecour, où les salles sont également surchargées, jusqu'à inquiéter Thibault Catimel, l'ancien directeur de département de l'école lyonnaise : « *On a des salles où les jeunes n'ont même plus la place de s'asseoir, ils restent debout ou sur les tables pendant le cours, c'est n'importe quoi.* » Selon plusieurs témoins, certaines classes comptabilisent jusqu'à dix élèves de trop. Des professeurs rencontreraient des difficultés à se déplacer entre les chevalets des tables à dessin pour observer les travaux de leurs élèves, tant les salles débordent.

Avant de continuer, décryptons ce qui va suivre : ERP, cela signifie « établissement recevant du public ». 4, c'est un niveau 300, c'est le nombre maximum de personnes autorisées à entrer dans le bâtiment. Reprenons : « *Clairement, on est hors la loi, on a un effectif ERP 4 à 300, et vous êtes beaucoup plus !* » Cette phrase, c'est le responsable sécurité du groupe qui l'a prononcée, lors d'une réunion, à l'automne 2022. Je ne révèle pas le nom de l'école en question, afin de protéger mes sources. Ce que je peux avancer, en revanche, c'est que dans cet enregistrement d'une heure que l'on m'a transmis, il est question de normes de sécurité, de risques d'incidents, de travaux qu'il est nécessaire d'engager et même de possibles responsabilités pénales.

Dans cette école, comme dans toutes celles du groupe, les effectifs ont augmenté sans discontinuer depuis plusieurs années. Sous la pression du patron de pôle, le directeur a ouvert de nouvelles classes, tout en sachant que le campus ne disposait pas de l'espace nécessaire pour le faire.

La norme ERP est pourtant extrêmement importante. Elle classe les bâtiments ouverts au public par catégories, en fonction de leur capacité d'accueil. La catégorie 1 permet d'admettre plus de 1500 personnes, la deuxième de 701 à 1500 personnes, la troisième de 301 à 700. La catégorie 4 – celle dont relève l'école en question – ne peut donc accueillir que 300 personnes, maximum.

« *On est largement au-delà des 300 !* », lance au cours de la réunion l'un des membres de l'équipe, légèrement pris de panique. Il poursuit : « *La seule solution qui me reste, c'est de renvoyer chez eux la moitié des étudiants qu'on a acceptés, à qui on a fait payer des frais de scolarité.* » Les normes ERP ne sont pas de simples classifications administratives. Elles définissent surtout l'application du règlement de sécurité incendie et favorisent l'intervention des secours en cas d'incident. Un défaut de classification, des effectifs trop importants ou un bloc de bâtiments non déclaré peuvent empêcher les pompiers d'intervenir.

Cette année scolaire là, l'école est clairement en dehors des clous et les risques d'incidents sont bien réels. Depuis plusieurs années, les équipes alertent le groupe sur diverses problématiques graves : installations électriques vétustes avec des risques de départ de feu, soupçons de présence d'amiante... « *Il faudrait tout simplement fermer le bâtiment* », évoque même l'un des membres du groupe de travail. Qui détient la responsabilité de ces mises aux normes ? Est-ce l'école ou le groupe ? Comment justifi-

fier cette absence de travaux ? Souvenez-vous des reportings, des tableaux Excel et surtout du pot commun : chez Galileo, les directeurs n'ont pas réellement la main sur la gestion de leur budget. S'ils souhaitent engager des travaux de mise en conformité, ils doivent demander l'autorisation aux directeurs de pôle, qui, eux, essaient à tout prix de limiter la charge financière. Une source interne m'a affirmé que l'école avait prévu un plan d'investissement pour remettre le campus aux normes... Or, toujours selon cette personne, les travaux n'auraient jamais été lancés, à cause du système de budget centralisé par le siège, qui freine toutes les actions locales. (...)

Alors que l'entreprise pousse les directeurs d'école à recruter toujours plus d'élèves, elle leur rappelle aussi qu'en cas de problème ce sont eux, les responsables devant la justice. Cela aurait encouragé plusieurs directeurs à claquer la porte. Car cette école n'est pas la seule concernée. Plusieurs sources de différents établissements m'ont fait part de leurs inquiétudes face à des classes surchargées, des locaux mal entretenus ou du matériel électrique en mauvais état, mais aussi des normes ERP non respectées.

Le groupe ne semble pas en faire sa priorité. La direction du pôle Business s'en amuse même. « *Les piou-pious, tu les serres, ils couinent un peu au début, mais ça passe !* », aurait lancé, un jour de début 2023, le directeur de pôle à ses subalternes en riant, lors d'un codir [un comité de direction]. « Piou-pious », c'est un terme que j'entendrai à plusieurs reprises, dans les enregistrements des réunions de manageurs. « Piou-pious », c'est le surnom donné par les directeurs aux étudiants. Piou-pious, cela renvoie à ces petits oisillons sortis du nid que l'on aide à voler de leurs propres ailes. Ce sont aussi, hélas, ces jeunes poussins en-tassés dans des cuves, destinés à finir broyés. Stockés, comptés, numérotés. Pour faire du chiffre. (...)

« L'école avait bonne réputation »

Anne n'avait pas les moyens financiers pour payer les études de sa fille, Cillian [le prénom a été changé]. Comme tant d'autres. A plus de 8 000 euros l'année, l'école LISAA Animation est hors de la portée de la famille. « *On aurait bien aimé l'inscrire dans le public, mais les rares écoles du domaine sont hyper-élitistes et il est très difficile d'y entrer* », me raconte Anne. Heureusement, Cillian décroche un prêt étudiant à taux zéro, de 15 000 euros, lui permettant de s'inscrire dans l'école privée de Galileo et de payer les deux premières années. Ses parents mettent en place des mensualités : ils rembourseront la banque de leur poche. « *Je ne voulais surtout pas qu'elle bosse pendant son année scolaire, car ça génère trop de pression, et on voulait tout miser sur ses études* », me dit Anne. Alors ils paient. Après tout, le jeu en vaut la chandelle, pensent-ils : « *Grâce à la réputation de LISAA, on se disait qu'elle trouverait un bon emploi !* » La jeune femme suit son cursus, non sans embûches. Anne me parle du turnover des directeurs, du matériel coûteux à acheter dans l'année, et surtout d'une école qui ne prépare pas assez ses étudiants à entrer dans l'emploi : « *On ne leur dit rien sur les statuts professionnels, la rémunération, ou sur le fait que le secteur embauche très peu... On ne les aide pas non plus assez pour trouver des stages.* » Cillian, malgré tout, achève ses études après trois ans de bachelor, réussit à se dégoter un stage, puis des petits boulot en free lance,

comme illustratrice. « *Mais il y a beaucoup de reconversions professionnelles, de gens qui font autre chose, qui changent de voie... parfois ce sont des personnes avec du talent...* », se désole Cillian. (...)

« *Le rêve d'Hermès [le prénom a été changé], c'était de dessiner* », me lance Stéphanie par téléphone. Cette maman aussi croyait en son fils, en sa capacité à réaliser ses projets futurs. Elle croyait en l'Atelier de Sèvres. Cette école, souvenez-vous, est l'un des établissements d'arts appliqués parisiens vendus par Michel Glize à Galileo Global Education, fin 2012. « *L'école était un peu chère, mais avait bonne réputation, alors on s'est dit pourquoi pas* », raconte Stéphanie. Hermès quitte Toulouse, sa ville natale, et met le cap sur Paris. « *La première année, c'est une sorte de prépa. On a payé l'école, sans oublier tous les a-côtés, le loyer à Paris, le nécessaire pour qu'il s'en sorte* », se souvient Stéphanie. C'était une somme importante pour nous. Moi, je ne travaille pas, et mon mari est entrepreneur, il a sa propre entreprise, donc on avait un peu d'argent de côté, mais 8 000 ou 9 000 euros, c'est non négligeable pour notre famille. » Qu'à cela ne tienne, elle souhaite encourager son enfant. « *Qu'il puisse aller là-haut, à Paris, réaliser son rêve d'avoir accès à cette école, c'était une source de fierté.* »

Toute la famille déchante vite. La première année de classe préparatoire à l'Atelier de Sèvres ne répond en rien à leurs attentes. Stéphanie et Hermès me racontent tous les deux leur déception lorsqu'ils ont compris que l'année scolaire s'achèverait en mars, à l'issue des concours d'entrée en bachelor. « *On pensait que ce serait une année scolaire, comme à la fac, mais après cinq mois de cours, c'était fini... Ça fait cher le mois !* », s'agace encore Stéphanie. Les conditions de travail non plus ne correspondent pas à leurs espérances. (...)

L'élève s'accroche et entre malgré tout en bachelor. Il faut de nouveau débourser près de 10 000 euros, mais Stéphanie et son mari ne peuvent plus se permettre de payer une telle somme. Hermès contracte un prêt étudiant : 30 000 euros. Malheureusement, cette deuxième année à l'Atelier de Sèvres débute mal : « *Je me suis retrouvé dans une classe où je ne connaissais personne. J'ai demandé à changer et l'école a refusé. Je ne l'ai pas bien vécu, j'ai eu des problèmes personnels, et j'ai fait une sorte de burn-out. Je ne pouvais pas trop aller en cours, et je n'ai plus eu de suivi. Si tu ne vas pas en cours, personne ne t'appelle pour savoir ce que tu fais. Alors j'accumule du retard, je n'ai plus envie d'aller en cours...* », raconte l'étudiant.

A Toulouse, sa mère ne se doute de rien. L'école ne la contacte pas. « *Mon fils n'osait pas trop nous en parler, pour ne pas nous décevoir, ce que je peux comprendre...* », confie Stéphanie. C'est pour cela que je reproche à l'école de ne pas nous avoir dit qu'il n'allait pas en cours. Bien sûr, ce ne sont plus des en-

Le silence du groupe Galileo

Pour son livre « Le Cube », l'autrice Claire Marchal a sollicité à plusieurs reprises les responsables du groupe Galileo ainsi que les directions des écoles citées dans les extraits et dans l'ensemble de son enquête. Ces multiples relances, orales et écrites, pour leur donner la parole sont restées sans réponse, à l'exception d'un seul établissement, la Paris School of Business. La direction du groupe Galileo a répondu par écrit à Claire Marchal mais sur un seul point et bien après la date butoir qui lui avait été fournie, à savoir l'envoi du texte à l'imprimerie.

« SOUS LA PRESSION DU PATRON DE PÔLE, LE DIRECTEUR A OUVERT DE NOUVELLES CLASSES, TOUT EN SACHANT QUE LE CAMPUS NE DISPOSAIT PAS DE L'ESPACE NÉCESSAIRE »

« AU FIL D'UN AN ET DEMI D'ENQUÊTE, COMBIEN D'ÉTUDIANTS, COMBIEN DE PARENTS M'ONT PARLÉ DE LEUR DÉCEPTION ET DE LEUR COLÈRE? »

fants, mais ils sont jeunes et dépensent beaucoup d'argent. Un peu de suivi, ce n'est pas grand-chose!» se désole-t-elle toujours. Finalement, Hermès décide d'abandonner sa scolarité. Une décision difficile à prendre : «Arrêter a été très dur, mes parents avaient payé, je m'étais endetté. C'est pour ça que je n'ai pas osé en parler à mes parents au début. Ils ont beaucoup investi dans mon avenir... Je me sentais mal pour eux.» Le jeune homme finit par avouer la vérité à ses proches. «Pour mon père, ça a été très difficile, il a été très déçu, il a arrêté de me parler pendant quelques mois», me dit-il. Sa mère se rappelle : «On a fini par dire OK, c'est sa vie, pas la nôtre. On était déçus mais c'était son choix...» Elle en est convaincue : le décrochage aurait pu être évité. «Si les choses avaient été prises à temps, si les conditions d'accueil des étudiants avaient été meilleures, avec un tout petit peu de suivi, ça aurait pu mieux se passer et on aurait surmonté cet épisode de grande détresse...»

Stéphanie demande à l'école le remboursement d'une partie du montant de cette deuxième année avortée, mais l'administration refuse. De son côté, son fils quitte Paris pour Montpellier et change d'orientation : il se lance dans un CAP Cuisine. Il travaille. Il a 20 ans et 20 000 euros de prêt à rembourser. «Il part dans la vie avec quelque chose de lourd, ce n'est pas drôle», observe Stéphanie.

Il n'est pas le seul. Au fil d'un an et demi d'enquête, combien d'étudiants, combien de parents m'ont parlé de leur déception et de leur colère ? Combien m'ont fait part de leur sentiment d'impuissance ? Sans compter les membres d'équipes pédagogiques...

Emmanuelle [le prénom a été changé] est une ancienne salariée de LISAA. Elle préfère conserver l'anonymat, elle aussi. Elle vient du milieu de la mode. Sa carrière, elle l'a construite dans les plus grandes maisons françaises et internationales, avant de devenir chargée des relations extérieures à LISAA Mode. Emmanuelle a quitté l'école moins d'un an après avoir été embauchée. C'est peu, et c'est ce qui pique ma curiosité, à la lecture de sa page LinkedIn. Je déniche son numéro de téléphone et je décide de l'appeler directement, sans savoir si elle acceptera de me parler. C'était mal la connaître. Non seulement elle est d'accord, mais elle me sera également d'une aide précieuse, tout au long de cette enquête, pour comprendre les coulisses de ces écoles, leurs rouages et surtout leurs dérives.

Nous nous rencontrons quelques semaines plus tard. Je la retrouve au bar d'un grand hôtel de la rive gauche de Paris. Je la reconnaît de loin, avec sa veste blazer sombre, son jean slim parfaitement taillé, le téléphone dans une main, la mallette de travail dans l'autre. Emmanuelle me détaille son passé dans le milieu de la mode, ses voyages aux quatre coins du monde. Elle parle fort, alterne entre l'anglais et le français, ne s'embarrasse pas et dit ce qu'elle pense. Elle me détaille, trois heures durant, le fonctionnement de LISAA Mode et les raisons pour lesquelles elle a claqué la porte, furieuse et le corps en miettes, quelques mois seulement après son embauche. «En arrivant dans l'école, je me disais que ce serait génial : faire de la transmission, accompagner des jeunes dans la mode ! Mais en fait ce n'est pas ça du tout. On vend du rêve à des jeunes qui n'ont pas d'argent, pas de réseau, pas de contacts, en leur disant qu'ils vont réussir. Mais c'est faux, ils ne vont pas tous réussir.»

A LISAA, Emmanuelle a pour principale mission de créer des partenariats avec des entreprises de son réseau, pour y placer ensuite les étudiants en stage ou en apprentissage, dans l'espoir qu'ils y soient embauchés à la suite de leurs études. Elle connaît les arcanes de l'industrie, son carnet d'adresses est solide. «Sur le papier, ça ne devait pas être si difficile ! Mais l'école n'a pas une bonne réputation dans le milieu de la mode, donc ma mission s'est avérée bien plus compliquée que prévu.» Les portes du bu-

reau d'Emmanuelle sont toujours ouvertes pour accueillir les étudiants et les conseiller dans leurs recherches de stage ou d'emploi. Coaching, écriture de CV et de lettres de motivation, mises en relation avec des entreprises... Elle se démène pour accompagner les élèves. «Tu as des jeunes qui sont là juste parce qu'ils sont de catégories socioprofessionnelles supérieures, et que la mode, c'est cool, et tout un tas d'élèves qui n'ont pas un rond mais pour qui c'est perdu d'avance. Ça me fait mal au cœur pour les étudiants. L'école leur pompe leur argent.»

«Ces gamins, reprend-elle, viennent de la classe moyenne, vont dans des écoles moyennes et sortent moyens. On ne s'en sort pas comme ça dans un milieu aussi concurrentiel. Les gamins paient 30 000 euros les trois ans, quand même...» (...)

A force d'optimiser les coûts de formation et de diminuer le nombre d'heures de cours, la qualité s'en ressent. A force de tout focaliser sur la politique du chiffre, le budget, l'évaluation, l'effectif, les reportings, les tableaux Excel, les classements internes, les comparaisons, tout le monde est sous pression, des plus hauts postes de direction aux commerciaux des centres d'appels. Les étudiants, eux, se sentent considérés tantôt comme des clients, tantôt comme de simples produits de consommation. Leurs parents doivent payer, sans jamais avoir leur mot à dire. Le système capitalise sur leur inquiétude, leur envie d'assurer un avenir à leur progéniture. Ces mêmes parents qui fuient l'université pour foncer vers le trou noir, attirés par les taux d'insertion dans l'univers professionnel qu'ils fantasment tant. (...)

« Ils ne trouveront pas de boulot »

Pour conserver sa crédibilité, un établissement doit à tout prix prouver que ses formations débouchent sur un emploi assuré. Les taux d'insertion, c'est le nerf de la guerre. Mais comment obtenir des statistiques viables, quand les formations deviennent plus ou moins low cost, dispensées dans des conditions si souvent médiocres, créent des sous-diplômés peu recherchés ?

On en revient toujours aux échanges des fameux codir : «Je sais que, lorsqu'on offre les concours, les frais de concours ou les frais de candidature, ça nous gène des admis qui ne sont pas toujours d'une qualité extrême et qui n'iront pas forcément jusqu'au bout, on le sait tous», lance Alain Kruger, le patron du pôle business, en plein comité de direction, le 16 février 2023. «On a une qualité qui a rarement été aussi mauvaise. Je fais le bon soldat, je fais ce que nous a demandé Alain», lançait un directeur lors d'une autre réunion, le 2 février. (...)

En conséquence, des étudiants en dernière année n'ont clairement pas les compé-



LE CUBE
de Claire Marchal,
Flammarion,
384 pages, 22 euros

tences attendues pour valider leur formation «diplômante». Or, il est extrêmement important pour les écoles que leurs étudiants réussissent leurs épreuves de certification. France Compétences, organisme public censé vérifier les enseignements, leur demande d'obtenir de bons taux de réussite afin de prouver que la pédagogie est de bonne qualité. Le label de l'école en dépend. Mais comment rehausser les taux de réussite si les élèves ne sont pas au niveau ? Certaines écoles ont trouvé la solution, et elle est tellement simple, il fallait juste y penser. «Les élèves les plus mauvais ne sont pas présentés à la certification», m'explique Hervé [le prénom a été changé], l'un des anciens directeurs d'une école du pôle business. «Les plus mauvais, ceux dont on est sûrs qu'ils vont échouer, on ne leur donne que le diplôme d'école, un document en carton, qui ne veut rien dire, comme ça on n'a pas de vrais taux d'échec», me raconte-t-il.

(...) La multiplication du nombre d'écoles d'enseignement supérieur privé, de leurs filières et de leurs effectifs n'est pas sans conséquences sur l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel. Ils sont désormais si nombreux à obtenir des certifications que les branches rencontrent des difficultés à les absorber sur le marché du travail. La croissance est telle que les écoles et filières en animation se sont, elles aussi, multipliées, un peu trop, peut-être. «On a trop d'écoles et trop d'élèves par classe», confirme Claire Lefranc. Au sein de l'association Les Intervalles qu'elle a fondée, elle analyse les données d'insertion professionnelle des étudiants en animation, et communique sur le manque de transparence de certains établissements : «On estime qu'il y a environ 3000 étudiants qui sortent d'écoles d'animation chaque année en France, et on sait qu'ils ne trouveront pas de boulot, car il n'y a pas de travail pour tout le monde.» Le problème dépasse donc le groupe Galileo.

A leur arrivée à Bellecour, le directeur promettait à Marie, André [les deux prénoms ont été changés] et Théo des taux

d'insertion importants, de 75 % à 90 %. «Tout à l'oral, bien sûr !», s'emporte Marie. Ces coups de com n'amusent pas Thibault Catimel, leur ancien directeur de parcours : «Rien qu'à Bellecour, on certifie presque trente élèves par an, tous les ans, et on n'est pas la seule école du secteur jeux vidéo à Lyon. Il n'y a pas du tout assez de postes dans la région !» Thibault Catimel conteste ce chiffre car il a pu lui-même observer les méthodes de calcul du taux d'insertion de sa formation. Les résultats étaient loin d'être aussi bons.

Ce sont en effet les écoles qui ont la responsabilité de calculer les taux d'insertion sur leurs formations et de les communiquer à France Compétences, qui centralise et communique ces données. Pour cela, les équipes doivent contacter un à un les anciens étudiants pour leur demander où ils en sont, six mois après la fin de leurs études : ont-ils trouvé un emploi, dans quel domaine et pour quelle rémunération ? Toutes ces données sont répertoriées dans des grands tableaux Excel, aggrégées, analysées. Mais parfois, il y a des couacs. C'est ce qu'il se serait produit sur le titre de concepteur d'expériences vidéo ludiques.

Selon les données que j'ai pu observer, en 2019, 27 étudiants ont obtenu leur certification, mais 3 n'ont jamais répondu à l'appel téléphonique de suivi d'insertion professionnelle. Qu'à cela ne tienne, les calculs du taux ont été effectués sur un total de 24 étudiants seulement. Sur ces 24 répondants donc, 20 disent être en activité, soit 83,3 %. Or, seuls 19 travaillent dans le secteur professionnel visé, soit 79,7 %. Pas mal, mais l'école estime pouvoir mieux faire, communiquer sur un taux meilleur encore.

Alors, les équipes ont reçu une consigne : «Les stagiaires poursuivent études, contrat de pro et apprentissage et les personnes en incapacité de travail sont tous neutralisés dans les calculs de ces tableaux de stats», est-il écrit en majuscules sur le document qui m'a été transmis. La demande est simple : il faut supprimer des profils des calculs statistiques. En clair : il faut rendre les données plus attractives. ■

CLAIRES MARCHAL

« LA CROISSANCE EST TELLE QUE LES ÉCOLES ET FILIÈRES EN ANIMATION SE SONT, ELLES AUSSI, MULTIPLIÉES, UN PEU TROP, PEUT-ÊTRE »

LES LUCRATIVES «USINES À ÉTUDIANTS» DE GALILEO

C'EST L'HISTOIRE de deux mondes qui n'auraient jamais dû se rencontrer : d'une part, des écoles d'enseignement supérieur; de l'autre, des fonds d'investissement. En 2011, les bases d'un empire sont posées lorsque le fonds américain Providence Equity Partners acquiert l'école de mode italienne Istituto Marangoni et fonde la holding Galileo Global Education. Près de quinze ans après, le groupe – qui a été revendu en 2020 à d'autres fonds d'investissement pour un montant de 2,3 milliards d'euros – compte 61 écoles, 106 campus dans 18 pays et 21 000 étudiants sur la planète. Ce n'est qu'un début : Galileo a pour objectif d'atteindre le million d'étudiants dans les cinq années à venir.

Il a fallu deux ans à la documentariste Claire Marchal pour comprendre les ressorts d'une véritable machine financière que l'Etat français contribue à hui-ler à la faveur des aides à l'apprentissage et à la formation continue. Dans *Le Cube* (Flammarion, 384 pages, 22 euros), l'autrice, qui s'appuie sur des centaines d'entretiens et quelque 900 documents confidentiels, décrit l'obsession des managers de Galileo d'augmenter les effectifs de leurs écoles, de réduire leurs coûts et d'optimiser leurs rendements. La martingale porte un nom, «le Cube»,

le logiciel de gestion clients du groupe, un «outil informatique infaiable, conçu pour gérer les statistiques nécessaires à la satisfaction de sa soif de rentabilité».

A chaque rachat d'école, Galileo procède à de lourdes modifications dans la gestion des ressources humaines, la pédagogie et les modes de comptabilité. Il suffit alors de quelques années pour détruire de jolies marques connues du grand public comme Penninghen, Bellecour, Strate, le Cours Florent...

Responsabilité des pouvoirs publics
Mués en «usines à étudiants», ces établissements génèrent une casse énorme. En interne, il faut que les équipes se plient à la seule règle qui soit, celle de la rentabilité. Dans les salles de classe, bien trop remplies, le désarroi envahit des jeunes qui n'ont parfois pas de chaise pour s'asseoir ou qui subissent d'incessants reports de cours. Le tout en versant entre 5000 et 10 000 euros par an.

Le violent contraste entre «la détresse de nombreux étudiants et la toute-puissance exponentielle de Galileo» est le fil rouge de Claire Marchal qui finit par interroger la responsabilité des pouvoirs publics. Car l'enseignement supérieur privé lucratif «est nourri de la main de l'Etat» depuis la loi du 5 septembre 2018

pour la liberté de choisir son avenir professionnel : «Ils avancent main dans la main, travaillent ensemble, des cabinets ministériels aux conseils d'administration, de la haute fonction publique aux directions des groupes.»

Autour du président de la holding, Marc-François Mignot Mahon, gravitent Muriel Pénicaud, ancienne ministre du travail des gouvernements d'Edouard Philippe (2017-2020) et membre du conseil d'administration, Guillaume Pepy, ancien patron de la SNCF et président du conseil de surveillance d'EM Lyon Business School dont Galileo est actionnaire, ou encore, jusqu'en juillet 2024, l'ancien patron de l'AP-HP Martin Hirsch, qui a été vice-président de la multinationale.

Il manque à Claire Marchal une pièce au puzzle : malgré ses relances, aucun membre de la direction de la holding n'a répondu à ses questions. Les directions des écoles du groupe sont restées muettes elles aussi. Seul Olivier Aptel, qui dirige depuis la rentrée 2024 la Paris School of Business, a fait preuve d'un certain courage en déclarant être «sensible aux retours exprimés [par les étudiants], notamment en ce qui concerne les conditions d'enseignement et l'organisation administrative». ■

SOAZIG LE NEVÉ

Angie Stone

Rappeuse américaine



A New York, en 1999. JIM COOPER/AP

La chanteuse Angie Stone, 63 ans, est morte à Montgomery le 1^{er} mars dans la nuit, à la suite d'une collision entre son van de tournée et un poids lourd en Alabama. Celle qui était, entre autres, à l'origine du mouvement neo soul aux Etats-Unis avec sa collègue Erykah Badu, faisait la route avec ses musiciens entre Mobile, en Alabama, où elle avait donné un concert, et sa ville de résidence, Atlanta (Géorgie). Elle avait deux enfants, Diamond Stone, 41 ans, née d'un premier mariage avec le rappeur Lil'Rodney Cee du groupe Funky Four Plus One, et Michael Archer, 27 ans, fruit de son union avec le chanteur D'Angelo.

Née à Columbia en Caroline du Sud le 18 décembre 1961, Angie Stone, de son vrai nom Angela LaVerne Brown, a eu plusieurs vies. En 1979, elle est une des premières rappeuses de la culture hip-hop et elle rappe sous le pseudo d'Angie B dans le trio féminin The Sequence. Celle qui a appris à chanter à l'église dans les chorales de gospel fait partie des pom-pom girls de son lycée avec ses copines Cheryl Cook et Gwendolyn Chylson, fans comme elle du funk de Rick James (1948-2004) ou de Larry Graham. Toutes trois économisent pour enregistrer des démos dans les studios de leur ville et découvrent les disques du Sugarhill Gang, un groupe de trois musiciens qui accompagnent les premiers rappeurs.

Choriste pour Vanessa Paradis

Lorsque le trio se produit à Columbia, les trois filles se précipitent en coulisses pour rencontrer la patronne de Sugar Hill Gang Records, Sylvia Robinson, devant qui elles rappent leurs premiers textes. Cette femme d'affaires a déjà connu un premier succès, *Rapper's Delight*, avec le Sugarhill Gang, et signe le trio féminin The Sequence puis leur fait enregistrer aussitôt en 1979 le titre *Funk You Up*. La chanson, construite sur une ligne de basse de Doug Wimbish (futur membre de Living Color), se place à la quinzième place des charts de musique noire. Il sera plus tard échantillonner par Dr. Dre pour *Keep Their Heads Ringing* (1995).

Mariée au rappeur Rodney Stone, Angie B continuera sa carrière auprès d'un autre groupe d'électro-funk, Mantronix, avant de ressortir au début des années 1990 dans un groupe de R & B plus classique, Vertical Hold. Ce nouveau trio féminin comptera un tube à son actif, *Seems to Be Too Much Busy*. Avant de mettre au point une soul plus inspirée par son Sud natal, Angie Stone en-

2025

18 DÉCEMBRE 1961
Naissance à Columbia (Caroline du Sud)
1979 Sortie du rap « Funk You Up » avec le trio féminin The Sequence
1999 « Black Diamond », premier album solo
2001 Les singles « Wish I Didn't Miss You » et « More Than a Woman » sont nommés aux Grammy Awards
1^{ER} MARS 2025 Mort à Montgomery (Alabama)

chaîne les prestations en studio. En 1992, elle est même choriste pour Vanessa Paradis et pour Lenny Kravitz.

En 1995, elle écrit pour son petit ami de l'époque, D'Angelo, pianiste et chanteur au timbre de voix très grave. Angie Stone est créditez sur ses deux albums, *Brown Sugar* (1995) et *Voodoo* (2000) alors fondateurs de cette tendance neo soul, qui propose une musique soul revisitée par le hip-hop, le jazz ou le funk, dont les chansons s'écrivent dans des jams et renouent avec la conscience politique de la lutte pour les droits civiques. Entre deux tournées pour D'Angelo, qu'elle accompagne sur scène et avec qui elle a son deuxième enfant, Michael Jr, la chanteuse publie son premier album solo en 1999, *Black Diamond*, certifié disque d'or à sa sortie avec les deux chansons *No More Rain (In This Cloud)* et *Life Story*.

En 2001, son deuxième album, *Mahogany Soul*, est encore plus abouti et contient *Wish I Didn't Miss You* et *More Than a Woman*, toutes deux nommées aux Grammy Awards. Ce disque inclut aussi le titre pamphlet *Brotha*, où elle se montre, bien avant l'élection d'Obama en 2008, solidaire des jeunes hommes noirs dénigrés dans les médias, souvent victimes de violences policières ou incarcérés en très grand nombre.

Son troisième album, *Stone Love*, certifié platine comme les deux précédents, est publié en 2004 par la nouvelle maison de disques du producteur de Whitney Houston, Clive Davis. Stone y publie deux duos remarqués, *I Wanna Thank You* avec Snoop Dogg et *Stay for a While* avec le chanteur Anthony Hamilton.

Consécration pour Angie Stone, elle sera signée sur le label de référence pour la soul du sud des Etats Unis, Stax, celui d'Iсаac Hayes et d'Otis Redding. La chanteuse enregistrera au total neuf albums en solo et se réjouissait récemment sur son compte Instagram de repartir en tournée. ■

STÉPHANIE BINET

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :

carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :

<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Zachary souhaite la bienvenue à son petit frère

Joachim, né le 28 février 2025,

chez **Pierre HALART et Aurélia VAN KOTE**.

Décès

Isabelle Cabouat, son épouse,

Gael, Marie-Astrid et Émile, son fils, sa belle-fille et son petit-fils, Juliette, sa fille,

Christine, Philippe, Dany, Nicolas, Sandrine, Emilie et Benjamin, ses frères et sœurs, sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Patrick CABOUAT, réalisateur,

survenu le 19 février 2025.

La cérémonie a lieu ce 5 mars, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Argelès-Gazost. Aix-en-Provence. Paris. Touques.

Son épouse, Ses sœurs, Ses filles,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Robert CARITA,

survenu le 22 février 2025, à Cricquebeuf,

à l'âge de soixante-treize ans.

Le Choix Funéraire, Maison Merlette, Deauville.

Jacques et Nicolas Chervel, ses fils, Marilène Chervel, sa sœur, Toute sa famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

André CHERVEL, chercheur au service d'histoire de l'éducation (INRP), docteur honoris causa de l'université de Genève en 2012,

survenu à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Il rejoint sa femme,

Paulette CHERVEL, née POULET, enseignante et librairie à La Toile d'araignée,

disparue le 12 juillet 2024.

On lui doit de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire de l'enseignement en France : *Histoire de la grammaire scolaire* Et il faut apprendre à écrire à tous les petits Français en 1977, *L'orthographe* avec Claire Blanche-Benveniste en 1978, *La dictée, les Français et l'orthographe* avec Danièle Manesse en 1989, *Histoire de l'agréation* en 1993, *Contribution à l'histoire de la culture scolaire* en 1993, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Prix Guizot de l'Académie française en 2006, *L'orthographe en crise à l'école*, en 2008.

Laurent Fabius, président
Et les membres du Conseil constitutionnel, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis DEBRÉ, ancien président du Conseil constitutionnel,

survenu le 4 mars 2025.

(*Le Monde* du 5 mars).

Paris. Le Mans.

Marc Dehamna, son époux, Eve et Walid Farah, sa fille et son gendre à Dijon Et sa famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de quarante-trois ans, au Mans, le 27 juin 2024, de

Geneviève DEHAMNA, née PORCEDA, ex-rédactrice en chef des magazines *Télé-Journal* et *Télé-Z*.

La cérémonie et la crémation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Frédéric Deltour, Margot Deltour et Hugh Quinn et leurs enfants, Jean-Baptiste Deltour,

Annick Avrionsart, Cédric et Nathalie Avrionsart et leurs enfants, Gaëlle Avrionsart et Fodil Benrabia et leurs enfants, Erwan et Evelyne Avrionsart et leurs enfants,

font part du décès de

Martine DELTOUR, née LARQUET, docteur en pharmacie,

survenu le 22 février 2025, à l'âge de soixantequinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Les personnes désirant lui marquer leur affection pourront faire un don à la SPA.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

Thionville. Bernay-Vilbert.

MM. Hervé et Laurent, ses fils, Mme Danielle Witz, sa sœur Ainsi que toute la famille,

ont la peine d'annoncer le décès de

M. André DESCHRYVER, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 février 2025, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

« ... par l'espace, l'univers me comprend et m'engloutit comme un point ; par la pensée je le comprends. » Blaise Pascal, *Pensées*, Fragment 348.

Sèvres (Hauts-de-Seine).

Isabelle Bignon Durand, son épouse, Ses beaux-parents, Claude,

son frère, Corinne, sa sœur et leurs conjoints, enfants, petits-enfants,

Michèle, sa belle-sœur,

Odile, sa tante,

Ses cousins Et ses petits-cousins,

Les familles Bignon, Durand, Lecointre, Berthon, Blom, Esnault et Landreau,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude DURAND, ingénieur, ancien élève de l'École supérieure d'électricité (1977) et astronome,

survenu le 18 février 2025, au cœur de la nuit.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Romain de Sèvres (Hauts-de-Seine), le jeudi 6 mars, à 10 h 30, au premier quartier de la Lune.

Nous remercions chaleureusement l'équipe du service de réanimation et l'aumônier de l'hôpital Percy, à Clamart.

117, rue Brancas, 92310 Sèvres.

Marseille.

Odile, son épouse, Anne, Eric, Jean-Marc et Thomas, ses enfants et toutes leurs familles,

partagent leur tristesse, suite au décès de

Alain FOUREST, 8 janvier 1938 - 1^{er} mars 2025,

chevalier de la Légion d'honneur, militant engagé au sein de la Ligue des droits de l'homme, acteur de la politique urbaine à Chambéry, Lyon et Marseille, secrétaire général de la CNDSQ de 1983 à 1985, consultant en gestion urbaine pour de nombreuses villes de la métropole, la Nouvelle-Calédonie et la Réunion, fondateur de l'association Rencontres Tziganes.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 mars, à 10 h 30, en l'église de la Trinité, à Marseille 1^{er}.

PF Pincédi-Gardanne,

Tél. : 04 42 58 35 89.

Mme Madeleine Gardette,

son épouse,

Ses enfants

et leurs conjoints,

Ses petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Raymond GARDETTE, maître de conférences honoraire à la Sorbonne (Paris-IV),

survenu le 8 février 2025, à Paris.

Un hommage lui sera rendu le 28 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Étienne-du-Mont, Paris 5^e.

madeleinegardette@yahoo.com

Claudine Masson,

son épouse,

Jean-Christophe Masson,

son fils,

Gaëlle Hamonic,

sa belle-fille,

Faustine Masson

Et Guillaume Gruson,

Lola Masson

Et Alexandra Cook,

ses petites-filles et conjoints,

Orso Masson-Gruson,

son arrière-petit-fils,

David Johansen

Chanteur des New York Dolls

Il ne reste donc plus en vie aucun des membres fondateurs des New York Dolls, groupe légendaire du rock américain du début des années 1970, considéré comme précurseur de la vague punk. Après le premier batteur, Billy Murcia (1951-1972), puis le guitariste Johnny Thunders (1952-1991), le batteur Jerry Nolan (1946-1992), le bassiste Arthur «Killer» Kane (1949-2004) et le guitariste pianiste Sylvain Sylvain (1951-2021), c'est le chanteur du quintette, David Johansen, qui a définitivement tourné la page de cette histoire, saturée de riffs et d'excès.

Après avoir longtemps œuvré en solo, sous le nom, entre autres, de Buster Poindexter, celui qui était également auteur-compositeur et acteur, est mort d'un cancer, vendredi 28 février, dans son quartier natal de Staten Island (New York), à l'âge de 75 ans.

Diagnostiquée d'une tumeur au cerveau en 2020, David Johansen avait vu son état brutalement empirer fin 2024, des chutes à répétition ayant provoqué plusieurs fractures dorsales. Au point que, le 10 février, sa belle-fille avait lancé un fonds de soutien pour financer les soins du chanteur. Parmi les nombreux hommages qui lui sont rendus, un message du guitariste et comédien Steven Van Zandt, pilier du E Street Band de Bruce Springsteen, parle d'«une des légendes les plus uniques de cette profession».

A partir de la fin des années 1970, cette personnalité extravertie avait commencé une carrière solo sous son nom – les albums *David Johansen* (1978) et *In Style* (1979) – puis sous celui de Buster Poindexter – *Buster Poindexter* (1987), *Buster Goes Berserk* (1989), *Buster's Spanish Rocketship* (1997) – incarnant alors un personnage de cabaret jonglant avec le jazz, les classiques de la chanson américaine et les musiques hispaniques (ce qui lui valut son seul hit, *Hot Hot Hot*). Mais c'est bien à la tête des New

York Dolls que Johansen a marqué l'histoire.

Né le 9 janvier 1950, à Staten Island (New York), ce fils d'une bibliothécaire et d'un représentant en assurances, ancien chanteur lyrique, vit, à la fin des années 1960, sa passion du blues et du rhythm 'n' blues au sein d'un premier groupe amateur, The Vagabond Missionaries. Dans un des clubs phares de la scène underground new-yorkaise, le Max's Kansas City, il croise la route d'autres gamins de la Big Apple (Johnny Thunders, Billy Murcia, Arthur Kane et Sylvain Mizrahi, dit «Sylvain Sylvain»), regroupés alors sous le nom d'Actress.

Un cuisant échec
Ils se réunissent leurs forces en prenant un patronyme inspiré du New York Doll Hospital, un endroit où on répare les poupées. Leurs premières répétitions se concentrent sur un répertoire rhythm 'n' blues (Otis Redding, Sonny Boy Williamson...), mais leur identité se façonne aussi sous l'influence de la nébuleuse de marginaux, travestis et excentriques divers qui constituent la scène new-yorkaise. Familiar de la Factory warholienne, David Johansen est fasciné par cette avant-garde prompte à flirter avec le rock.

En juin 2006, la veille d'un concert de reformation des New York Dolls à l'Olympia, à Paris, le chanteur s'en souvenait pour *Le Monde*: «Dans une boutique pop art de St Marks Place, j'ai rencontré Charles Ludlam, directeur du Ridiculous Theatre, une troupe fascinante. Ils adoraient se parer de paillettes et de faux diamants. C'est avec eux que j'ai appris l'art de monter un spectacle.»

Par goût de la provocation, influencés également par la fluidité sexuelle du glam-rock britannique (David Bowie, T. Rex...), les héritiers New York Dolls adoptent des maquillages et des tenues féminines criardes. Une façon aussi de retrouver le sens du danger et de

la fête, à une époque où le rock, alors souvent qualifié de «progressif», se complait dans le séduisant. «Nous détestions les solos de vingt minutes, nous expliquait Johansen, en 2006. Nous préférions Little Richard, capable de déclencher une explosion atomique en moins de deux minutes.»

Leurs looks et l'énergie frénétique de leurs concerts font enfler la rumeur et affluer les propositions de contrats. Signés par le label Mercury, les New York Dolls enregistrent leur premier album au studio Record Plant de New York, sous la houlette du musicien et producteur américain Todd Rundgren.

Plus de cinquante ans après, le désormais classique *New York Dolls* (1973) conserve toute sa réjouissance sauvagerie. Sosie trash de Mick Jagger, le lippu Johansen partage le devant de la scène avec Johnny Thunders, double turbu-



Le 7 septembre 1973. GJISBERT HANEKROOT/REDFERNS

9 JANVIER 1950 Naissance à New York
1973 Sortie de l'album «New York Dolls»
1978 Sortie de son premier album solo, «David Johansen»
28 FÉVRIER 2025 Mort à New York

L'accueil critique a beau être souvent dithyrambique, l'album est un cuisant échec commercial. Comme le résume le titre en forme d'épitaphe de leur second opus, *Too Much Too Soon* («trop, trop tôt»), sorti en 1974, les Poupées de New York consomment leur carrière par les deux bouts dans un monde pas encore prêt à tant d'irrévérence. Le groupe émigre un temps au Royaume-Uni. Un de leurs fans anglais, Malcolm McLaren, les mange quelques mois, histoire de se faire la main avant de lancer les Sex Pistols. Le groupe finit par se saborder en 1976.

En 2004, un autre de leurs admirateurs britanniques, Morrissey, ancien chanteur star des Smiths (et président, dans sa jeunesse, du fan-club des New York Dolls) propose aux survivants de jouer à Londres, au festival Meltdown, dont il supervise la programmation. «Nous ne nous attendions

pas à prendre autant de plaisir et à recevoir un tel accueil», nous confiait David Johansen à propos de cette reformation qui, malgré la mort d'Arthur Kane, six mois après ces retrouvailles, allait se prolonger le temps de trois albums – *One Day It Will Please Us To Remember Even This* (2006), *'Cause I Sez So* (2009), *Dancing Backward in High Heels* (2011). Des disques qui, sans être indignes, n'avaient rien de déterminant.

Menant parallèlement une carrière d'acteur qui lui valut quelques petits succès – *Fantômes en fête* (1988), *Deux dollars sur un tocard* (1989), *Monsieur Nounou* (1993) –, David Johansen avait vu son parcours et son influence célébrés, en 2023, dans un documentaire, *Personality Crisis: One Night Only* (Paramount+, Showtime) coréalisé par Martin Scorsese et David Tedeschi. ■

STÉPHANE DAVET

Boris Spassky

Champion du monde d'échecs russe

Il y a, dans l'histoire du sport, des perdants magnifiques, qui entrent dans la légende par la défaite et il ne fait nul doute que le joueur d'échecs russe Boris Spassky, mort le 27 février, à Moscou, à l'âge de 88 ans, appartient à cette catégorie.

Il est en effet probable (et dommage) que l'on se souvienne davantage de lui comme le perdant du «match du siècle», ce championnat du monde hors norme joué contre le fantasque Américain Bobby Fischer en 1972, plutôt que comme le dixième champion du monde de l'histoire des échecs. «Une grande personnalité est partie, des générations de joueurs d'échecs ont étudié et étudient ses parties et son œuvre. C'est une grande perte pour le pays», a déclaré le président de la Fédération russe d'échecs, Andreï Filatov, cité par l'agence TASS, en annonçant sa disparition, jeudi 27 février.

Dans son livre *Grands maîtres*

des échecs. 50 destins extraordinaires (EPA, 2021), Simon Bertrand rappelle la réponse que Boris Spassky fit à qui lui demandait comment il en était arrivé aux échecs: «Pieds nus». Né le 30 janvier 1937 à Leningrad (aujourd'hui Saint-Pétersbourg), il connaît une enfance dickensienne marquée par les privations et la seconde guerre mondiale.

En 1942, face à l'avancée allemande, son frère aîné et lui sont évacués dans un train mitraillé par l'aviation ennemie. La légende raconte qu'il apprend à jouer aux échecs dans ce train, à l'âge de 5 ans. Une autre version, moins mélodramatique, assure que c'est dans l'orphelinat où les deux garçons sont temporairement accueillis que cet apprentissage a lieu. Ils retrouvent leurs parents l'année suivante, mais ceux-ci divorcent rapidement.

De retour à Leningrad après la guerre avec sa mère, Boris

Spassky est pris par le jeu des rois et, après avoir adhéré à la section échecs du Palais des pionniers, il est vite remarqué. On lui adjoint un entraîneur et sa carrière de petit prodige décolle. Champion du monde junior en 1955, il décroche la même année le titre de grand maître international.

Nerfs fragiles
Le microcosme échiquéen croit alors Boris Spassky lancé pour conquérir rapidement la couronne mondiale. Cela lui prendra en réalité quatorze ans, la faute tout d'abord à des nerfs fragiles qui le laissent accablé après une défaite, mais aussi à une concurrence très dense en URSS. Il lui faut mûrir et renforcer son mental, puis son talent fait le reste.

Il peut ainsi défaire, en 1966, le tenant du titre, le Soviétique d'Arménie Tigran Petrossian, au style de boa constrictor. Celui-ci fait parler l'expérience et toute sa

science du jeu pour l'emporter. Ce n'est que partie remise et, en 1969, Boris Spassky revient victorieusement à la charge.

Sur sa route va se dresser un autre prodige, nettement plus capricieux et habité, l'Américain Bobby Fischer. Pour avoir le droit de défier le Soviétique, le joueur new-yorkais a tout dévasté sur son passage lors des qualifications. Le championnat du monde doit avoir lieu pendant l'été 1972 à Reykjavik, en Islande.

Ce «match du siècle» sera présenté comme un symbole de l'affrontement entre l'Ouest et l'Est. Abusivement, car Boris Spassky n'a jamais été membre du Parti communiste et Fischer se moquait éperdument de jouer pour les Etats-Unis ou le monde libre, car il ne jouait que pour lui. Après plusieurs péripéties, le match commence enfin par une mystérieuse bourde de Bobby Fischer, qui perd la première partie, puis

30 JANVIER 1937 Naissance à Leningrad (URSS)
1955 Champion du monde d'échecs junior
1969 Champion du monde
1972 Perd contre Bobby Fischer
1976 Emigre en France
27 FÉVRIER 2025 Mort à Moscou

par un caprice de l'Américain, qui est forfait pour la deuxième, refusant d'être filmé.

On se dit que la rencontre est à l'eau. Boris Spassky, véritable gentleman et désolé de la tourmente prise par les événements, se plie aux exigences du sale gosse de Brooklyn. Un beau geste que beaucoup interpréteront comme une erreur psychologique. Bobby Fischer revient jouer et, malgré ses deux points de retard, fait parler tout son génie pour

s'emparer du titre. Boris Spassky ne s'en remettra jamais totalement. Le goulag, que certains lui promettaient, lui est épargné mais il est privé de compétition internationale par l'URSS pendant un an. Son heure est passée, même s'il continuera d'obtenir des résultats honorables pendant les années 1970 et 1980.

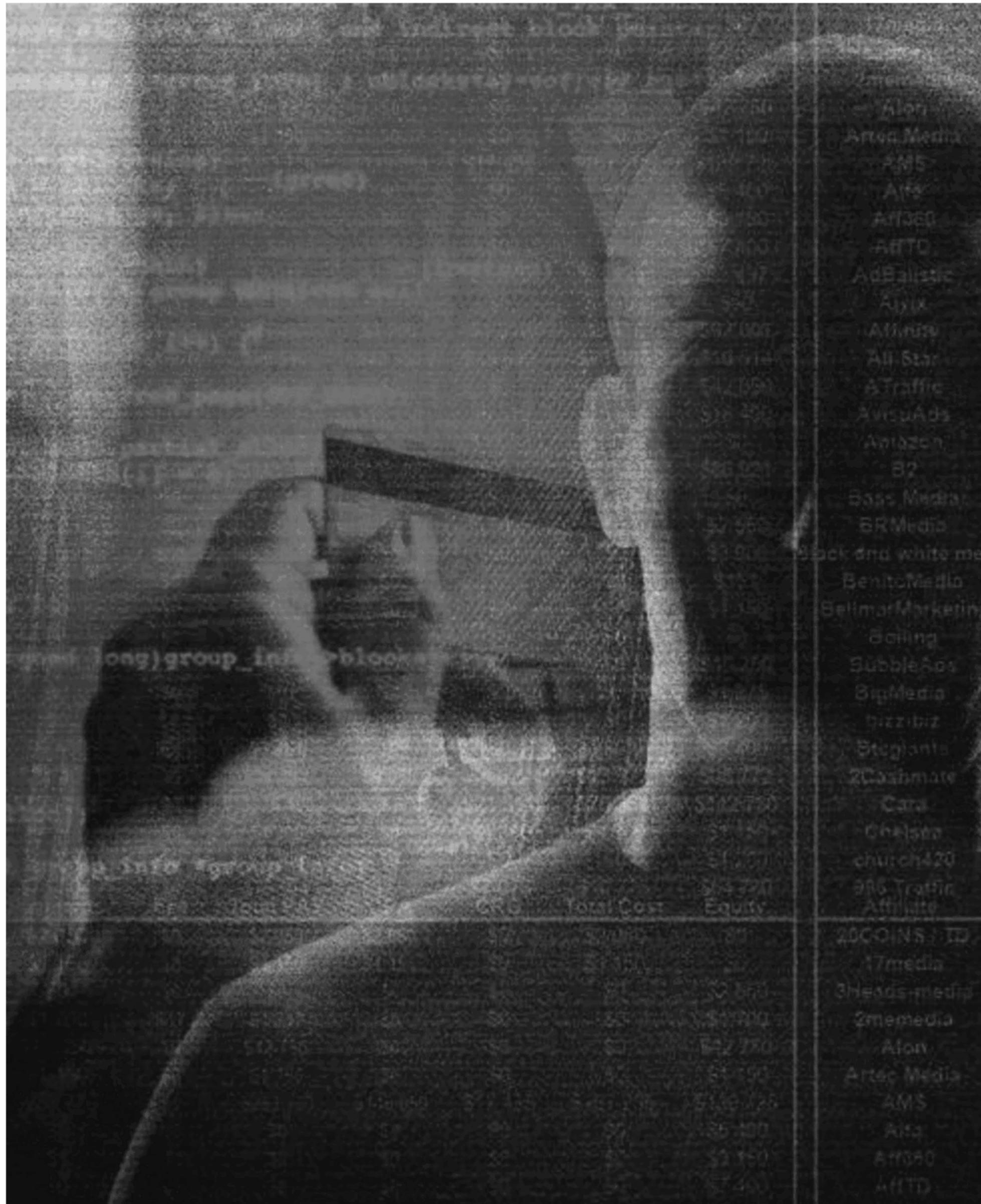
Il obtient en 1976 le droit d'émigrer en France, dont il acquiert la nationalité. Victime de deux accidents vasculaires cérébraux, en 2006 puis en 2010, Boris Spassky retourne en Russie en 2012 dans des circonstances troubles, son fils cadet évoquant même la possibilité d'un enlèvement. Au cours de ses dernières apparitions, on le voyait physiquement diminué, édenté et en fauteuil roulant, sans que l'on puisse pour autant oublier cette image de prince flamboyant qu'il avait si souvent laissée devant l'échiquier. ■

PIERRE BARTHÉLÉMY

PROJET « SCAM EMPIRE »

Révélations sur un réseau tentaculaire d'arnaque aux faux placements

BlancInvest, Rivegarde, RN-Investing... Derrière des dizaines de plateformes frauduleuses d'investissement se cache un groupe criminel opérant d'Israël, d'Ukraine, de Bulgarie ou de Chypre. A son actif, au moins 240 millions de dollars dérobés à plus de 27 000 victimes depuis 2021



Cela commence toujours par une publicité. Un faux article de presse, imitant des journaux connus et mettant en scène des personnalités. On y découvre un investissement alléchant, une plateforme de «trading», des cryptomonnaies. Il suffit pour en profiter d'entrer son numéro de téléphone et l'on est rappelé dans l'heure par un agent. Poli, professionnel. Il se présente comme partenaire d'une société d'investissement proposant un portail en ligne.

Le premier versement est toujours une somme raisonnable: 250 euros au minimum, parfois 500 ou 1000 euros pour les plus aventuriers. En mars 2024, Renaud (le prénom a été modifié), médecin vivant dans le sud de la France, a prudemment choisi 500 euros, encouragé au téléphone par un sympathique consultant. Une fois le paiement réalisé, il est alors possible d'accéder au portail de BlancInvest, un site d'achat et de vente d'actions et de cryptomonnaies. Mais Renaud est quand même inquiet: en cherchant le nom de BlancInvest, il voit des commentaires critiques en ligne. «C'est n'importe quoi», le rassure l'agent. D'ailleurs, argue-t-il, si Renaud regarde les avis en ligne sur sa propre banque, il lira aussi des avis négatifs.

Une fois son premier paiement réalisé, le médecin se voit attribuer une conseillère, «Vanessa Rossi» (un pseudonyme comme tous les agents de BlancInvest en possèdent), qui le guidera au fil de ses futurs investissements. «Elle a passé deux mois à gagner ma confiance», se souvient-il. Alors, parfois tous les jours, Renaud et Vanessa s'appellent. Pour apprendre le fonctionnement des cryptomonnaies, et évidemment injecter davantage de fonds. En moins d'un an, Renaud déposera près de 430 000 euros. Sur le portail de BlancInvest, son compte, noyé dans les chiffres incompréhensibles, lui promet que son argent a fructifié et qu'il est désormais à la tête de plus de 800 000 euros.

Mais, quand le praticien cherche à retirer ses fonds, à l'automne, il semble y avoir un souci. Renaud est contacté par «Pascal Forbel», un autre agent de BlancInvest. Il semblerait que Vanessa n'ait pas prévenu le sep-

tuaginaire qu'il fallait se mettre en règle avec le fisc. «Apparemment, elle explique très mal la fiscalité de ce système, probablement par crainte que ses clients n'investissent pas par la suite», raconte Pascal.

Pas de problème: BlancInvest se propose de régler les démarches. Il suffit pour cela de payer une flat tax, une partie de la somme, pour pouvoir récupérer en toute quiétude son magot. Renaud sent l'embrouille. Il refuse, demande à voir son argent, et la conversation avec Pascal s'envenime, jusqu'à ce que celui-ci menace de le dénoncer au fisc s'il ne paye pas. Renaud s'énerve et dit qu'il va déposer plainte. Et puis plus rien.

ÉCRAN DE FUMÉE

Ce scénario, *Le Monde* l'a entendu, au cours des derniers mois, auprès d'une quinzaine de victimes françaises. Certaines ont payé la flat tax, d'autres ont refusé, mais toutes ont un point commun: elles ont fini seules, sans explications, avec la prise de conscience soudaine qu'elles venaient de se faire arnaquer. Désarmées, elles n'ont pour beaucoup pas porté plainte. Soit par honte, soit par sentiment que toute action serait vainue.

Renaud n'est qu'une goutte dans un océan de victimes. Une ligne parmi d'autres dans un tableau Excel, dont les escrocs se servent pour suivre leurs proies. Car, au moment où un agent de BlancInvest convainc le médecin de faire un premier versement de 500 euros, une nouvelle ligne est ajoutée à un document intitulé «Leads Report». On y retrouve le numéro de portable de Renaud, son adresse e-mail et même son adresse IP.

Dans ce tableau figurent une quarantaine d'autres personnes, majoritairement françaises, appelées le 21 mars par BlancInvest. A chaque ligne, en anglais, un commentaire est laissé par le téléopérateur: «Aucun potentiel», «Pas intéressé», «A rappeler»... Renaud fait partie des rares «clients» méritant un nouvel appel. Et pour cause, son nom apparaît dans le même temps dans un autre document qui liste, lui, les «conversions», c'est-à-dire les victimes ayant effectué un premier dépôt et venant d'entrer dans le système.

Des transactions de ce type, on en trouve des dizaines de milliers, réparties dans des centai-

nes de fichiers. Le projet «Scam Empire», une collaboration internationale rassemblant 34 médias, a pu exploiter des dizaines de milliers de documents, vidéos et enregistrements audio qui offrent une fenêtre inédite sur le fonctionnement de ces mafias, spécialisées dans l'arnaque à l'investissement.

BlancInvest n'existe pas vraiment. Son site officiel, une coquille vide, est relié à un prétexte portail d'investissement en ligne affichant des chiffres fictifs. Cet écran de fumée cache en réalité un important réseau mafieux, actif depuis au moins 2020 et surnommé «Saphir» par *Le Monde*. Saphir, parce que pour comprendre ce qu'il se trame derrière BlancInvest, il faut aller à Ramat Gan (Israël), à quelques kilomètres des plages de Tel-Aviv, dans l'immense tour Sapir (saphir en hébreu). Au moins temporairement, c'est de là que sévissaient un important groupe criminel gérant une industrie de l'arnaque à l'investissement.

LE SECRET EST ROI

Ce réseau se dissimile derrière des dizaines de marques fictives comme BlancInvest. En France, où l'on compte environ 800 victimes, il est également à l'origine de Rivegarde, Fintrexcap ou encore RN-Investing. Au total, on dénombre plus de 70 plateformes d'investissement suspectes gérées au cours des dernières années par le réseau Saphir, dont Equitz, Onyx Traders ou Swiss29. Le préjudice estimé est faramineux: selon les informations collectées par l'ONG Qurium, cette organisation a fait quelque 27 000 victimes, majoritairement des hommes, réparties dans au moins 29 pays. Au total, Saphir aurait généré un chiffre d'affaires de 240 millions de dollars (environ 230 millions d'euros) entre janvier 2021 et décembre 2024.

Aujourd'hui encore, les origines de ce réseau criminel restent très floues. Les premières traces obtenues par *Le Monde* remontent au début des années 2020, époque où Saphir menait ses activités depuis l'Ukraine et Israël. Chamboulée par l'invasion russe en 2022, l'organisation a aujourd'hui son principal centre d'appels à Sofia, en Bulgarie. Si certains agents francophones ont, à une période au moins, travaillé depuis Israël, la majeure partie des

quelque 400 employés du groupe travaillent désormais de la capitale bulgare, où le consortium de journalistes est parvenu à identifier au moins trois bureaux ayant pu être ou étant aujourd'hui occupés par Saphir.

Payés en espèces ou par virement bancaire, les escrocs du centre d'appels sont généralement séparés en deux catégories: les agents de «conversion» d'un côté, ceux de «rétenzione» de l'autre. Les premiers doivent traiter les numéros de victimes potentielles achetés quotidiennement à des sociétés de marketing, les appeler et les convaincre de faire un dépôt. Dans le cas de Renaud, c'était le travail d'un prétexte «Thomas Muller». C'est ensuite qu'intervient le second type d'agent, comme «Vanessa Rossi». Leur travail est de rappeler les victimes déjà «enrôlées» dans le système et de les pousser, semaine après semaine, à investir davantage.

Ces agents, dont le salaire de base mensuel est très variable, peuvent empocher des bonus importants. Un tableau comptable de Saphir relevait ainsi, en février 2023, les résultats satisfaisants de «Chloé Berthier», agent de rétention francophone travaillant en Israël: elle avait convaincu ses «clients» de faire près de 51000 dollars d'«investissements». Elle s'est vu attribuer près de 5000 dollars de bonus, versés en cash, en plus de son émoluments mensuel de 2900 dollars.

Ces agents sont triés sur le volet, recrutés en ligne ou dans des groupes de discussion sur la messagerie Telegram. Le secret est roi: tous les candidats doivent se soumettre à un détecteur de mensonges, vraisemblablement pour s'assurer qu'ils ne travaillent pas pour la police ou qu'ils ne sont pas susceptibles de révéler les activités de l'entreprise. La comptabilité du QG liste d'ailleurs, chaque mois, 1500 dollars de dépenses externes à un expert chargé de faire passer le test. Son nom de code: «Superman». Les documents internes du groupe font également apparaître des dizaines d'accords de confidentialité signés par les salariés.

Les profils de ces petites mains de l'escroquerie sont très variables: les recherches effectuées par *Le Monde* montrent une présence abondante de jeunes ou d'étudiants étrangers cherchant à arrondir leurs fins de



ANNE MOREL/«LE MONDE»

mois. Mais de nombreux CV épulchés font aussi apparaître une autre catégorie : les professionnels des centres d'appels, dont l'historique regorge d'expériences en tant qu'agent de rétention ou de conversion dans des entreprises de Forex (placements en monnaies). Contactés, une dizaine d'anciens agents francophones soupçonnés d'avoir travaillé pour Saphir n'ont pas répondu aux sollicitations du *Monde*.

«ÇA SEMBLAIT CRÉDIBLE»

Gérer un réseau de centres d'appels n'est pas une mince affaire. Il faut d'abord développer à la chaîne des sites vitrines, des portails sur lesquels les cibles doivent créer un pré-tendu espace de «tradeur». «Quand je regardais les chiffres sur mon écran, ça correspondait aux cours de la Bourse, ça semblait crédible», se rappelle une victime française. Une grande partie de ces prétendues plateformes d'investissement, qui montrent aux personnes hameçonnées des chiffres complexes et font miroiter des gains mirobolants, utilisent en réalité un même logiciel de relation client développé en interne. Il est supervisé depuis Israël par «Zoe Wilson», un pseudonyme derrière lequel se cache une femme rémunérée près de 5 500 euros en liquide, selon les documents internes.

Le Monde a pu consulter de nombreux enregistrements de son écran de bureau. Ils montrent qu'elle est chargée de superviser le développement des outils utilisés par les agents des centres d'appels pour créer de nouveaux profils de «tradeurs», nom pudique donné aux victimes. L'infrastructure titanique de Saphir, faite de machines virtuelles, de multiples contrats avec des hébergeurs et des prestataires de services semble, elle, menée par le directeur technique, un énigmatique «Mark». Identifié par le consortium comme un entrepreneur de la tech résidant en Israël, il est rémunéré plus de 18 000 dollars par mois.

De multiples manuels internes, signés «Zoe Wilson», détaillent la marche à suivre pour utiliser le logiciel de relation client. Dans un document de formation, il est par exemple expliqué aux agents de conversion les critères pour refuser un «client». S'il est trop jeune ou trop âgé, bien sûr, mais aussi

s'il réside dans certains pays, comme la Russie, l'Ukraine, la Bulgarie, Israël ou les Etats-Unis. Une façon de se protéger des autorités jugées les plus agressives ou d'échapper aux regards des pays d'où ces escrocs opèrent.

En plus de la Bulgarie et d'Israël, le réseau Saphir maintient encore, selon ses documents comptables, une présence en Ukraine, principalement des équipes techniques travaillant sur l'infrastructure du site. Au fil des années, le groupe a cependant étendu son implantation européenne. Des éléments consultés par le projet «Scam Empire» suggèrent ainsi qu'un centre d'appels a fonctionné pendant une période indéfinie depuis Barcelone, en Espagne. Surtout, le réseau Saphir loue des bureaux à Limassol, à Chypre, où travaillerait des employés chargés des plateformes d'investissement réglementées auprès des autorités financières sud-africaines (comme Finbok ou encore Finxocap), des vitrines légales du groupe.

Cette criminalité économique est un fléau mondial. En décembre 2023, les autorités ukrainiennes ont par exemple annoncé avoir mené, en une journée, des raids contre plus de 100 centrales d'appels opérant dans le pays. En France, le préjudice lié aux escroqueries financières est estimé, annuellement, à 500 millions d'euros.

La tâche est ardue pour les autorités. A lui seul, le réseau Saphir fait l'objet de plusieurs centaines d'enquêtes ayant été remontées à Europol. «Nous voyons une hausse significative de la fraude à l'investissement depuis le Covid-19 et la tendance n'est pas allée à la baisse depuis», souligne Sebastian Bley, chef du département d'enquête sur les fraudes graves au sein de la division d'Europol luttant contre la criminalité économique. Un groupe de discussion russophone de moins de 400 personnes, réservé aux gérants de centres d'appels et dans lequel *Le Monde* a pu pénétrer, dessine l'ampleur du phénomène : en plus de Saphir, on y trouve des représentants de nombreux autres acteurs nébuleux, tous à la recherche de nouvelles victimes. ■

DAMIEN LELOUP ET FLORIAN REYNAUD

Prochain article Les coulisses d'un «business» florissant

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'enquête Un consortium international de trente-quatre médias, dont *Le Monde*, a enquêté sur les mafias des arnaques aux faux placements. Le projet « Scam Empire », coordonné par l'Organized Crime and Corruption Reporting Project, a pu avoir accès à 1,9 téraoctet de données internes de deux organisations criminelles spécialisées dans les arnaques aux faux placements, obtenues par la télévision publique suédoise SVT et partagées avec le consortium et l'ONG Qurium. Ces documents montrent, pour la première fois, les rouages internes de ces opérations.

Les escrocs La première organisation, AK Group, opère de trois centres d'appels à Tbilissi, et a extorqué un total d'au moins 35,3 millions de dollars (environ 33 millions d'euros) des personnes de plusieurs pays, entre mi-2022 et 2025. La seconde, baptisée « Réseau Saphir », a dérobé au moins 240 millions de dollars, dont environ 2,9 millions de dollars à des victimes françaises, depuis 2021.

Ces centres d'appels qui escroquent leurs cibles une deuxième fois

Les malfrats tentent souvent d'arnaquer leurs victimes de nouveau, en leur promettant de récupérer leur argent moyennant finance

Europol a perquisitionné plus de cent bureaux d'arnaqueurs. Si vous avez été victime, contactez-nous. » A première vue, cette publicité, aperçue en septembre 2023 sur Instagram et utilisant le logo de l'organisme de coordination des polices européennes, apparaît crédible. Après tout, un an plus tôt, les autorités ukrainiennes ont elles-mêmes perquisitionné une centaine de centres d'appels frauduleux, en une journée.

Pourtant, quelque chose cloche. Cette publicité renvoie vers un site, Europol-police.pro, qui n'est pas le site officiel de l'organisation mais qui en reproduit l'apparence. Une page y explique que des victimes d'arnaque à l'investissement ont pu récupérer leur argent et invite l'internaute à laisser ses coordonnées. Un questionnaire précis demande même aux victimes qui pourraient être concernées combien elles ont perdu.

C'est en réalité la première étape d'une activité en pleine croissance : le *recovery scam*, ou arnaque au recouvrement. Un mode opératoire qui cible spécifiquement les victimes d'escroquerie, généralement en leur promettant qu'elles pourront récupérer les sommes perdues. Très souvent, les centres d'appels se font passer pour des cabinets d'avocat ou des spécialistes du recouvrement. Ils rassurent les victimes, déjà fragilisées par des mois de manipulation, leur expliquent qu'ils peuvent les aider. L'objectif : leur soutirer à nouveau une certaine somme, calculée en fonction des gains précédemment perdus, sous prétexte de régler une taxe ou des frais de dossier.

Dans certains cas, le préjudice se révèle même plus élevé que lors de la première phase. A la fin de 2023, un cadre francophone, déjà victime d'une arnaque lui ayant coûté 2 000 euros, reçoit ainsi un étrange appel. L'homme au bout du fil lui demande s'il a déjà placé des fonds sur une plateforme d'investissement, puis lui explique qu'il sait que « jusqu'à présent [il n'a] pas eu l'opportunité de les récupérer ». Alors celui qui se présente comme un « enquêteur » spécialisé en cryptomonnaies lui propose son aide. Il affirme que les fonds initialement ponctionnés lors d'une première arnaque ont bien été placés et ont en réalité fructifié, s'élevant désormais à plus de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Sauf que l'enquêteur n'en est pas un. Il travaille pour AK Group, un centre d'appels géorgien installé à Tbilissi et sur lequel *Le Monde* et ses partenaires du projet « Scam Empire » ont enquêté. Le cadre, lui, a à nouveau perdu 9 000 euros.

Chiffrer le nombre de victimes ou même le préjudice annuel de ce mode opératoire vicieux est presque impossible, d'autant plus qu'une grande partie des victimes d'arnaque à l'investissement ne portent pas plainte. Mais les multiples témoignages recueillis par *Le Monde* et ses partenaires suggèrent qu'il est extrêmement fréquent que les victimes d'une première escroquerie soient visées par des tentatives d'arnaque au recouvrement. Un récent sondage BVA pour l'Autorité des marchés financiers révélait par exemple que sur 161 personnes estimant avoir été victimes d'arnaque, 66 % avaient été recontactées par une entité leur proposant de récupérer les sommes perdues.

Trouver des cibles à appeler est très simple. L'arnaque en ligne est une industrie bien rodée, qui s'appuie sur des spécialistes du marketing collectant, au quotidien, des numéros de téléphone et des e-mails pour les vendre ensuite à des centres d'appels. Sur les groupes Telegram spécialisés, on trouve ainsi des dizaines de réseaux criminels cherchant à acheter des « recovery leads », c'est-à-dire des fichiers de victimes à escroquer une deuxième fois. Les fournisseurs de ces données, appelés « affiliés », peuvent notamment diffuser des publicités, telles que cette annonce usurpant la marque d'Europol, et attendre que leurs cibles mortent à l'hameçon.

«Silence radio»

Mais les meilleures sources sont encore les centres d'appels eux-mêmes. Les messages publiés sur Telegram montrent que les réseaux d'escrocs se revendent entre eux des listes de victimes. «Je cherche toujours des fichiers recovery germanophones, avec les commentaires de l'agent de rétention [chargé du suivi des victimes]», peut-on lire dans une petite annonce diffusée en novembre. Dans le jargon, cela signifie que les arnaqueurs achètent également toutes les notes prises par le premier centre d'appels sur la victime, afin de mieux la cerner... et la piéger.

Le projet « Scam Empire » a ainsi pu consulter de nombreux enregistrements d'écran provenant d'un petit réseau d'escrocs, entièrement spécialisé dans l'arnaque au recouvrement. Leur logiciel interne leur permet de créer un profil détaillé pour chaque nouvelle victime. Dans un document, on peut ainsi voir un échange d'e-mails en 2024 entre ces soi-disant spécialistes du recouvrement et leur proie, un citoyen britannique. L'écran révèle que ce dernier a été escroqué en 2022, mentionne le nom de la marque d'investissement frauduleuse mais aussi la somme totale perdue lors de la première arnaque.

Au fil des années, le modèle s'est professionnelisé, et de plus en plus de centres d'appels gèrent à la fois l'escroquerie au faux placement et l'arnaque au recouvrement de leurs victimes. «L'escroquerie au Carré, c'est désormais directement intégré à la logique d'entreprise», note Arnaud Delomel, avocat spécialisé dans les arnaques en ligne. Le *recovery scam* serait une nouvelle étape dans la chaîne.

À la fin de 2023, Roger (le prénom a été modifié) a ainsi été piégé par Rivegarde, une plateforme d'investissement frauduleuse. Encouragé par un présumé tradeur à l'air sympathique qui se présentait sous le nom de Kevin Teysier, il dépose, en plusieurs fois, environ 20 000 euros.

«Quand j'ai commencé à demander combien ça avait rapporté, silence radio», raconte Roger au *Monde*. Lorsqu'il comprend qu'il a été escroqué, il porte plainte. Il est par la suite appelé par de nouveaux agents de Rivegarde qui expliquent qu'ils sont là pour l'aider à récupérer ses fonds. Convaincu par leurs arguments, il tente le coup et perd encore 20 000 euros. Roger croyait parler à une autre équipe, alors que son interlocuteur travaillait dans le même bureau francophone que le premier escroc. ■

DA. L. ET FL. RE.

« L'Esthétique de la résistance » reprend vie

A l'Odéon, à Paris, Sylvain Creuzevault livre un spectacle qui traverse l'histoire de la seconde guerre mondiale

THÉÂTRE

Par ces temps mauvais, il faut courir au Théâtre de l'Odéon, à Paris, où se joue un spectacle hors norme, dans tous les sens du terme. Souffle de la pensée, puissance théâtrale et politique : *L'Esthétique de la résistance*, mis en scène par Sylvain Creuzevault, a été salué comme tel par une salle galvanisée, lors de la première parisienne, samedi 1^{er} mars. Adapter au théâtre l'énorme fresque de Peter Weiss (pas loin de 900 pages) était une gageure, que Creuzevault a relevée grâce à un autre défi : travailler avec des acteurs encore en formation, ceux du Groupe 47 de l'école du Théâtre national de Strasbourg (TNS), mettant ainsi en abyme le parcours initiatique proposé par le livre de Weiss.

Le spectacle, créé en mai 2023, à Strasbourg, avait ensuite été présenté quelques soirs au Printemps des comédiens de Montpellier et à la MC93 de Bobigny. Il durait cinq heures à l'origine et a été raccourci sur quatre heures, gagnant ainsi en intensité. La longue série de représentations à l'Odéon (jusqu'au 16 mars) va permettre à un public beaucoup plus large de se confronter à une expérience aussi joyeusement théâtrale, immersive, que nourrissante pour l'esprit.

Une épopée et un requiem

Immense monument dressé à l'antifascisme, *L'Esthétique* est autant une épopée – une *Iliade* moderne – qu'un requiem, qui magnifie le sacrifice consenti par des milliers de résistants pour ne pas voir les espoirs révolutionnaires nés avec le début du XX^e siècle sombrer dans l'abîme. Tout, ici, s'incarne, aussi bien dans le livre que dans le spectacle, de manière on ne peut plus vivante, par le biais de personnages directement issus du réel – à l'exception du narrateur et de ses parents –, Peter Weiss ayant mis en fiction l'énorme travail historiographique effectué pour ce livre.

Et c'est bien cette vitalité qui irrigue tout le spectacle, lequel commence le 22 septembre 1937, à Berlin. Trois jeunes communistes clandestins, dont le narrateur (qui n'est pas nommé), se retrouvent devant le Grand Autel de Pergame (le Pergamon), exposé au Musée d'Etat. Les frises monumentales représentent une gigantomachie, c'est-à-dire une victoire des dieux sur les Géants, et l'histoire de Télèphe, fondateur légendaire de Pergame. Symboles du malheur et de l'esclavage, elles sont, pour ces jeunes gens, un appel à la résistance, au combat contre des forces



« L'Esthétique de la résistance », de Sylvain Creuzevault, au Théâtre des 13 Vents, à Montpellier, en novembre 2024. JEAN-Louis FERNANDEZ

maléfiques, aussi implacables et cruelles que les dieux de marbre.

Tout est dit déjà de ce qui constitue l'originalité profonde du livre de Weiss, qui voit tout du long ses jeunes héros et héroïnes fonder dans l'art les conditions de leur déchiffrement d'un monde incompréhensible et tragique. Sur le plateau de l'Odéon, où les scènes se déroulent avec fluidité, on suit donc le narrateur dans son voyage, qui le voit d'abord quitter Berlin pour la frontière espagnole, où il est envoyé auprès des Brigades internationales.

La guerre d'Espagne perdue, après les accords de Munich, le 30 septembre 1938, le voilà à Paris, pour tenter de rentrer en contact avec l'antenne parisienne du réseau de résistance l'Orchestre rouge. Puis il est envoyé à Stockholm, où il rencontre Bertolt Brecht, réfugié pour quelques mois, en 1939, en Suède, avant de repartir pour la Finlande, puis la Californie. Enfin, c'est le retour à Berlin, où il assiste au démantèlement de l'Orchestre rouge et à

l'exécution des membres du réseau à la prison de Plötzensee.

Dans les rencontres que le jeune homme fait à chaque étape, Weiss attrape dans ses filets dialectiques un certain nombre d'événements historiques (le procès de Nikolai Boukharine, le pacte germano-soviétique, l'opération Barbarossa...), mettant en tension les divergences idéologiques des diverses nuances de la gauche résistante, et la division comme ferment de l'échec.

Beauté et émotion suspendues

Mais le plus beau, aussi bien dans le livre que dans le spectacle, c'est la manière dont cette initiation politique se noue avec celle, esthétique, que vit le narrateur, découvrant un certain nombre d'œuvres d'art. Et pas des moindres : *Guernica*, de Picasso, *Tres de mayo*, de Goya, *Le Radeau de la Méduse*, de Géricault, *Melencolia*, de Dürer, *Le Procès*, de Kafka, ou la *Divine Comédie*, de Dante.

Un des moments les plus saisissants de cette *Esthétique* est ainsi

La dialectique entre tragique et comique est superbement tenue, et elle a valeur de manifeste

atteint dans l'étude sensible, prétextée par Weiss au jeune héros, du *Massacre des innocents*, de Bruegel. Étude magistralement mise en scène par Creuzevault et le créateur vidéo Simon Anquetil, zoomant et dézoomant sur l'ensemble du tableau pour exprimer l'horreur indicible, faire ressentir l'effroi face à la violence aveugle s'abattant sur un village, qui reposait en paix sous la neige.

De cet art du plan d'ensemble et du détail, Sylvain Creuzevault fait le cœur de sa mise en scène, qui déploie par ailleurs une variété de formes de ce qu'il appelle le « théâ-

tre des distances ». Théâtre épique, commedia dell'arte, théâtre de treteaux, cabaret, jeu masqué, agit-prop... Ce déploiement implique, pour les acteurs, d'être à la hauteur d'un jeu qui se tient sur la ligne de crête entre engagement (on doit croire aux personnages, ils ne sont pas des marionnettes) et distance, mise en jeu, voire dérisio et humour. La dialectique entre tragique et comique est superbement tenue, et elle a valeur de manifeste.

Les acteurs font merveille ici, depuis à une énergie théâtrale jamais démentie, qu'il s'agisse des jeunes issus de l'école du TNS ou des comédiens plus confirmés qui les accompagnent. Du côté des premiers, Charlotte Issaly confirme un talent éclatant, aussi bien en création de cabaret expressionniste qu'en anarchiste sans filtre. Gabriel Dahmani impose toute la gravité et l'humanité du narrateur, jeune ouvrier traçant peu à peu sa voie d'écrivain. Lucie Rouxel, Manon Xardel ou Vincent Pacaud dessinent tous leurs personnages avec force. Du côté des seconds,

Vladislav Galard donne une grâce et une poésie folles au personnage de Peter Weiss lui-même, dans son intranquillité fondamentale. Valérie Dréville, Arthur Igual, Pierre-Félix Gravière tiennent en virtuosité tous les équilibres requis.

La fête théâtrale se termine dans la beauté et l'émotion suspendues d'un chant des morts, avec l'évocation – ou l'invocation – des résistants exécutés à Plötzensee. Mais ces morts forment alors la ronde d'un collectif refondé, comme s'est refondée une certaine humanité à travers les combats, même perdus, de la seconde guerre mondiale. Comme le dit le jeune narrateur : « Ici commence la résistance née de mon désespoir. » La résistance politique est un art qu'il va sans doute falloir redécouvrir. ■

FABIENNE DARGE
L'Esthétique de la résistance, d'après le roman de Peter Weiss. Adaptation et mise en scène de Sylvain Creuzevault. Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6^e. Jusqu'au 16 mars.

Au festival Best of Doc, dix perles rares à redécouvrir en salle

Parmi les œuvres de cette 6^e édition, qui se déroule dans 70 cinémas, figure notamment « No Other Land », Oscar du meilleur documentaire

CINÉMA

Lancé en 2019, Best of Doc vise à redonner de la visibilité à des documentaires remarquables sortis l'année auparavant, comme une deuxième chance après l'exploitation en salle, souvent trop courte. Au fil des années, le festival n'a cessé d'étendre sa toile, avec aujourd'hui 70 cinémas partenaires sur l'ensemble du territoire, des rencontres avec des équipes de film, des avant-premières – comme *Tardes de soledad*, d'Albert Serra, portrait sulfureux d'une star de la tauromachie, cadrée dans l'arène (sortie le 26 mars).

Cette 6^e édition (Best of Doc #6), qui se déroule depuis le 5 et jusqu'au 18 mars, pourrait tenir en une phrase : il n'y a que du bon, et même du très bon. Les spectateurs pourront redécouvrir les dispositifs troublants de l'Iranien Mehran Tamaddon, lequel revisite l'emprisonnement et la torture dans son diptyque *Mon pire ennemi* et *Là où Dieu n'est pas*; ils pourront s'immerger dans des expérimentations plastiques, et non moins politiques, ici dans la zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, en Loire-Atlantique (*Direct action*, de Guillaume Cailleau et Ben Russell), là dans un face-à-face sidérant avec des animaux errants à Brasi-

lia (*Il fait nuit en Amérique*, d'Ana Vaz, tourné en nuit américaine).

Saluons aussi ces esthétiques inventives auprès d'amateurs de jeux vidéo (*Knit's Island*, *L'île sans fin*, d'Ekiem Barbier, Guilhem Causse, Quentin L'helgoual'h), ou de la jeunesse queer à Medellin, en Colombie, dans une fibre fantastique (*Anhell69*, de Theo Montoya).

Le plus pur réel peut aussi donner des frissons, par la force du montage, comme le prouve cette captation de l'éveil politique d'une jeunesse nigériane, à l'université d'Ibadan, entre ciné-clubs et manifestations (*Coconut Head Generation*, d'Alain Kassanda), ou encore ce portrait d'une figure de l'art

contemporain, Apolonia Sokol (*Apolonia, Apolonia*, de Lea Glob). La tragédie palestinienne est documentée dans plusieurs films tournés avant les massacres perpétrés par le Hamas, le 7 octobre 2023, lesquels ont déclenché la guerre à Gaza et le pilonnage systématique de l'enclave par l'armée israélienne. Il y a des visages que l'on n'oubliera pas, originaires de Gaza, de Cisjordanie, ou d'ailleurs (un village de Galilée dans *Bye Bye Tibériade*, où la réalisatrice Lina Soualem suit le fil de quatre générations de femmes, parmi lesquelles sa mère, l'actrice Hiam Abbass).

Couronné aux Oscars (meilleur documentaire), tourné en Cisjordanie, *No Other Land* est coréalisé par des Palestiniens et des Israéliens (Yuval Abraham, Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor). Le film documenté, de 2019 à 2023, la

lutte acharnée et inégale que mènent les habitants d'un village face aux bulldozers de l'Etat hébreu, lequel a le projet d'implanter à cet endroit une base militaire. Il n'y aura pas de fin heureuse, mais des archives brûlantes (familles arrachées à leur maison, petite école écrasée...), filmées à l'arrache par un jeune militant palestinien, Basel Adra, accompagné dans sa lutte par un journaliste israélien (Yuval Abraham). Une rencontre avec Basel Adra aura lieu le 6 mars, au cinéma Le Louxor, à Paris, à l'issue de la projection. ■

CLARISSE FABRE
Best of Doc #6, jusqu'au 18 mars.

Le Chinois Liu Jiakun remporte le prix Pritzker

Peu connu hors de son pays, cet architecte amoureux de littérature a conçu des bâtiments ancrés dans la culture et la ville chinoises

On connaît mal, en France, le travail de Liu Jiakun, et pour cause. Ce Chinois, qui vient de se voir attribuer, mardi 4 mars, le prix Pritzker, onction suprême du monde de l'architecture qui vient distinguer, à la manière d'un prix Nobel, une contribution majeure à l'histoire de la discipline, a uniquement conspué dans son pays.

Plusieurs dizaines de bâtiments, dont de nombreux musées, mais aussi des églises, des bureaux, des réhabilitations de sites industriels, du logement, des plans urbains, et même une mairie pour pandas.

Parmi ses projets les plus saillants, le West Village, à Chengdu (province du Sichuan), est un morceau de ville à part entière. Cette gigantesque barre d'immeuble en forme de U abrite en son cœur un vaste jardin paysager ainsi qu'un stade de football. Sa toiture, partiellement végétalisée, est sillonnée par un réseau de chemins qui invitent à la parcourir à pied ou à vélo. Une quatrième façade vient clôturer l'ensemble tout en l'ouvrant sur la ville. C'est un caniveau de passerelles métalliques, une pure infrastructure qui rac-

corde le toit au niveau de la rue et donne à ce complexe unique son caractère bien trempé, rehaussé d'un zest steampunk.

Espace public ouvert, enclave de nature dans un paysage urbain, ce projet « dévolu à la vie commune et à la création », comme le pose l'architecte, qui s'est beaucoup investi dans l'élaboration du programme, est une anomalie dans le contexte de la ville chinoise contemporaine. Il a été conçu pour réinjection de la vitalité dans le quartier de tours d'habitation sans âme où il est implanté, en rassemblant dans un paysage aussi apaisant que stimulant des restaurants, des services, des infrastructures sportives, des commerces.

«Mondes nouveaux»

Inventer de nouvelles formes urbaines qui induisent de nouvelles manières de cohabiter, c'est le tour de force de ce projet. Le jury a tenu à souligner, à ce titre, la manière dont Liu Jiakun « imagine et construit des mondes nouveaux, affranchis de toute contrainte d'ordre esthétique ou stylistique. Plutôt qu'un style, il a développé une stratégie qui s'appuie sur les réalités du présent et les manipule jusqu'à pouvoir proposer un tout

nouveau scénario de la vie de tous les jours. Plus que du savoir ou de la technique, il injecte du bon sens et de la sagesse dans la boîte à outils de l'architecte».

Après Wang Shu en 2012, Liu Jiakun est le deuxième Chinois à recevoir le prix Pritzker. S'il tient à souligner ce qui distingue leurs pratiques – il se dit indifférent, par exemple, aux techniques de construction traditionnelles que Wang Shu tend à valoriser –, il reconnaît volontiers une proximité générationnelle et même spirituelle avec son illustre compatriote. « Nous nous connaissons depuis notre jeunesse, nos carrières se sont développées en parallèle et, de ce fait, alors même que nous vivons dans des régions très

Parmi ses projets les plus saillants, le West Village, à Chengdu, est une anomalie dans le contexte de la ville chinoise contemporaine

éloignées, nous avons été confrontés aux mêmes défis. Le désir de rester fidèle aux fondamentaux de la culture et de la philosophie chinoises, en particulier, alors que nous avons été formés aux idées occidentales, que nous sommes imprégnés de l'histoire des avant-gardes occidentales... »

L'âme du lieu, c'est ce que traque ce « poète sombre et lucide (...) sensible comme une fleur de pommier sauvage à tous les signaux d'une résurgence culturelle », comme le décrivait, en 2012, dans *Le Monde*, Frédéric Edelmann. S'il se dit tout à fait prêt à construire dans d'autres régions du monde, Liu Jiakun se présente toujours comme « un architecte de Chengdu ».

Romans et recueils de poésie

Pour ouvrir la conférence qu'il a donnée, en 2018, à la Cité de l'architecture, il avait ainsi choisi d'exposer quelques traits saillants de sa ville : la présence des pandas, la fondue chinoise hyperpimentée, et un certain art de vivre qui témoigne d'un rythme de vie moins frénétique que celui qui agite la majorité des métropoles chinoises, qui permet de passer du temps à bavarder sous les bambous par exemple.

Né en 1956 dans une famille de médecins, le nouveau lauréat du prix Pritzker a passé son adolescence à peindre, à dessiner, à écrire. C'est un de ses professeurs qui l'orienta vers l'architecture, après un séjour de « rééducation » passé à travailler dans les champs. Il n'y trouve pas son compte, toutefois. Dans la Chine de la fin des années 1970, rien ne distinguait, selon lui, la mission des architectes de celle des ingénieurs. Il ne s'épanouit pas plus au sein de l'agence d'Etat qu'il intègre au début des années 1980, mais la

Après Wang Shu, en 2012, il est le deuxième Chinois à recevoir le prix Pritzker

structure lui offre la possibilité de passer quelques années au Tibet, où il consacre ses nuits à sa véritable passion qu'est la littérature.

En 1993, alors qu'il a déjà publié plusieurs romans et recueils de poésie, qu'il rêve d'abandonner totalement l'architecture, une exposition organisée par un ancien camarade d'université lui ouvre les yeux sur le fait que cette discipline qu'il estime exercer en pilote automatique peut aussi permettre d'exprimer quelque chose de personnel. A partir de là, il dévore tout ce qu'il peut trouver sur l'histoire de l'architecture. Au bout de quelques années, il réalise, au sein de l'agence qui l'employait, un ensemble d'ateliers d'artistes qu'il considère comme sa première œuvre personnelle, et en 1999 il ouvre son agence.

Le Musée des sculptures de pierre de Luyeyuan, à Chengdu, est sa première commande d'envergure. Niché au cœur d'une forêt de bambou, cet agencement de monolithes gris entre lesquels coule une rivière se distingue par un travail subtil sur la lumière qui filtre à travers les interstices. Il contient certains invariants de son œuvre à venir, à commencer par l'articulation entre nature et culture. Elle va de pair avec un pragmatisme à toute épreuve, qui le conduira, après le séisme qui allait ravager la province du Sichuan en 2008, à concevoir

toute une collection de briques fabriquées avec les gravats issus des démolitions.

Liu Jiakun fait avec ce qui est là : la contrainte, les matériaux, les gens... A plusieurs reprises, il a fait travailler des agriculteurs sur ses chantiers. C'est l'usage en Chine, tempère-t-il, quand les projets interfèrent avec leur activité. Ce qui ne l'est pas, c'est de revendiquer et d'assumer les conséquences qui en résultent en matière de déperdition de compétences. « Tout architecte sérieux se doit d'avoir un sens des responsabilités. C'est la moindre des choses si l'on considère la quantité de ressources que l'on puise dans la société et dans l'environnement pour concevoir nos projets. »

L'œuvre de Liu Jiakun s'inscrit parfaitement dans la nouvelle ligne éditoriale du prix Pritzker, qui, après plusieurs décennies passées à consolider le mythe de l'architecte démiurge, créateur de formes débridées, héros de la mondialisation, nécessairement masculin, a tourné casaque pour célébrer des pratiques vertueuses aussi bien sur le plan social qu'environnemental.

Le mausolée que Liu Jiakun a conçu pour les victimes du séisme du Sichuan, en 2009, en témoigne d'une manière particulièrement émouvante. Ce projet, qu'il a entièrement financé sur ses fonds propres, a la forme d'une petite maison qui abrite entre ses murs roses une collection d'objets et de souvenirs ayant appartenu à une adolescente de 14 ans, Hu Huishan, qui a péri dans le désastre. Un mémorial antimonumental dont la puissance spirituelle doit tout à sa dimension intime. Plus qu'un projet d'architecture, une leçon de philosophie. ■

ISABELLE REGNIER

«Quartiers de demain», nouvelle étape pour la politique de la ville

La consultation internationale a été officiellement lancée, mardi, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris

Joie», «fierté», «envie», «audace», «rêve»... Mardi 4 mars, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris, ces mots n'ont cessé de rebondir dans les discours des maires, des préfets, des architectes, des paysagistes, des bailleurs sociaux qui se sont succédé au micro. Dans la somptueuse salle voûtée qui fut, à l'époque où la Cinémathèque française occupait les lieux, un temple du cinéma, on célébrait le lancement de l'opération « Quartiers de demain » : une consultation internationale visant à associer de grands architectes à la transformation de « quartiers prioritaires de la politique de la ville ». L'euphorie était palpable.

L'intervention retransmise en vidéo du président de la République a donné le ton. Après s'être excusé de n'avoir pas pu être présent (« j'ai été retenu par l'actualité internationale »), il a rappelé les circonstances dans lesquelles il a annoncé ces « dix projets d'architecture contemporaine dans dix quartiers « politique de la ville » ». C'était en juin 2023, dans la cité de la Bussine, à Marseille. Le lendemain, le jeune Nahel périsse sous les balles d'un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre et les banlieues prenaient feu mais cela, Emmanuel Macron ne l'a pas rappelé.

Le président a insisté, en revanche, sur le fait que la politique de la ville entrat dans une « nouvelle étape », qu'il importait désormais de « valoriser l'existant et d'arrêter la démolition systématique ». Ces dix projets, a-t-il conclu, seront des « laboratoires de la fabrique de la ville de demain ». La journée aura balayé certaines des

crainstes que l'annonce de cette consultation internationale, rémunérée 150 000 euros par équipe (4,5 millions au total), avait pu susciter. Celle de voir des architectes stars débarquer dans les quartiers prioritaires pour y concevoir des projets hors-sol, notamment. La sélection des trente finalistes est apparue, au contraire, très pertinente.

Sujets très variés

D'un côté, des agences françaises comme l'Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés, Vurpas, h2o, Devaux et Devaux architectes, Dadour de Pous, qui ont toutes fait la preuve de leur engagement dans les territoires et de la finesse de leur approche en matière de réhabilitation. De l'autre, des agences internationales comme les Allemands LIN, les Anglais Sergio Bates, les Catalans Battleroig, l'Américaine Jeanne Gang, qui ont, elles aussi, prouvé leur compétence sur les sujets auxquels elles vont se voir confrontées.

Et ceux-ci sont très variés : réhabilitation des berges et création d'une salle de spectacle à Lodève (Hérault) ; transformation d'une ancienne chaufferie en « cathédrale culturelle » aux Tarterets, à Corbeil-Essonnes (Essonne) ; réhabilitation d'immeubles HLM et reconfiguration de leurs usages

La sélection des 30 architectes finalistes est apparue très pertinente

I. R.
Photo © Thomas Arnoux - Directeur artistique : Didier Drogue - Licence NF : L13-21-4095 / L1-R-21-4058

CHATELET!
FESTIVAL



LES FOLIES MUSICALES

RÉCITALS, BRUNCHS MUSICAUX, CONCERTS
SARAH NEMTANU / KEVIN SEDDIKI / ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS
THOMAS HENGELBROCK / LES APACHES ! / THÉO OULD / PATRICIA PETIBON
ENSEMBLE AMARILLIS / CHRISTIAN PIERRE LA MARCA / YAMAN OKUR
CAROLIN WIDMANN / UTE LEMPER...

DU 22 AU 26 MARS 2025

châ-te-let
RADIO CLASSIQUE
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS

VILLE DE PARIS

Le «Pelléas et Mélisande» de Wajdi Mouawad déçoit

Le metteur en scène libano-qubécois ne parvient pas à détrôner la version de Bob Wilson de l'opéra de Debussy

MUSIQUE

Des cris d'oiseaux, le martèlement d'un piolet sur un tronc, la brume lente qui sourd de l'humus forestier : Wajdi Mouawad inscrit d'emblée son *Pelléas et Mélisande* dans le truchement du rêve et des songes. Un chasseur, arc à la main, suit au sang la trace d'une bête blessée à mort, celle d'un homme-sanglier, dont la silhouette hirsute, percée d'une flèche, traversera lentement l'espace, de cour à jardin. Après *Edipe*, d'Enesco, en 2021, le metteur en scène libano-qubécois parviendra-t-il à rompre le sortilège de l'iconique vision debussyste de Bob Wilson, qui prévalait à l'Opéra de Paris depuis trente ans ?

Rien n'est moins sûr tant la littéralité des images, ne seraient quelques représentations fantasmées, aplanit le discours. Le texte de Maeterlinck parle de la mer, voici la plage avec ses vaguelettes de rivage. Est-il question de moutons, que leurs silhouettes se dessinent à flanc de montagne. Ainsi pour la fontaine, la grotte, la tour. Seul un imaginaire aquatique de corps nageant/se noyant rappelle ça et là l'esthétique entre symbolisme et naturalisme du «vidéaste des passions», Bill Viola, dans le *Tristan* de Wagner, mis en scène par Peter Sellars, en 2005.

Pragmatisme destructeur

L'omniprésence illustrative de ce qui pourrait s'apparenter à un film avec surtitrages (le texte, en incrustation, se pose en différents endroits de l'image) s'avère rapidement un repoussoir pour la musique et l'émotion. Une sensation pesante que n'arrive pas à contre-carrer un dispositif scénique plutôt habile convoquant un sombre fossé à l'avant-scène, des plateformes mobiles au-dessus, et ce rideau serré de cordes d'où apparaissent et disparaissent (parfois malaisément) les personnages. C'est ainsi qu'un parallèle rapprochera la scène qui voit Pelléas en varappe dans les cheveux de Mélisande, au point qu'elle pourrait tomber, et celle où le jeune Yniold, pressé jusqu'au vertige par la jalouse de Golaud, tente de débusquer l'intimité de la jeune femme, manquant lui aussi de choir.

Mélisande n'est pas d'ici. C'est une créature surnaturelle, née de



Voici ce qu'il a écrit à son frère Pelléas.

Sabine Devieilhe et Huw Montague Rendall, lors de la générale de «Pelléas et Mélisande», mis en scène par Wajdi Mouawad, à l'Opéra Bastille, à Paris, le 22 février. BENOÎTE FANTON/ONP

Mouawad juxtapose les scènes sans prendre en charge la tension qui régit la partition

l'eau, de la terre et du vent. Pelléas est lui aussi un être volatil, en perpétuelle instance de départ. Ils sont faits de la même étoffe des songes. De leur rencontre, entre le pragmatisme destructeur de Golaud, qui charge Mélisande sur ses épaules comme une proie, la fausse sagesse du vieux roi d'Allemonde, Arkel, et même la triste résignation de Geneviève, surgira un désir dont la violence

rampe de grottes en souterrains, s'érotise de fontaines en tours de guet. La mort de Pelléas soufflera la flamme vacillante d'une Mélisande qui a perdu son âme sœur, et s'éteindra doucement, non sans avoir flamboyé dans l'aveu d'amour ultime sous les étoiles. Telles deux divinités panthéistes, les amants renaîtront dans une sorte de métémphyscose chamanique, cape florale et masques d'animaux, rejoignant en s'élevant vers le ciel l'esprit de la nature.

Le conte est beau. Mais le compte dramaturgique n'y est pas. Wajdi Mouawad a vainement cherché les moyens d'un récit dont le truchement scénique déçoit. D'un côté le monde de l'ombre, avec les Trois Pauvres (un gros, un grand, un petit), chasseurs maléfiques couverts de sang et pourvoyeurs de gibier : le cheval de Golaud, après avoir

chuté des cintres, sera évincé (ridicule dépiantage de boyaux sanguinolents), tandis que Pelléas se verra sauvagement égorgé par Golaud sur le charnier, comme à l'hallali.

Mystère et profondeur

De l'autre, celui de l'innocence primitive, l'eau qui jaillit ou se tait, les roches, les bois. Mélisande porte une chevelure blond platine et une robe de petite fille un peu simple, teintée de rose, Pelléas un haut déstructuré (comme lui?) et un banal pantalon de ville, Golaud des bottes cavalières d'homme des bois, Yniold un habit de petit page, Geneviève une curieuse coiffure de châtelaine médiévale. Mouawad juxtapose les scènes sans prendre en charge la tension qui régit la partition. Il y a des passages interminables, comme le très ennuyeux dernier acte de la mort de Mélisande.

La faute n'en incombe pas au Chœur de l'Opéra de Paris dont les courtes mais saisissantes interventions (le chant lointain des marins) sont magnifiques, ni aux musiciens de l'Orchestre répondant sans faille à la direction sensuelle et fluide d'Antonello Manacorda, qui pare l'écriture debussyste de somptueuses diaprures tout en lui insufflant animalité, mystère et profondeur. Faute de se manifester sur le plateau, le drame est bien dans la fosse.

Sabine Devieilhe est sans conteste une familiale du rôle. Ses aigus splendidement éthérés, sa prosodie au petit point, sa musicalité délicate et naturelle épousent à merveille le graphisme debussyste. Mais cette voix «qui n'est pas d'ici» demeure parfois dans l'obscurité expressive, manquant de feu, d'incarnation et d'abandon. Le Golaud de Gordon Bintner n'en fera qu'une bouchée,

L'Arkel de Jean Teitgen possède la vocalité sombre et noble d'un des personnages les plus énigmatiques de l'opéra

dont le timbre autoritaire et les accès de colère trouvent une limite dans de curieux aplats de voix blanche, sans vibrato, poussés jusqu'à l'affection. Une affection qu'il déconseille justement au Pelléas d'Huw Montague Rendall, sommé d'éviter Mélisande autant que possible. On le comprend : rien ne manque au baryton britannique, qui use d'un français parfait, déployant une élégance tendre et passionnée et une palette de couleurs extravagante de richesse.

Patriarche encore vert, l'Arkel de Jean Teitgen possède la vocalité sombre et noble d'un des personnages les plus énigmatiques de l'opéra. Il sait réveiller le feu sous la cendre lorsque ses vieilles lèvres se tendent pour embrasser au front une Mélisande qu'accompagnera dans l'agonie le Médecin sans afféterie d'Amin Ahangaran. On regrettera la Geneviève en toute petite forme de Sophie Koch, tout comme le choix d'un jeune Yniold quasi inaudible sur le vaste plateau de l'Opéra Bastille (irréprochable soliste de la Maîtrise de Radio France Anne-Blanche Trillaud Ruggeri). Vraisemblance scénique et aberration acoustique. ■

MARIE-AUDE ROUX

Pelléas et Mélisande de Debussy. Avec Sabine Devieilhe, Huw Montague Rendall, Gordon Bintner, Jean Teitgen, Sophie Koch, Amin Ahangaran, Anne-Blanche Trillaud Ruggeri (soliste de la Maîtrise de Radio France), Wajdi Mouawad (mise en scène), Charlotte Farct (dramaturgie), Stéphanie Jasmin (vidéo). Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, Antonello Manacorda (direction). Opéra Bastille, Paris 12^e. Jusqu'au 27 mars. De 90 € à 200 €.

L'humoriste Umut Köker n'a pas la gueule de l'emploi

Ce nouveau venu dans le stand-up se distingue par son flegme et sa façon d'aborder les préjugés liés à son physique

PORTRAIT

Sur son affiche, Umut Köker tient dans la main une barbe à papa rose bonbon, comme un clin d'œil pour atténuer sa carrure et sa barbe noire imposante. Quoi ma gueule ?, semble nous dire ce nouveau visage de la scène du stand-up. Il a appelé son spectacle *Paradoxe* parce que, résume-t-il : «J'ai cette tête-là et je fais de l'humour... J'ai des doutes en termes de marketing.»

Dans le foisonnement des plateaux de comedy clubs parisiens, qu'Umut Köker fréquente depuis quelques années, nous avions, un soir de décembre 2022, au Fridge, repéré sa «gueule», son flegme singulier et sa manière d'aborder avec sagacité la question des préjugés. Désormais, cet humoriste présente son spectacle au théâtre Le Métropole, à Paris, et en tournée. Une heure et quart sans temps mort, concoctée sous le regard artistique de Waly Dia,

pour déjouer les clichés et pulvériser le délit de faciès dans un subtil mélange de douceur et de détermination.

Indéniable force comique

L'épisode Merwane Benlazar, dont l'allure (longue barbe, bonnet et pull ample) a créé une polémique après son passage, le 31 janvier, dans l'émission «C à vous», sur France 5, a rappelé avec acuité à quel point l'apparence physique peut être discriminante. «A ceux qui me conseillent de raser ma barbe, sachez que je suis très poilu et que la problématique n'est pas islamique mais esthétique, j'ai un menton en forme de fesse», rétorque calmement Umut Köker, très lucide sur ce qu'il dégage à cause de sa gueule.

Lui qu'on prend pour un livreur Uber Eats dès qu'il est en scooter, lui qui peut susciter des regards inquiets dans la rue ou le métro, est né en 1992 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) de parents kurdes turcs, qui l'ont envoyé à l'école

en costume. «C'était de l'éducation préventive», analyse-t-il. «On nous prend juste pour des Arabes, et notre culture a été réduite à un sandwich et des toilettes, constate-t-il sans animosité. Le conflit entre les Kurdes et la Turquie est ancien, mais n'intéresse pas les Français, c'est un conflit Lidl.»

Multipliant, avec une indéniable force comique, les anecdotes et les récits cocasses pour illustrer les réactions suscitées par son physique (sa sortie en pédalo avec ses cousins sur un lac près de Mulhouse, en Alsace, son passage dans un commissariat après

qu'un pickpocket lui a volé son téléphone portable, son premier entretien d'embauche dans une tour de la Défense), Umut Köker cultive l'introspection et l'autodéfision d'un Français né avec une gueule d'Arabe et diplômé d'un master d'UX design.

«J'ai grandi dans une cité de banlieue, mais j'ai un bac + 5. J'ai une double personnalité que je ne maîtrise plus», déclare-t-il, amusé. Son itinéraire et tous les clichés auxquels il a été confronté ont nourri son besoin d'écrire, de raconter ce sentiment d'être considéré comme d'ailleurs, alors qu'il est d'ici, de pousser le public à s'interroger sur la nécessité de dépasser les apparences.

Humain, drôle et attachant, ce stand-uppeur a remporté le Prix du jury et le Prix du public, lors du festival Saint-Gervais Mont-Blanc d'humour, en 2024. La même année, Waly Dia l'a programmé au Festival d'humour de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Depuis, le stand-

L'humoriste pulvérise le délit de faciès dans un subtil mélange de douceur et de détermination

uppeur de l'excellent spectacle *Une heure à tuer* et chroniqueur sur *Mediapart* conseille Umut Köker sur la manière de rendre son vécu universel, sur le choix des mots pour évoquer des sujets «compliqués» et suit avec confiance son évolution.

«Umut est très pudique. J'essaie de l'amener vers davantage de lâcher-prise et de le pousser à cultiver sa force tranquille», explique Waly Dia. Il a une vraie singularité. C'est la première fois que j'accepte que mon nom soit sur l'affiche d'un humoriste, car il a un très fort potentiel. Son histoire avec l'humour va durer longtemps.» ■

SANDRINE BLANCHARD

DANSE
Boris Charmatz quitte la direction du Tanztheater Wuppertal Pina Bausch

Le chorégraphe français Boris Charmatz, qui dirigeait le Tanztheater Wuppertal Pina Bausch, dans l'ouest de l'Allemagne, depuis 2022, va quitter son poste en juillet. Dans un communiqué, qui ne donne pas les raisons de la rupture du contrat d'une durée de 8 ans, la ville de Wuppertal a dit regretter son départ et affirme qu'elle «est prête à s'engager dans de futures coopérations».

ARTS
Un tableau de Banksy vendu plus de 5 millions d'euros aux enchères

Un rare tableau du street-artiste star Banksy, inspiré d'une célèbre toile du peintre écossais Jack Vettriano (1951-2025), a été vendu, mardi 4 mars, pour près de 4,3 millions de livres (plus de 5 millions d'euros), chez Sotheby's à Londres. Baptisée *Crude Oil* (Vettriano), l'œuvre avait été présentée, pour la première fois, lors de la grande exposition de Banksy, en 2005. — (AFP)

Au Sénégal, des femmes et des panneaux solaires

Près de Dakar, une ONG forme des villageoises à l'énergie photovoltaïque

ARTÉ.TV
À LA DEMANDE
DOCUMENTAIRE

Dans la nuit sénégalaise, seul brille l'écran d'un téléphone portable suspendu à une branche d'arbre. Près des huttes du village, un homme discute. Il parle de panneaux solaires et de démarcheurs qui vont arriver. Il s'agit du programme de l'ONG Barefoot College International, proposant aux villageoises de suivre une formation pour apprendre à brancher, entretenir et réparer des panneaux photovoltaïques afin d'apporter l'électricité dans les campagnes.

Les réalisateurs Elise Darblay et Antoine Depeyre ont entrepris de suivre le travail de cette ONG, qui a la particularité d'être représentée par des femmes et de s'adresser exclusivement aux femmes. Ce qui n'est pas sans heurter les traditions patriarcales des Peuls

de la région du Fouta-Toro, où ils ont tourné. En cette semaine où les droits des femmes dans le monde sont théoriquement à l'honneur, leur magnifique documentaire s'impose.

Modernité et technologies

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le plus dur ne va pas être l'apprentissage. Le plus difficile va être de convaincre les hommes de laisser partir leurs épouses, d'autant que la formation est de quatre mois. La caméra enregistre les refus, village après village, à Kouroukaran, à Oudalaye, à Madi An Dou. «Les hommes nous disent que les femmes ne veulent pas. Et les femmes nous disent que cela dépend des hommes», commente la formatrice. Jusqu'à Wendou Douby, où le chef du village s'investit : «Est-ce que des femmes veulent partir? Est-ce qu'Awa peut partir? Son mari est d'accord.» Et d'une. Vont suivre Néné – après

avoir désobéi à son mari et fui pour rejoindre le programme – et Aïssata, plus jeune (15 ans).

La musique électro-pop de Jean-François Mory accompagne avec modernité le trajet des trois femmes vers la banlieue de Dakar, à Toubab Dialao, où elles découvrent... les toilettes, les lavabos, l'eau chaude et froide, le confort d'un lit. Elles retrouvent d'autres femmes venues elles aussi pour maîtriser les circuits électriques, les soudures, et découvrir les fonctionnalités d'un smartphone,

d'une tablette, d'un ordinateur. Autant de technologies auxquelles elles n'avaient pas accès.

Mais c'est peut-être découvrir la mer qui les amuse le plus, dans une séquence joyeuse et délicate. Avec le temps, chacune se confie. «C'est le paradis, ici!», lance Aïssata, mariée à un garçon que ses parents ont choisi pour elle. «J'aimerais qu'on sorte des ténèbres au village», dit Awa. Pour avoir du réseau et savoir ce qui se passe dans le monde.» Pendant ce temps, au village, un homme pile

le mil. Un autre craint que leurs femmes soient «perverties par ce qu'elles vont voir ou vivre».

Quatre mois plus tard, dans le van du retour surchargé de paquets, Néné a des écouteurs filaires aux oreilles. Chacune est fêtée, même si certaines réflexions se font entendre. «Une femme qui accepte les ordres de son mari, c'est mieux», estime ainsi un villageois.

De leur côté, Aïssata, Néné et Awa ne peuvent oublier ce qu'elles ont vécu; elles ne peuvent s'empêcher de comparer avec la monotonie de leur quotidien écrasé de travail. «Là-bas, ça m'éblouissait de joie à chaque fois que je sortais», dit Aïssata. Ici... Néné regarde sa fille de 6 ans, avec déjà un fiancé: «Ce n'est pas bon. Mais nous, les Peuls, faisons ainsi.» Pour combien de temps encore? ■

Image extraite
du documentaire
«Sénégal, la lumière
des femmes».

FEDERATION STUDIOS



Double concerto pour tueur à gages et chauffeur de taxi

Michael Mann met en scène le face-à-face entre Tom Cruise et Jamie Foxx, qui incarnent des archétypes sociaux et cinématographiques

PARAMOUNT NETWORK
JEUDI 6 - 20H40
FILM

Collateral, c'est d'abord le récit d'une rencontre et le portrait d'une ville. La rencontre, c'est celle de Max Durocher (Jamie Foxx), chauffeur de taxi, et de Vincent (Tom Cruise), tueur à gages qui a pour mission, en une nuit, d'exécuter cinq témoins à charge cités lors du procès d'un parrain de la drogue. Séduit par la parfaite maîtrise de l'espace

urbain dont fait preuve Max, Vincent l'engage pour une nuit. La ville, c'est Los Angeles, dont le cinéaste capte la lumière et les atmosphères nocturnes, aidé par l'usage d'une caméra numérique qui donne à l'image une texture particulière et au cadre le sentiment d'une liberté qui accroît l'intensité documentaire ressentie.

De cette union contre nature (l'homme ordinaire et le tueur), on pourrait déjà retenir la dimension psychologique pourtant attendue, mais aussi les détermina-

tions sociales. Max économise depuis douze ans de l'argent pour créer sa société de limousines de luxe. Vincent est mû par une obsession bien américaine du pragmatisme, de la quête de l'indépendance à acquérir par l'action.

Il s'agit pour chaque personnage d'attirer l'autre dans son propre univers mental. Que se passe-t-il lorsqu'un assassin de polar rencontre le héros d'un drame réaliste? Qu'arrive-t-il lorsqu'un homme sans qualités est propulsé dans l'univers létal du film noir?

Derrière cet affrontement se dessine la rencontre de deux types de cinéma, dont chaque protagoniste va incarner une forme différente d'archétype vivant. Emballé d'époustouflantes scènes d'action, le quadrillage de Los Angeles par les deux hommes dessine le mouvement d'une lutte que définira strictement la mise en scène. Celle de Collateral est tout entière guidée par la construction d'espaces abstraits et symboliques, de volumes géométriques soumis à l'épreuve de l'imbrication.

Tout le sens de l'action s'identifie à l'écheveau d'une topographie qui souligne les différences (sociales, individuelles, mythologiques) et inscrit les individus dans un rôle que les règles de la fiction et le suspense leur enjoignent itérativement de quitter. La ville elle-même devient dès lors la projection abstraite de l'univers de référence des personnages.

Au fur et à mesure que le récit se dirige vers son dénouement, que le suspense s'intensifie, l'action prend la forme d'un passage my-

thologique, d'une entrée poétique dans un autre monde, de multiples traversées du miroir. La fin du film, dans un wagon du métro de Los Angeles, est de toute beauté. Elle scellera la victoire (amère) de celui qui aura fait entrer l'autre dans son imaginaire, qui l'aura enfermé dans une boîte. ■

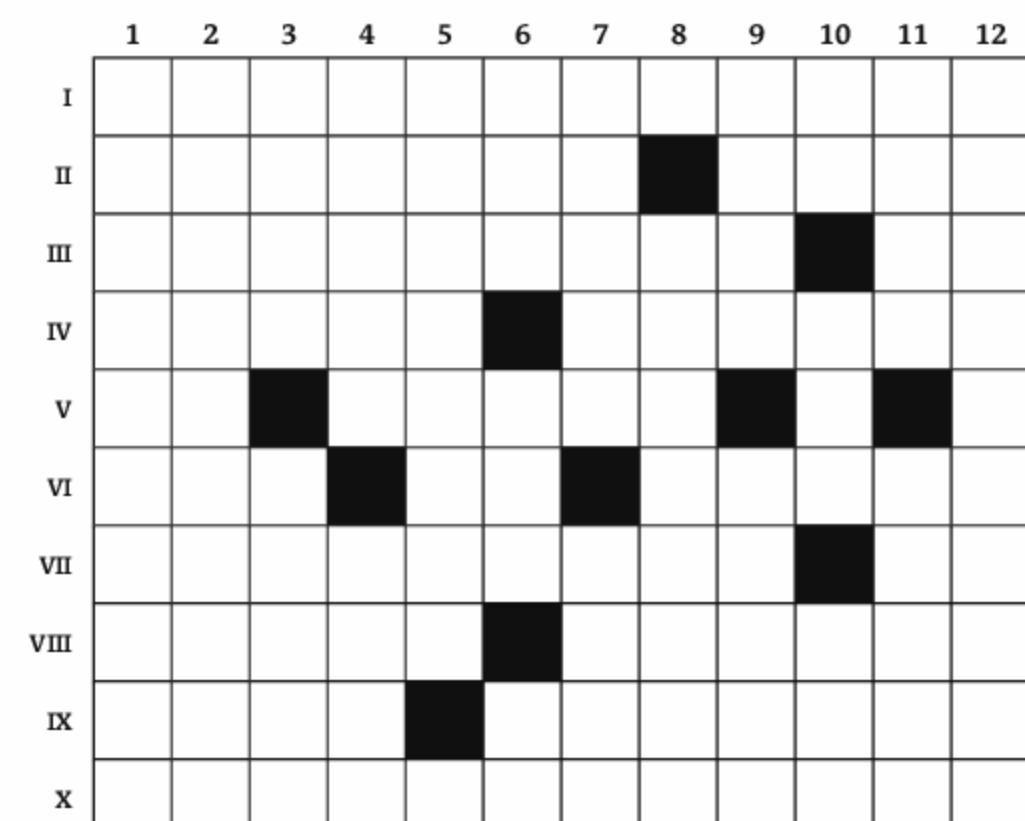
JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Collateral, de Michael Mann (EU, 2004, 120 min). Avec Tom Cruise, Jamie Foxx, Mark Ruffalo.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 055
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 054

HORIZONTALEMENT I. Harnachement. II. Oléine. Ténor. III. Nulle. Face. IV. ONU. Rangeras. V. Risses. Envia. VI. As. Aciérée. VII. Isoptère. Sal. VIII. Râ. Aï. RL. IX. Ego. Odorante. X. Sélénologues.
VERTICALEMENT 1. Honoraires. 2. Alunissage. 3. Relus. Ol. 4. Nil. Sapa. 5. Anérection. 6. Ce. Asie. Do. 7. Fn. Ergol. 8. Etagère. Ro. 9. Mécène. Gag. 10. Enervés. Nu. 11. Nô. Ai. Arte. 12. Tresailles.

HORIZONTALEMENT

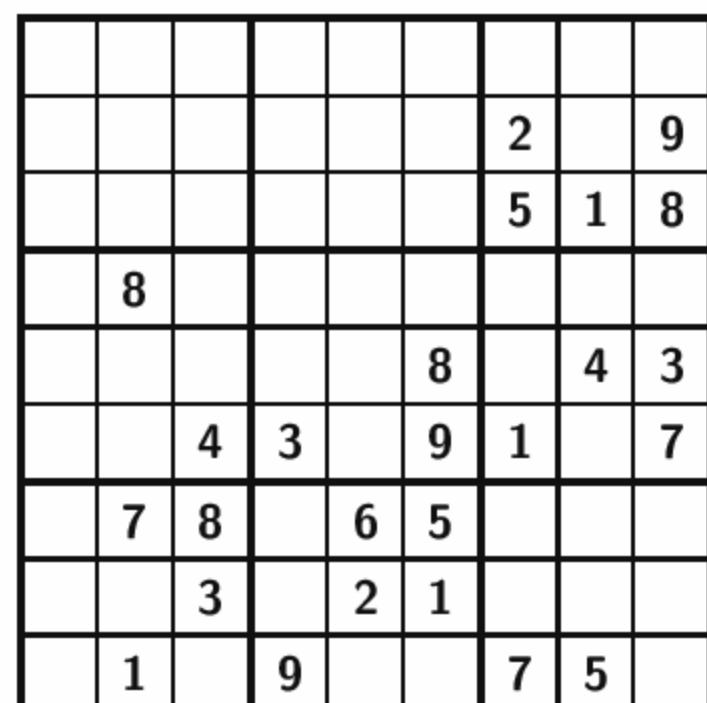
I. Beaucoup d'imagination et d'arrangements dans les faits. II. Insensible à l'amour. Dans sa location, il est dans l'ignorance. III. Est certain de monter sur le podium. Encadrent le nom. IV. Sa tête pleine est dangereuse. Prête à sauter le pas. V. Arturo chez Bertolt. Comte de Paris, élue roi de France. VI. Du rouge dans les bassins. Personnel. Grand lac de Nouvelle-Zélande. VII. Générosités et munificences. Assure la liaison. VIII. Rapprochais solidement. Entretenez pour une bonne circulation. IX. Sur scène, dans les décors. Crie comme un oiseau. X. Pourront repartir sur de nouvelles bases.

VERTICALEMENT

1. Dégrader par le battement des eaux sur les rives. 2. S'est imposé dans la chaîne du froid. 3. Use complètement. Fille de Zeus, elle se promène une lyre à la main. 4. Fournit sisal et mescal. Coule dans la Loire et le Rhône et se jette dans ce dernier. 5. Anxieuses et tourmentées. 6. Petit parti. Secoués dans un cornet. Bout de pâté. 7. Lourdement chargé. Graisse animale. 8. Préparera mon départ. 9. Personnel. Bulles du Piémont. 10. Tranche de pain. Croix de Saint-Antoine. Un peu d'élégance. 11. Garnissent la rose. Plus belle et rare quand elle n'est pas cultivée. 12. Classées logiquement.

SUDOKU

N°25-055



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



Moyen

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Le Monde est édité par la Société éditrice du «Monde» SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

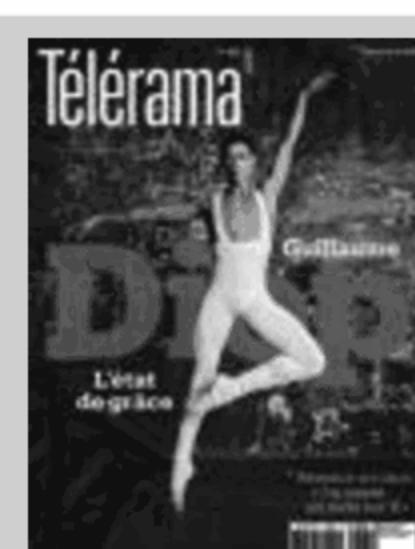


ACPM
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél. : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midy-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eurofinition : P10 = 0,0083 kg/tonne de papier



En vente chez votre marchand de journaux

Olivier Wiewiorka Le contexte actuel ressemble à la situation d'avant la seconde guerre mondiale

L'histoire offre des éclairages bienvenus pour comprendre le contexte géopolitique actuel, estime l'historien. Comment la situation peut-elle évoluer ? Tout dépendra de la volonté de Vladimir Poutine d'étendre le brasier comme de la capacité des Européens à montrer leur unité

La soudaine agression de la Russie contre l'Ukraine a ranimé la peur d'une guerre mondiale. Alors que cette hypothèse paraissait fantaisiste, elle a acquis une certaine épaisseur depuis le retour de Donald Trump au pouvoir. Une crainte paradoxalement, puisque le président américain clame son amour de la paix. L'Europe n'aurait donc rien à redouter puisque les canons se tairont. A un double bémol près : le cessez-le-feu offrirait à Moscou un répit pour restaurer ses forces ; l'abandon de la protection américaine, en plaçant l'Europe à découvert, risquerait de pousser Vladimir Poutine à monter les enchères, ce qui pose aux pays du Vieux Continent un dilemme cornélien : s'incliner ou riposter.

A cet égard, l'histoire offre des éclairages bienvenus. Si comparaison n'est pas raison, le contexte actuel présente quelques ressemblances avec la situation qui prévalait avant la seconde guerre mondiale. Si Poutine n'est pas Hitler, il a, depuis 2008, privilégié l'agression, et ce sur deux plans. En Géorgie comme en Ukraine, sa stratégie de l'artichaut vise à reconstituer feuille par feuille le glacier protecteur du pacte de Varsovie ; en Afrique, il intervient pour affaiblir les Occidentaux et les priver de certaines ressources. Souhaite-t-il enflammer la planète ?

En 1914, l'automaticité des alliances avait provoqué l'embrasement ; en 1939, l'inverse s'était produit. Le système d'alliances était si lâche (au double sens du terme) qu'il n'avait aucune vertu dissuasive. Le Führer put donc méthodiquement jouer ses coups, de la remilitarisati-

tion de la Rhénanie (1936) à l'invasion de la Tchécoslovaquie (15 mars 1939). Il prit ensuite le risque d'agresser la Pologne, en tablant sur l'abstention de ses alliés. «*Nos ennemis sont de petits vermissaux. Je l'ai vu à Munich*», déclara-t-il à ses chefs militaires. La déclaration de guerre de Londres puis de Paris représenta donc une surprise, puisque le Reich misait sur un conflit limité. En revanche, la conclusion du pacte germano-soviétique offrit une perspective rassurante en écartant le spectre d'une guerre sur deux fronts : Moscou n'interviendrait pas.

Double risque

La situation actuelle présente bien des analogies avec cette configuration, les Etats-Unis jouant ici le rôle de l'URSS. Mais Poutine voudra-t-il aller plus loin ? Frapper un autre pays représente un double risque. Sur le plan économique, rien ne suggère que la Russie dispose des ressources pour tenter l'aventure. Mais, en 1939, le Reich ne pouvait envisager une guerre longue, faute de pétrole et de caoutchouc, faute, également, d'une industrie suffisamment robuste. Ces carences ne l'empêchèrent pas de prendre le risque d'un conflit généralisé. Rien ne suggère, en d'autres termes, que l'état de son économie dissuade Poutine de passer à l'action, d'autant qu'elle est désormais placée sur le pied de guerre.

Par ailleurs, agresser un membre de l'OTAN exposerait Moscou aux foudres de l'Alliance atlantique. Le monde – et c'est ce qui nourrit les craintes – se retrouverait placé dans une situation compara-

ble à celle de l'Europe de 1914 : l'automatisation des alliances déclencherait un conflit généralisé. Or, rien n'assure que ce processus s'enclencherait. Car l'article 5 du traité, s'il oblige les signataires à réagir, ne postule pas l'usage des canons : les parties ne doivent prendre que les actions jugées nécessaires, «*y compris l'usage de la force armée*». Bref, le recours aux armes ne représente qu'une option laissée à la libre appréciation des Etats.

En somme, la planète ne risque pas d'être soudainement plongée dans la guerre par un effet domino, d'autant que les Occidentaux se divisent, ce qui affaiblit la vertu dissuasive de l'Alliance, et que les protagonistes ont jusqu'à présent évité de franchir les «lignes rouges», recours au nucléaire tactique pour la Russie, usage de certaines armes pour les Oc-

dentaux. Le nucléaire stratégique garantit aussi d'éviter la «montée aux extrêmes» chère à Carl von Clausewitz (1780-1831).

La guerre est devenue mondiale en 1941, non en raison d'un enchaînement fatal, mais parce que l'Axe en avait décidé ainsi. Ce facteur explique que les causes de la seconde guerre mondiale, à la différence de la première, n'aient jamais suscité de controverses, tant les responsabilités du Japon et de l'Allemagne nazie sont patentées. Le Reich lança brutalement ses panzers à l'assaut de l'URSS en juin, et le Japon frappa tout aussi soudainement Pearl Harbor en décembre.

Transformer les gains en pertes

Dans les deux cas, les dirigeants allemands et japonais commirent une fatale erreur d'appréciation. Hitler pensait que le régime stalinien s'effondrerait au premier coup de boutoir. «*Nous n'aurons qu'à donner un coup de pied dans la porte et tout cet édifice pourra s'écrouler avec fracas*», avait-il déclaré.

Les chefs nippons, pour leur part, escomptaient neutraliser l'escadre de l'US Navy qui mouillait dans l'archipel d'Hawaï, «*une dague pointée sur le cœur du Japon*», selon l'amiral Isoroku Yamamoto (1884-1943), et surtout désolidariser les Américains, présumés isolationnistes, de leur président, Franklin Delano Roosevelt (1882-1945). La résistance soviétique et l'unité nationale scellée autour du président américain anéantirent ces chimères. Poursuivons le parallèle : à vouloir trop pousser ses pions, Poutine risquerait de provoquer une réaction si

violente qu'elle transformerait ses gains en pertes, comme le Japon et l'Allemagne devront le constater, et comme l'échec devant Kiev en 2022 le confirme.

Ainsi, la possibilité d'une guerre mondiale ne tient pas au risque hypothétique d'un processus mécanique échappant soudain au contrôle des Etats. Et il tient à la volonté de Vladimir Poutine qui, enhardi par Donald Trump, pourrait être tenté d'étendre le brasier, d'abord en testant la détermination de l'OTAN, en agressant un Etat balte, par exemple.

Il tient tout autant à la capacité des Européens à montrer leur détermination et leur unité, pour créer un rapport de force suffisamment convaincant pour dissuader Moscou de poursuivre ses agressions. En 1939, la crédibilité de la France et de la Grande-Bretagne avait été entamée par leur faiblesse militaire, la politique de l'apaisement (*appeasement*) aveuglément poursuivie par Londres et l'alliance contre-nature conclue en 1939 entre Berlin et Moscou. Ce scénario présente bien des analogies avec la situation présente. Rien ne suggère pourtant sa réédition. ■

Olivier Wiewiorka, professeur d'histoire contemporaine à l'Ecole normale supérieure de Paris-Saclay, a dirigé, avec le général Benoît Durieux, l'ouvrage collectif intitulé «*Les Maîtres de la stratégie. Du Sun Zi à Warden*» (Seuil, 528 pages, 29,90 euros)



LES EUROPÉENS DOIVENT CRÉER UN RAPPORT DE FORCE SUFFISAMMENT CONVAINCANT POUR DISSUADER MOSCOU DE POURSUIVRE SES AGGRESSIONS



Roger Moorhouse Le revirement des Etats-Unis fait écho au pacte germano-soviétique de 1939

En mettant fin à son soutien à l'Ukraine, Washington reconnaît une sphère d'influence de la Russie en Europe de l'Est et met un terme à la «pax americana», rappelle l'historien britannique

Lhistoire ne se répète jamais, nous disent les sages, mais il lui arrive de rimer et de produire des échos. Pour peu que l'on ait de l'oreille, on a entendu bien des résonances ces dernières semaines, à commencer par de déplaisantes réminiscences du pacte germano-soviétique. Au cours de l'été 1939, l'Allemagne d'Hitler et l'Union soviétique de Staline opérèrent un alignement stratégique qui scandalisa le monde. Si leur pacte fut présenté comme un traité de non-agression – comme tant d'autres accords conclus dans les années 1930 –, son intention était tout sauf pacifique.

Il s'accompagnait d'un protocole secret qui délimitait les sphères d'influence allemande et soviétique en Europe de l'Est, ce qui mena directement à l'invasion de la Pologne par Hitler et au déclenchement de la seconde guerre mondiale. Pour les deux signataires, c'est la realpolitik – la recherche froide et pragmatique de l'intérêt national – qui prévalait : leur antagonisme idéologique importait moins que leur volonté commune d'abolir l'ordre issu de la première guerre mondiale.

Quand on voit ses répercussions, on peut s'étonner que le pacte germano-soviétique reste si mal compris en dehors de l'Europe centrale et orientale, et qu'il soit trop souvent relégué au rang de détail de l'histoire. Il s'agit pourtant d'un événement décisif, qui donna le feu vert à la destruction de la Pologne et fit passer de vastes pans de l'Europe de l'Est – notamment les Etats baltes et la partie orientale de la République polonaise – sous contrôle

sovietique. Au bas mot, il eut un impact direct sur la vie de quelque 50 millions de personnes.

De surcroît, le pacte marqua la réurgence du concept de sphère d'influence, condamnant les territoires situés entre ses deux signataires à une rude leçon de realpolitik. Il inaugura une ère où la force primait sur le droit et où la souveraineté et l'indépendance n'étaient plus que des notions abstraites, dépendant des caprices de la grande puissance voisine.

Un pion à sacrifier

Il semble que nous assistions à un nouveau moment de realpolitik, auquel participent cette fois les Etats-Unis et la Russie à propos de l'Ukraine. Plus de trois décennies après la chute des régimes communistes en Europe de l'Est, trois décennies au cours desquelles les institutions internationales, soutenues par la puissance américaine, ont cherché à faire obstacle à tous ceux qui risquaient d'ébranler le consensus de l'après-1991, Washington semble rajuster sa stratégie en mettant fin à son soutien à l'Ukraine et en se désengageant plus largement du théâtre européen.

Ce revirement – présenté tantôt comme une manifestation d'isolationnisme, tantôt comme une réorientation stratégique vers la Chine et le Pacifique – fait écho au calcul cynique qui fut à l'origine du pacte germano-soviétique. Il indique que Washington entérine l'existence d'une sphère d'influence russe en Europe de l'Est mais aussi qu'il met un terme à la pax americana, l'ordre fondé sur des règles qui définit dans une large mesure la politique internationale depuis 1945.

Si Poutine a cherché à attribuer sa guerre désastreuse en Ukraine

à toutes sortes de chimères, c'est la question des sphères d'influence qui en est la clé. Depuis que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a promis en 2008 à l'Ukraine de l'intégrer à terme, Moscou a fait tout son possible pour empêcher Kiev de se réorienter vers l'Ouest et pour réaffirmer sa domination sur ce qu'elle considère depuis toujours comme sa périphérie. Ces efforts ont abouti à l'invasion de l'Ukraine en février 2022.

Ces trois dernières années, les Etats-Unis et leurs alliés se sont résolument opposés à cette logique brutale, en refusant de valider les prétentions de la Russie et en insistant sur le droit des Ukrainiens à l'autodétermination. Le soutien des Américains a toutefois fini par faiblir et une clameur hostile s'est élevée pour exiger de l'Ukraine qu'elle cède des territoires en échange d'une paix précaire.

En dépit de tous ses sacrifices, les Ukrainiens font aujourd'hui lamer constat que leur pays de près de 40 millions d'habitants n'est apparemment guère plus qu'un pion à sacrifier sur l'échiquier des grandes puissances.

Cela aussi nous est tristement familier. En 1939, ce sont les Polo-

nais qui prirent les armes pour se défendre contre les visées agressives de leurs voisins. Comme les Ukrainiens aujourd'hui, ils reçurent de bruyantes marques de soutien de la part de leurs alliés occidentaux mais comprîrent rapidement à quel point les promesses d'aide matérielle étaient vaines. La Grande-Bretagne et la France, qui avaient toutes deux déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939 pour défendre la Pologne, ne soutinrent leur allié qu'en paroles, préférant économiser leurs troupes en prévision des conflits à venir. Malgré toutes ces paroles chaleureuses, la Pologne fut abandonnée à son sort funeste.

Sursis de courte durée

Le pacte germano-soviétique dura moins de deux ans, l'invasion de l'Union soviétique par Hitler au cours de l'été 1941 l'ayant rendu caduc. Il provoqua toutefois de telles horreurs dans les pays qu'il affectait qu'il demeure très présent dans la conscience collective – et c'est l'une des raisons pour lesquelles les pays situés à la lisière orientale de l'Europe sont si désireux d'adhérer à l'OTAN.

Un rapprochement entre les Etats-Unis et la Russie, tel qu'il se

profile au sujet de l'Ukraine, serait vraisemblablement tout aussi éphémère et non moins meurtrier. Un accord qui respecterait le principe de l'indépendance de l'Ukraine et laisserait la porte ouverte aux ambitions occidentales de Kiev ne signifierait sans aucun doute qu'une pause dans le conflit. Par ailleurs, sans la menace d'une intervention américaine, Vladimir Poutine serait incité à poursuivre son expansion, tandis que d'autres agresseurs s'enhardiraient. Taïwan, la Moldavie, les Etats baltes et la Pologne se retrouveraient sur une ligne de front.

Si l'Amérique de Donald Trump opte pour cette voie, si elle choisit d'abandonner son rôle de leader et de renoncer à la pax americana, il faut qu'elle comprenne que le monde ne sera pas plus stable, bien au contraire. L'écho de 1939 nous dit que la politique d'apaisement et la realpolitik cynique peuvent offrir un sursis de courte durée mais qu'elles n'empêchent pas la catastrophe. Au bout du compte, elles ne font que l'alimenter. ■

Traduit de l'anglais par Juliette Kopecka

LE PACTE ENTRE HITLER ET STALINE FUT UN ÉVÉNEMENT DÉCISIF, QUI DONNA LE FEU VERT À LA DESTRUCTION DE LA POLOGNE

Roger Moorhouse est un historien britannique spécialiste de l'Allemagne nazie et de la seconde guerre mondiale. «*Le Pacte des diables. Histoire de l'alliance Staline et Hitler (1939-1941)*» (Buchet-Chastel, 2020) est son dernier ouvrage traduit en français.

Jean-Sylvestre Mongrenier Pour Trump, la géopolitique est soluble dans l'affairisme et le lucre

Les considérations marchandes peuvent être tout à fait légitimes, mais ne sauraient fonder une hégémonie, souligne le directeur de recherche à l'Institut Thomas More

Quand les esprits raisonnables cherchent la voie d'un partage du fardeau et des responsabilités entre les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN, Donald Trump, consciemment ou non, s'emploie à réaliser les espoirs de toujours de la diplomatie soviétique, puis russe: le découplage géostratégique entre les deux rives de l'Atlantique Nord. Le tour donné à la politique étrangère des Etats-Unis correspond à la manière dont le président américain voit le monde.

Par intellectualisme, nous cherchons le sous-basement rationnel d'une telle politique. Le mépris que l'Europe inspire à Trump, qui n'a d'égal que son tropisme russe-poutinien, serait, selon certains, la retombée d'une «*grande stratégie*» américaine: casser l'axe Moscou-Pékin et, à terme, retourner la Russie de Vladimir Poutine contre la Chine de Xi Jinping.

Une telle expectative sous-estime, selon moi, l'ampleur et la profondeur des liens russo-chinois tissés avec constance depuis la mise en œuvre de la «diplomatie Primakov», déjà, sous Boris Eltsine (1991-2007): comment croire que Poutine renoncerait à l'appui multiforme de Xi Jinping pour gagner celui d'un président américain, locataire temporaire de la Maison Blanche?

Selon une autre version de la «grande stratégie» de Trump, l'idée directrice se-

rait de parvenir à un triumvirat planétaire: les Etats-Unis, la Russie et la Chine se partageraient le monde en sphères d'influence. Dans une telle perspective, l'Ukraine serait une variable d'ajustement. Les férus d'histoire évoquent ainsi l'Entente des trois empereurs (*le Dreikaiserbund*), conclue en 1873 entre Berlin, Vienne et Saint-Pétersbourg. La référence est de mauvais augure: ce premier «système d'alliances bismarckien» et les formules qui suivirent ne parvinrent ni à stabiliser l'Europe ni à contrecarrer le jeu des forces qui aboutirent à la première guerre mondiale.

Rêve d'une Europe divisée

Prêtons-nous à ce «jeu» intellectuel, qui n'en est pas un. Les bonnes grâces de Trump envers Poutine suffiront-elles pour que Moscou reprenne le contrôle de l'Eurasie postsovietique et de ses confins occidentaux (l'Europe centrale et orientale)? Voici plus de trois décennies que la doctrine russe de l'«étranger proche» a été énoncée, et la Russie n'a pu empêcher les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale et du Caucase de prendre du champ.

En Europe, la satellisation de la Biélorussie est bien avancée, mais pas suffisamment pour qu'Alexandre Loukachenko entre directement en guerre contre l'Ukraine. Quant à cette dernière, elle



LES BONNES GRÂCES DE TRUMP ENVERS POUTINE SUFFIRONT-ELLES POUR QUE MOSCOU REPRENNE LE CONTRÔLE DE L'EURASIE POSTSOVIÉTIQUE ET DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE?

a réagi contre le noyautage russe et la captation de l'Etat: trois ans après une «opération militaire spéciale» censée prendre Kiev en trois jours, l'armée russe n'a pas même réussi à prendre la totalité du Donbass. Il importe de conserver à l'esprit que l'Ukraine est invaincue.

Surtout, quid de la zone d'influence qui, selon la thèse du *Dreikaiserbund*, devrait revenir aux Etats-Unis? L'Europe rêvée par Trump, divisée et fragmentée, serait à la merci de Moscou qui, après l'effondrement espéré de l'OTAN,

pourrait s'en servir pour oxygénérer l'économie russe. De cette manière, les rapports entre Moscou et Pékin seraient rééquilibrés au sein d'une alliance en passe de dominer la masse terrestre euro-asiatique.

Lutte perpétuelle

Le cauchemar de Halford J. Mackinder (1861-1947), de Nicholas Spykman (1893-1943) et des penseurs anglo-américains qui inspirèrent la longue stratégie de *containment* («endiguement») deviendrait réalité: nous assisterions au triomphe posthume de Karl Haushofer (1869-1946), partisan dans l'entre-deux-guerres d'un bloc eurasiatique uni face à la «Grande île» nord-américaine.

En Asie-Pacifique, il serait hasardeux d'inscrire le lâchage de l'Ukraine dans une stratégie de consolidation de la zone d'influence américaine. Pourvu que Xi Jinping accepte d'acheter plus de blé et de gaz aux Etats-Unis et de leur vendre des terres rares, Trump pourrait lâcher Taïwan, maillon central des alliances régionales américaines, du Japon aux Philippines. Si cela s'avérait juste, l'hégémonie américaine dans le Pacifique prendrait fin. Ironie de l'histoire, Trump aurait concédé à Pékin une « sphère de coprospérité de la Grande Asie », ce qui avait été refusé au Japon lors de la seconde guerre mondiale.

En guise de compensation, lit-on, Trump pourrait vouloir organiser une sorte d'*«Empire des Amériques»*. Mais croit-il pouvoir l'obtenir à coups de guerres commerciales? Au faîte de leur puissance, les Etats-Unis des années 1990-2000 ne sont pas parvenus à constituer une zone de libre-échange des Amériques, de l'Alaska à la Terre de Feu. Déjà, la Chine est le principal partenaire commercial de la plupart des pays latino-américains. In fine, les conceptions géopolitiques panaméricaines prêtées à Trump se réduiraient à une police des frontières sur le Rio Grande et le long de la frontière canadienne.

Comment Trump voit-il donc le monde? Tout comme pour les thuriféraires de la globalisation, dans les années 1990, la Terre serait plate: un marché planétaire dont les enjeux sont réductibles au commerce et à l'accès aux ressources naturelles. Indices boursiers, opérations immobilières et enrichissement privé tiennent lieu d'indicateurs. La différence avec les «globalistes» exécrés réside dans sa conception sociale-darwinienne du marché: le libre jeu des forces économiques serait une lutte perpétuelle, sans grands dessein, progrès et idéaux.

Pour Trump, stratégie et géopolitique sont solubles dans l'affairisme et le lucre. Sa citation préférée? «*Get my fucking money back!*» («rendez-moi mon putain d'argent!»). Mais les considérations marchandes, légitimes dans leur ordre propre, ne sauraient fonder une hégémonie. Si la «révolution trumpiste» l'emportait, elle ruinerait l'Occident. Alors, le projet d'une «Europe géopolitique» s'imposerait comme une évidence, de l'Atlantique au bassin du Don, en bonne intelligence ou non avec les Etats-Unis. En vérité, nous voilà au pied du mur. ■

Jean-Sylvestre Mongrenier,
docteur en géopolitique, est directeur de recherche à l'Institut Thomas More et collaborateur du site «*Desk Russie*»

Benjamin Hautecouverture Affirmer que l'OTAN est en phase d'affaiblissement est une incorrection historique

La décennie 2020 est en réalité celle des efforts et des sacrifices, souligne le maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique

Depuis l'édition 2025 de la Conférence de Munich sur la sécurité, les événements diplomatiques qui se succèdent autour des enjeux sécuritaires européens constituent-ils une rupture historique? Dans ce débat nécessaire, trois réalités déterminantes méritent d'être rappelées.

La première est qu'il y a peu d'orientations de la nouvelle administration à la Maison Blanche que la communauté stratégique européenne puisse faire mine de découvrir. Candidat, Donald Trump ne se cachait pas, et il déroule à présent un programme fondé sur de solides convictions et l'expérience d'un premier mandat au cours duquel il s'est dit empêtré. C'est par ailleurs un homme âgé, pressé, qui aimeraient imprimer sa marque dans l'histoire.

Or, il a déjà fait l'expérience de plusieurs échecs: échec de la dénucléarisation de la Corée du Nord; échec de la pression maximale contre l'Iran; échec du lancement d'un processus trilatéral stratégique de contrôle des armes avec la Chine et la Russie. Parmi les éléments qui animent le comportement de Donald Trump – un imprévisible va-et-vient d'entêtement et de versatilité – figure le désir d'être un homme d'Etat.

La deuxième réalité est que les responsables européens savent depuis plus de quinze ans qu'il leur faut progresser vers l'autonomie stratégique du continent. Le risque de découplage des intérêts de sécurité américains et européens est présent depuis, au moins, la crise des euromissiles à la fin des années 1970. Dans les années 1990, il s'est ensuite précisé avec la crise de vocation de l'OTAN. La réorientation de l'engagement américain vers l'Asie-Pacifique a enfin eu lieu à la fin de la décennie 2000, sous la présidence Obama (2009-2017). Si une inflexion se confirme avec l'administration Trump II, elle ne prend personne de cours. L'inscrire dans une continuité n'implique pas de minimiser l'ampleur du virage que le pouvoir exécutif américain est en train de prendre.

Pic d'anxiété normal
La troisième réalité est que l'ampleur du désengagement américain reste indéterminée. Plusieurs illustrations nuancent le phénomène: le décret «Iron Dome» pris par le président, le 27 janvier, consacre une section entière au financement de nouveaux systèmes de défense antimissile pour les pays alliés – ce volet partenarial a d'ailleurs surpris jusqu'aux

opposants de l'équipe en place. Il ne faut pas non plus craindre une suspension du processus massif de modernisation des forces nucléaires pour plus de 750 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, car il est doté d'une forte inertie qui donne crédit à la dissuasion élargie.

Le nouveau secrétaire américain à la défense, Pete Hegseth, l'affirmait d'ailleurs à Bruxelles, le 12 février: «*Les Etats-Unis restent attachés à l'alliance de l'OTAN et au partenariat de défense avec l'Europe. Point final.*» Cet attachement – certes du bout des lèvres – ne doit pas lever un vent de panique.

Que le débat sur notre sécurité se porte à un tel pic d'anxiété est cependant normal: menée par une équipe inculte, inexpérimentée, sûre d'elle et nourrie par une idéologie délétère, la politique étrangère et de défense de la principale puissance mondiale gifle l'Europe stratégique par sa teneur et par son rythme. L'OTAN reste cependant une alliance militaire dont la puissance est telle qu'elle dissuade la Russie de s'en prendre à l'un des pays membres: c'est l'un des principaux enseignements de la guerre en Ukraine.

Le renforcement des forces conventionnelles de l'Alliance est en

outre en cours. Deux nouveaux Etats l'ont rejointe (Suède et Finlande, dont les budgets de défense montent en flèche depuis 2023). L'augmentation des budgets de défense est un indicateur qui progresse dans tous les pays membres de l'OTAN (l'augmentation du budget britannique à 2,5 % du PIB, dès 2027, annoncée par le premier ministre, Keir Starmer, le 25 février, en est l'illustration la plus récente), avec huit Etats qui n'ont pas encore atteint l'objectif de 2 % de leur PIB, mais vingt et un qui l'ont dépassé.

La modernisation des forces stratégiques des trois pays qui

participent au premier chef de sa dissuasion progresse: outre les Etats-Unis déjà cités, le Royaume-Uni disposera d'une nouvelle flotte de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de classe dreadnought au début de la prochaine décennie et le budget annuel que la France consacre à la dissuasion nucléaire a doublé pour en moderniser les composantes océanique et aérienne, aux fins de les rendre plus rapides, plus précises, plus furtives. A ce jour, affirmer que l'OTAN est en phase d'affaiblissement est donc une incorrection historique.

Esprit de défense retrouvé

Les conditions d'arrêt des hostilités en Ukraine sont l'enjeu le plus urgent que le sommet de Londres a eu à traiter, dimanche 2 mars, avec une détermination collective remarquable, mais la sécurité européenne n'en relève qu'en partie. D'une part, celle-ci reste soumise à d'autres facteurs exogènes: la force de la résistance ukrainienne, jusqu'ici exceptionnelle; la mise à mal des manœuvres d'influence contre le corps social européen; la constitution de la Turquie comme un pilier oriental de notre sécurité.

D'autre part, la sécurité de l'Europe dépend de facteurs endogènes majeurs: la participation renouvelée du Royaume-Uni à la sécurité continentale, la normalisation historique de la défense en Allemagne (financer un effort de défense «spécial» fut la priorité formulée par le futur chancelier, Friedrich Merz, dès le 24 février), la montée en force de nouvelles puissances telles que la Pologne ou les pays scandinaves, l'imprégnation des mentalités par un esprit de défense retrouvé. La combinaison de ces facteurs dans le temps permettra de diagnostiquer un renforcement durable.

Déplorer que l'architecture de sécurité en Europe soit en miettes était un slogan des années 2010 pour générer un élan collectif. La décennie 2020 est celle des efforts et des sacrifices. La brutalité de l'administration Trump, dont témoigne le cirque sinistre imposé à Volodymyr Zelensky, le 28 février, dans le bureau Oval de la Maison Blanche, en est l'aiguillon. ■

Benjamin Hautecouverture
est politiste, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique

ATLANTISME

Fondée en 1949 au nom d'une histoire, d'une communauté de valeurs et d'un destin commun, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui structurait le monde occidental, est mise à mal avec le retour de Donald Trump au pouvoir

HISTOIRE D'UNE NOTION

Maîtriser la cohésion du bloc occidental et une relation transatlantique forte face au danger soviétique : tel était, au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'objectif stratégique des Etats-Unis alors même que leurs alliés britanniques et français étaient exsangues dans une Europe dévastée. «Keep Russians out, Americans in and Germans down» («garder les Russes dehors, les Américains dedans et les Allemands sous contrôle»), cinglait en une formule lapidaire le premier secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Lord Ismay, pour résumer la mission de l'organisation créée en 1949.

C'est alors qu'apparaît véritablement la notion d'«atlantisme». L'OTAN fut et reste (mais encore pour combien de temps?) la concrétisation la plus évidente d'un lien organique entre les deux rives de l'océan qui allait bien

au-delà du seul domaine militaire. «L'atlantisme s'appuie sur deux piliers interdépendants, une communauté de valeurs (démocratie, libertés individuelles, Etat de droit) et une communauté d'intérêts avec une vision partagée des enjeux stratégiques et des moyens d'y répondre pour créer une vraie communauté de défense et de sécurité», résume Alexandra de Hoop Scheffer, présidente pour l'Europe du think tank German Marshall Fund.

«Mort cérébrale»

La disproportion de moyens entre les Etats-Unis et les autres membres de l'Alliance était évidente dès le début ; ces derniers sont moins des alliés, c'est-à-dire des égaux, que des protégés. Le traité de l'Atlantique Nord prône une stratégie défensive pour les pays signataires, mais il se réfère aussi explicitement à la protection d'un ordre libéral et démocratique. Non sans hypocrisie puisque le Portugal du dictateur Salazar intégra l'OTAN dès sa fondation, et que des pays membres

LA SOLIDARITÉ EURO-ATLANTIQUE NE VA PLUS DE SOI, ET, DÉSORMAIS, WASHINGTON N'ESSAIE MÊME PLUS DE SAUVER LES APPARENCES

comme la Turquie et la Grèce ont connu des dictatures. Cette vision s'est encore plus affirmée quand, après la fin de la guerre froide, l'OTAN a dû trouver une nouvelle raison d'être, tout en s'élargissant vers les anciens pays de l'Est.

La dimension civilisationnelle au nom d'une histoire et d'un destin communs est une composante essentielle de l'atlantisme. Elle explique la longévité à nulle autre pareille de l'Alliance, étendue désormais à 32 pays, avec l'adhésion de la Finlande (en 2023) et de la Suède (en 2024), que l'attaque russe en Ukraine a convaincu de sortir de leur neutralité. Mais c'est aussi sa faiblesse, soulignée par Emmanuel Macron quand il évoqua «la mort cérébrale de l'OTAN» en 2019.

La solidarité euro-atlantique ne va plus de soi. «Les deux rives de l'Atlantique ne sont plus dans le même monde en termes de valeurs, de vision et de priorités stratégiques», observe Michel Duclos, ancien diplomate et conseiller à l'Institut Montaigne. Le processus avait déjà été amorcé par Barack Obama au nom d'un pivot vers l'Asie, mais désormais Washington n'essaie même plus de sauver les apparences.

Donald Trump revient à l'imperialisme et à la force brute du XIX^e siècle d'une Amérique avant tout centrée sur elle-même et sur sa zone d'influence, sur le continent américain. En à peine plus d'un mois à la Maison Blanche, le président des Etats-Unis a effacé un siècle de politique étrangère américaine, commencée avec Woodrow Wilson (1856-1924) et l'engagement américain dans la première guerre mondiale aux côtés des Français et des Britanniques. Cette diplomatie se fondait sur l'idée de la mission mondiale

des Etats-Unis, la «nation indispensable», selon le mot de l'ancienne secrétaire d'Etat Madeleine Albright (1937-2022), pour défendre la liberté et rendre le monde plus juste par la démocratie et la coopération.

Sortis renforcés du second conflit mondial, les Etats-Unis ont créé, au nom d'un «plus jamais ça», un nouveau système international autour des Nations unies, tout en se focalisant sur l'Europe à la fois avec les aides économiques massives du plan Marshall mais aussi en poussant à la construction communautaire.

«Alliés, mais pas alignés»

L'alliance entre les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni structurait le monde occidental, même si, avec de Gaulle, Paris fit entendre sa différence en quittant le commandement intégré de l'OTAN en 1966 – il l'a réintégré en 2009 – et en développant sa propre force de frappe nucléaire. Mais, dans les moments comme la crise des missiles de Cuba en 1962, il faisait bloc avec Washington. «Amis alliés mais pas alignés», résumait Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères français de 1997 à 2002.

L'autonomie stratégique européenne proônée par Emmanuel Macron apparaît désormais comme une nécessité à l'écrasante majorité des autres pays membres de l'Alliance. «L'avenir de la relation transatlantique sera caractérisé par une approche plus compartimentée, avec des domaines de désaccord profond qui coexisteront avec des domaines de coopération pragmatiques», souligne Alexandra de Hoop Scheffer. L'atlantisme en tant que grand rêve commun semble bel et bien mort. ■

MARC SEMO



CHRONIQUE | PAR PHILIPPE ASKENAZY

La technophilie ne suffit pas pour innover

Il y a trente ans, l'état déplorable des finances publiques imprégnait déjà l'action du gouvernement Juppé : il fallait stopper l'envol de la dette. Au sens de Maastricht, le déficit de 5,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 1994 (autour de 6 % en 2024) se devait d'être ramené au plus proche de 5 % (en fine ce fut 5,1 %) dès 1995 (objectif du gouvernement pour 2025 : 5,4 %). Le plan Juppé pour les retraites était une des pierres centrales pour une amélioration de long terme.

En attendant, comme ses collègues, le quadragénaire François Bayrou devait trouver des sources d'économies. Outre la présidence du département des Pyrénées-Atlantiques, il disposait du vaste portefeuille de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses coupes ont été limitées dans l'enseignement primaire et secondaire public et privé, essentiellement catholique. Ce sont donc la recherche et l'enseignement supérieur qui ont donné une crédibilité budgétaire au superministre.

La nouvelle méthodologie de l'Insee de ventilation des dépenses publiques permet d'isoler proprement celles de l'enseignement supérieur depuis 1995. Selon les chiffres publiés fin janvier, la France y consacrait un petit 0,61 % du PIB en 1995 ; en 1997, elles ne pesaient plus que 0,55 % du PIB.

Sur le versant recherche, les données de l'OCDE permettent d'avoir un regard sur la France et ses partenaires. Les dépenses intérieures de recherche et développement [R&D] de l'Etat ont sensiblement diminué sous le ministère Bayrou. Cette attrition du public n'a pas été compensée par une poussée du privé. Au contraire : l'affaiblissement du premier entraîne celui du second. Au total, l'effort de R&D de la France est passé de 2,27 % du PIB en 1994 à 2,15 % en 1997 (il était de 2,18 % en 2022).

Ces reculs peuvent sembler modérés, mais ils se sont joués à une période charnière. Avec l'élection de Bill Clinton, les Etats-Unis sont alors plié

vement entrés dans la révolution des «autoroutes de l'information». À travers le monde, des pays avancés se positionnent pour prendre le nouveau train technologique. Les pays de petite taille ou intermédiaire choisissent la spécialisation : les infrastructures de ces «autoroutes» pour la Suède, la mobilité téléphonique pour la Finlande... Les dépenses de R&D progressent alors que leur machine universitaire tourne à plein pour fournir les docteurs et professionnels nécessaires aux entreprises.

Soutien sans distinction

Ce ciseau fut fatal pour la France. Quatrième pays le plus intensif en R&D en 1994 juste derrière le Japon (2,47 %), les Etats-Unis (2,32 %) et Israël (2,31 %), la France n'est plus que huitième en 1997. Elle est dépassée par la Suède, la Finlande, mais aussi par la Corée du Sud et l'Allemagne ; seul le Royaume-Uni fait alors pire parmi les grandes nations scientifiques. Contrairement à ce dernier, la France ne s'en est pas remise et stagne aujourd'hui autour de la treizième place.

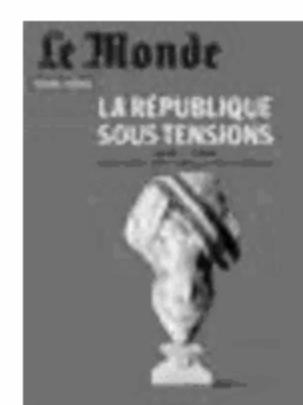
Pourtant, la prise de conscience que la France a raté le premier train de la «nouvelle économie» débute dès 1998, avec le rapport du Conseil d'analyse économique signé par Daniel Cohen et Michèle Debonneuil. Cet échec traumatise la technocratie française. Élève de l'Ecole nationale d'administration au début du siècle, Emmanuel Macron est issu d'une nouvelle génération forgée pour éviter que la France ne reste en gare lors des prochaines opportunités technologiques : à défaut de formation scientifique, les énarques seront des technophiles.

L'omniprésence du président de la République lors du sommet pour l'acquisition sur l'intelligence artificielle [IA] qui s'est tenu en février à Paris n'est ainsi pas une manière d'exister mais une illustration supplémentaire de son techno-optimisme. Cependant, il y a un gouffre entre technophilie et construction d'une stratégie de recherche et d'innovation. Quand elle est tous azimuts, la technophilie en est même l'antithèse : l'argent public vient saupoudrer des acteurs privés, avec d'un côté la multiplication de plans – de l'hydrogène à l'IA – et d'un autre un soutien sans distinction à travers le crédit d'impôt recherche. Dans le même temps, universités et recherche publique restent coincées aux niveaux légués par les années Bayrou. ■

LA PRISE DE CONSCIENCE QUE LA FRANCE A RATÉ LE PREMIER TRAIN DE LA «NOUVELLE ÉCONOMIE» DÉBUTE DÈS 1998

ENQUÊTE SUR LA CRISE POLITIQUE FRANÇAISE

HORS-SÉRIE



LA RÉPUBLIQUE SOUS TENSIONS (1870-2025) AUTONOMIE DES CRISES POLITIQUES hors-série, 100 pages, 12,50 euros

Dans son hors-série «La République sous tensions (1870-2025) Autonomie des crises politiques»

du pouvoir qui posait problème ? Dans ce cas, n'est-ce pas le concept de «république» en tant que projet qui pose question pour les citoyens et citoyennes, sans que jamais sa légitimité soit remise en question ? Serait-on entré dans ce que l'essayiste Alain Duhamel appelle une «crise systémique» ?

Parmi les démocraties libérales, la France apparaît comme une exception selon laquelle «les crises politiques peuvent déboucher sur une crise de régime», relève l'historien britannique Julian Jackson. Pour saisir cette singularité, se pencher sur la «reine mère» des Républiques, la III^e (1871-1940) nous aide à comprendre le présent et à éclairer l'avenir. «Notre» avenir, plus précisément, car «la République, c'est nous», citoyennes et citoyens invités à nous accorder autour d'un tronc commun pour refaire nation et échapper ainsi à une bien plus forte poussée de «fièvre hexagonale» qui ne dit pas encore son nom, mais qui aurait les symptômes d'une crise de régime. ■

GWENOLINE LE CORNEC ET GAÏDZ MINASSIAN

Vaudeville | PAR SERGUEÏ





GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

Trump, meilleur ennemi de l'Europe

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN, EN VOULANT DÉTRUIRE L'EUROPE, FORCE SA RECOMPOSITION

La meilleure chose qui soit arrivée à l'OTAN, c'est Vladimir Poutine, dit-on à Bruxelles depuis le 24 février 2022. Sous le choc de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette alliance de défense transatlantique que le président français, Emmanuel Macron, avait dite «en état de mort cérébrale» en 2019 s'est renforcée et étendue. Donald Trump est-il aujourd'hui la meilleure chose qui puisse arriver à l'Europe, que le même président français déclarait – décidément – «en danger de mort» il y a un an?

Paradoxalement, la réponse pourrait être oui. Il a fallu l'ivresse de pouvoir d'un vieux *dealmaker* de l'immobilier devenu président des Etats-Unis, assortie de la brutalité d'un diplômé de Yale de 40 ans – J. D. Vance – passé par la guerre d'Irak, qui cumule désormais les fonctions de vice-président, d'idéologue illibéral et de molosse, pour réveiller enfin l'Europe assoupie. Pendant vingt ans, les Européens ont refusé de tirer les conséquences d'une évolution pourtant constante outre-Atlantique, celle d'un repli américain doublé d'une obsession à l'égard de la puissance chinoise. Cinq semaines de tornade Trump nouvelle version les ont sortis de leur léthargie. Pour de bon.

L'invasion de l'Ukraine leur avait ouvert les yeux sur les vrais désirs de la Russie – du moins pour ceux qui les avaient ignorés. Le basculement subit de Washington en faveur de Moscou, impulsé par M. Trump sous prétexte de mettre fin à la guerre en Ukraine, les a contraints à regarder les Etats-Unis non plus comme un allié mais comme un adversaire.

L'Occident est un concept révolu. Le président des Etats-Unis affirme que l'Union européenne (UE) a été créée pour «foutre en l'air» son pays. A l'Ouest comme à l'Est, l'Europe est aujourd'hui entourée de puissances hostiles qui s'appuient sur la force – qu'elle n'a guère – et méprisent le droit – qu'elle vénère. Au Sud, elle tente de renouer avec des puissances ascendantes dont la plupart lui font grief de son passé colonial.

Est-il «minuit moins le quart» pour l'Europe, comme le craint M. Macron, ou «minuit moins cinq», comme l'a dit le probable futur chancelier, Friedrich Merz, au lendemain des élections allemandes, le 24 février? Tous deux sont conscients de l'imminence du danger et déterminés à agir. Reste à décider comment et avec qui. Car M. Trump, en voulant détruire l'Europe, force sa recomposition. L'Europe qui se réveille n'a plus le même visage que l'Europe assoupie. L'UE est une formidable structure de paix, pas de guerre. On peut décider à vingt-sept de financements innovants pour renforcer l'industrie de la défense, et la Commission européenne s'y emploie, mais la défense à proprement parler relève de la compétence des Etats. Fonctionner autrement lorsque au moins deux Etats membres, la Hongrie et la Slovaquie, défendent les intérêts de la Russie n'est pas envisageable.

Il faut donc adapter les formats existants, en inventer d'autres,

EMMANUEL MACRON ET FRIEDRICH MERZ SONT DÉTERMINÉS À AGIR. RESTE À DÉCIDER COMMENT ET AVEC QUI

GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

ANKARA DOIT SAISIR LA MAIN TENDUE DES KURDES

ÉDITORIAL

M

D'époser les armes après des décennies de guerre n'est jamais une mince affaire. Les Irlandais et les Colombiens en savent quelque chose. C'est dire si l'appel d'Abdullah Öcalan, fondateur et chef historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), à dissoudre son organisation, lancé, le 27 février, depuis son île-prison en mer de Marmara, est un signe encourageant.

A l'issue de quatre mois de dialogue lancé par les autorités turques et conduit par le principal parti prokurde, DEM, il marque indéniablement un tournant dans le conflit entre le PKK et la Turquie. Le message a d'ailleurs été immédiatement salué par les Etats-Unis, l'Union européenne, ou encore l'Irak, et même l'Iran. Le PKK, lui, replié

dans les montagnes du nord de l'Irak, a approuvé, à peine quelques heures plus tard, l'appel de son leader à ouvrir les discussions en vue de sa dissolution et à cesser les hostilités avec la Turquie.

Mais pour faire la paix, faut-il encore être deux. Depuis que Devlet Bahçeli, le chef de la formation d'extrême droite MHP (Parti d'action nationaliste), allié du président Recep Tayyip Erdogan, a pris l'initiative en octobre de tendre la main aux députés du DEM, aucune proposition au sujet de la «question kurde» n'est venue de l'exécutif – son intitulé n'a même pas été prononcé –, aucune contrepartie, ni même proposition, n'a été avancée par Ankara. Contrairement aux négociations précédentes (en 2013-2015), où il était question de droits et d'avancées culturelles, seule «la fin du terrorisme» est avancée par les dirigeants.

Certes, M. Bahçeli a laissé entrevoir une possible libération d'Abdullah Öcalan. Mais on imagine mal une libération, même en résidence surveillée sur l'île d'Imrali, alors que le gouvernement multiplie dans le même temps les arrestations d'élus kurdes et maintient en détention ses dirigeants politiques comme Selahattin Demirtas. Et, à ce jour, les demandes des responsables kurdes n'ont toujours pas été mises officiellement sur la table. Dans une note additionnelle à son appel, le

leader du PKK souligne d'ailleurs qu'une dissolution de l'organisation implique «nécessairement une politique démocratique et un cadre juridique».

Jusqu'à présent, le président turc s'est contenté de prudemment saluer l'appel d'Öcalan. Il a assuré qu'il restait «très attentif à toute forme de provocation» et estimé «que l'approche la plus efficace durant cette période critique est de procéder avec calme». Du calme, il en faudra. Le chantier ne fait que commencer. D'un côté, les dirigeants en Irak du PKK ont annoncé qu'ils convoquaient un congrès pour évoquer les développements en cours et procéder à la dissolution de l'organisation. De l'autre, les voix, au sein de la coalition islamo-nationaliste au pouvoir, se sont multipliées pour saluer les avancées, mais sans aller au-delà.

Après une demi-douzaine d'accords de cessez-le-feu violés ou brutalement interrompus, 40 000 morts sur le sol turc et plus de 2 millions de déplacés, l'occasion aujourd'hui est unique de mettre fin à quarante années de guerre. Un tel apaisement pourrait également contribuer à stabiliser le nord-est d'une Syrie confrontée aux défis d'une transition politique périlleuse. Il s'agit donc d'un rare éclair d'optimisme, dans un monde devenu encore plus chaotique, qu'il serait regrettable de contrarier. ■



SALON DE L'EXECUTIVE EDUCATION

20 MARS 2025
AUDITORIUM DU MONDE

Le Monde
Nouvel Obs

Courrier international

FORMATION CONTINUE,
GRANDES ÉCOLES,
UNIVERSITÉS, IAE, IEP,
RECONVERSION, VAE

EXECUTIVE-EDUCATION.
LEMONDE.FR

JE M'INSCRIS!



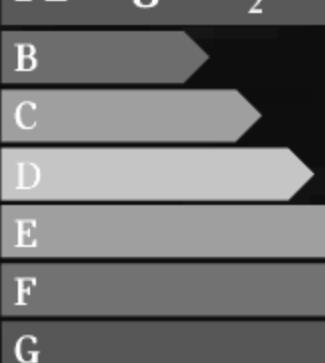
LA TRACTION ULTIME.

DÈS 335€/MOIS.⁽¹⁾



DÈS 335€ PAR MOIS⁽¹⁾ SANS APPORT, LLD 48 MOIS EN VERSION MINI COOPER ELECTRIC.

A 0g CO₂/km



MINI COOPER E CLASSIC XS. LLD 48 MOIS 40 000 KM. À PARTIR DE 335 €/MOIS. SANS APPORT. EXTENSION DE GARANTIE INCLUSE.

(1) Exemple pour une MINI COOPER E CLASSIC XS. 48 loyers linéaires : 335 €/mois. Location Longue Durée sur 48 mois et pour 40000 km incluant l'extension de garantie. Assurance perte financière à souscrire par l'intermédiaire de BMW Finance ou auprès de l'assureur de votre choix, sous réserve d'en justifier auprès de BMW Finance. Offre réservée aux particuliers pour toute commande d'une MINI COOPER E CLASSIC XS dans les agences participantes avant le 31/03/2025, dans la limite des stocks disponibles et sous réserve d'acceptation par BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883. Consommation d'énergie électrique : 10,5 - 14,4 kWh/100km. Autonomie en cycle mixte : 293 - 305 km ; autonomie en ville : 388 - 403 km. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

Modèle présenté : MINI JOHN COOPER WORKS ELECTRIC avec options à 510€ / mois, sans apport. LLD 48 mois. 40 000 km.

PENSEZ À COVOITURER. #SEDÉPLACERMOINSPOLLUER